12175/5

M. XIII
18/6

This Book is the property of

THE WELLCOME PHYSIOLOGICAL
RESEARCH LABORATORIES,

BROCKWELL HALL,

HERNE HILL, LONDON, S.E.

Anyone finding and returning it to the above address will be handsomely rewarded.

891

RECUEIL

DE MÉMOIRES

ET OBSERVATIONS-PRATIQUES

SUR L'ÉPIZOOTIE.

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/b2203657x

7869

RECUEIL

DE MÉMOIRES

ET OBSERVATIONS-PRATIQUES

SUR L'ÉPIZOOTIE,

PAR LE DOCTEUR BARBERET,

Avec des notes de BOURGELAT;

Par M. BUNIVA, Professeur vétérinaire;

Et par le Docteur REVOLAT, Médecin en chef de l'hôpital militaire à Nice.

A LYON,

Chez { REYMANN et comp^e., Libraire, rue St-Dominique;
MILON le jeune, place des Célestins.

A PARIS,

Chez { Madame HUZARD, Libraire, rue de l'Eperon-St-André-des-Arts, N.° 11;
BRUNOT-LABBE, Libraire, quai des Augustins, N.° 33.

1808.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

AVIS DES ÉDITEURS.

Depuis long-temps beaucoup de propriétaires de biens ruraux, particulièrement les élèves de l'Ecole impériale vétérinaire, nous ont demandé le Mémoire sur l'épizootie en général, par le docteur Barberet, augmenté d'un grand nombre de notes. La société royale d'Agriculture couronna ce Mémoire en 1765 ; elle le jugea si utile au public, qu'elle invita le célèbre Bourgelat, fondateur de l'Ecole vétérinaire en France, à y faire des notes.

L'auteur en fit ensuite imprimer quelques exemplaires qui furent tous distribués aux propriétaires, de sorte qu'il n'en est presque point restés dans le commerce.

Cet opuscule, si utile aux propriétaires de biens ruraux, aux artistes et élèves dans l'art vétérinaire, a été oublié, parce que personne n'en pouvoit trouver.

Nous avons donc cru rendre un service essentiel au public en réimprimant ce Mémoire, réuni à d'autres plus modernes sur le même sujet.

D'après le conseil de quelques professeurs de l'art vétérinaire, nous avons joint

le Mémoire du célèbre professeur Buniva, sur l'épizootie de Bos-Hongroise en 1793.

Nous avons aussi ajouté, dans ce petit recueil, une traduction d'un autre Mémoire du même auteur, sur la nécessité absolue de tuer tous les animaux attaqués de l'épizootie ; et enfin, ce qui termine l'ouvrage que nous présentons au public, est un aperçu sur le claveau, par le docteur Revolat.

Si les personnes de l'art approuvent notre entreprise et la jugent utile, nous pourrons donner une suite, par la traduction de plusieurs Mémoires et Observations-pratiques faites en Allemagne, où cet art a fait les plus grands progrès.

Puissions-nous contribuer par notre zèle à l'amélioration de l'économie rustique.

de Lyon, par la société de pharmacie, in-4. 1807, 4 l.

Fodéré, Essai de physiologie positive, appliqué spécialement à la médecine, in-8. 3 vol. 1806, 12 l. br.

Forceps nouveau non croisé, du célèbre Levret, perfectionné, avec la manière de s'en servir, par M. Thenance, in-8. fig. 2 l. 5 s.

Gilibert, Abrégé du système de la nature de Linné, histoire des mammaires ou des quadrupèdes et cétacées, in-8. fig. 1805, 6 l.

Gilibert, Le médecin naturaliste, ou observations de médecine-pratique et d'histoire naturelle, in-12. fig. 2 l. 10 s.

Giraudy, Précis de thérapeutique des maladies chroniques, in-12. *Paris*, 1805, 2 l. 10 s.

Grimaud, Cours complet des fièvres, rédigé et augmenté par le docteur Dumas, in-8. 4 vol. 12 l.

Idem, in-8. 3 vol. sans les augmentations, 4 l. 10 s.

Hénon et Mouton-Fontenille, Art d'empailler les oiseaux, in-8. fig. 1802, 5 l.

Leroy, Du pronostic dans les maladies aigües, in-8. *Montp.* 1797, 2 l. 10 s.

Lombard, Clinique chirurgicale des plaies faites par des armes à feu, in-8. *Lyon*, 1804, 4 l.

Médecine (la) et la chirurgie des pauvres, in-12. nouv. édit. 1804, 2 l.

Palloni, Observations médicales sur la fièvre régnante à Livourne, traduites et augmentées de tableaux, par le docteur Revolat, in-8. 1 l. 5.

Petetin, Théorie du galvanisme, in-8. 15 s.

Physiologie d'Hyppocrate, extraite de ses œuvres, par le docteur Delavaud, in-8. *Paris*, 4 l. 10 s.

Piquer, Traité des fièvres, traduit de l'Espagnol, avec notes, in-8. *Montpellier*, 1775, 5 l.

Plenck, Hygrologie, traduite par le docteur Pitt. in-8. 1807, 1 l. 10 s.

Plenck, Icones plantarum medicinalium, secundum systema Linnæi, ad usum medici, chirurgici atque diætetici, fol. 24 fasc. Lat. Allem. cum 601. Tabul. pictis. *Vindob*, 1798, 1200 l.

Pugnet, Histoires et mémoires sur les fièvres malignes du Levant, la fièvre jaune de l'Amérique, avec description physique et médicale d'Egypte et de Sainte-Lucie, 4 l.

Quarin, Observations-pratiques sur les maladies chroniques, traduites par Sainte-Marie, in-8. *Paris* 1807, 4 l.

Ramel, Influence des marais et des étangs sur la santé de l'homme, in-8. an 10, 3 l.

Ramel, Consultations de médecine, in-12. 2 l. 10 s.

Recueil des actes de la société de médecine et de chirurgie de Lyon, in-8. 2 vol. fig. an 10, 9 l.

Rivet, Dictionnaire raisonné de pharmacie chimique, théorique et pratique, in-8. 2 vol. br. 9 l.

Roger, Traité des effets de la musique sur le corps humain, trad. du Latin, augmenté de notes historiques par Sainte-Marie, in-8. Lyon, 1803, 4 l.

Roucher, Avantages des scarifications non sanglantes dans quelques espèces d'hypropisie, in-8. 1814, 4 l.

Sarcone, Histoire raisonnée des maladies observées à Naples, traduite par le docteur Bellay, in-8. 2 vol. 9 l.

Selle, Elémens de pyrétologie méthodique, traduits par le docteur Montblanc, in-8. traduction reconnue pour la meilleure par MM. les professeurs de l'école de médecine de Montpellier, 3 l.

Stein, Art des accouchemens, traduit de l'Allemand par M. Briot, in-8. 2 vol. fig. *Paris*, 1804, 8 l.

Traité sur les chevaux, traduit par Siret, in-8. fig. 3 l.

Undervood, Traité des maladies des enfans, traduit de l'Anglois, in-8. *Paris*, 1786, 4 l. 10 s.

Villars, Mémoires sur la topographie médicale, sur l'histoire naturelle, sur les animaux et plantes microscopiques, in-8. fig. 2 l. 10 s.

Villars, Principes de médecine et de chirurgie, à l'usage des élèves, in-8. 2 l. 10.

Waldstein, descriptiones et Icones plantarum rariorum Hungariæ, fol. XI, fasc. 110. *Tabul. pictis. Vind.* 1806, 330 l.

Willich, Hygiène domestique, ou l'art de conserver la santé et de prolonger la vie, traduit de l'Anglois, par Jtard, in-8. 2 vol. 1802, 7 l.

Gilibert, l'Anarchie médicinale, ou la Médecine considérée comme nuisible à la société, in-12. 3 vol. 6 l.

Gohier, professeur vétérinaire; Mémoire sur une épizootie de chevaux, in-8. 15 s.

——— sur les causes qui donnent lieu à la perte d'une grande quantité de cheveaux, in-8. 1 l.

——— des effets des pailles rouillées, in-8. 1804, 1 l. 10 s.

——— Observations et expériences sur le pain moisi, et sur quelques poisons minéraux et végétaux, in-8. 1 l. 10 s.

Les mêmes Libraires tiennent un assortiment considérable, en tout genre de littérature Françoise et étrangère; les amateurs trouveront chez eux facilité et modération dans les prix.

MÉMOIRE

Qui a remporté le prix proposé par la Société royale d'Agriculture de la généralité de Paris.

Année 1765.

CE MÉMOIRE A POUR DEVISE,
Ecce autem duro fumans sub vomere taurus
Concidit, et mixtum spumis vomit ore cruorem, N.° 35.

La description, les causes, les effets, la curation des maladies épidémiques et contagieuses des bestiaux, les moyens de les prévenir et d'en empêcher les progrès.

LES bestiaux sont pour l'homme d'un si grand secours, qu'il entendroit mal ses intérêts, s'il négligeoit quelqu'un des moyens propres à les conserver. Soumis à notre empire, ils nous prêtent leurs forces, ils labourent la terre, ils l'engraissent, ils four-

nissent à notre nourriture et à nos vêtemens. Comment peut-on négliger des animaux dont on reçoit tant de services ? Veiller à leur conservation, n'est-ce pas veiller à nos intérêts ? Si l'on fait chez une nation que nous regardons comme barbare, des legs pour subvenir aux besoins des chiens et des oiseaux, que ne devons-nous pas faire pour les bestiaux, animaux beaucoup plus utiles, et qui méritent à tant de titres la préférence ? Je n'ai pas besoin de dire qu'il seroit extrêmement avantageux d'observer les maladies qui les enlèvent, de chercher les moyens de les prévenir, de les combattre avec avantage, d'en empêcher les progrès, et de dissiper ces épidémies qu'on voit de temps en temps ravager les campagnes et ruiner les laboureurs. Tout le monde sait de quelle importance est un pareil projet (1). S'il est difficile à exécuter, le plaisir de travailler utilement, et l'espérance d'obtenir les suffrages d'une société célèbre, sont un motif assez puissant pour nous engager à surmonter les obstacles qui se rencontrent dans l'exécution.

Les maladies contagieuses (2) qui ont

attaqué le bétail en différens temps, ne sont pas de la même nature. Les auteurs qui en ont fait mention, leur ont assigné différens caractères. Nous décrirons d'abord celles dont ils ont parlé, et ensuite celles qui ont paru de nos jours : ce n'est qu'en s'instruisant de ce qui a été observé dans les épidémies passées, qu'on peut apprendre à se précautionner contre celles dont on est menacé ; car il n'est que trop certain que celles qui ont déjà paru, reparoîtront de nouveau, comme nous aurons occasion de le remarquer ; et si l'on peut parvenir à bien connoître et à bien traiter les maladies qui attaqueront les animaux, ce n'est qu'en étudiant celles dont ils ont été atteins (3).

Ce seroit vainement qu'on remonteroit aux siècles éloignés pour s'instruire des épidémies, de ces fléaux qui ont enlevé le bétail. Ce que les anciens (4) ont dit à ce sujet, nous mettra peu au fait de ces maladies. On voit, à la fin du troisième livre des Géorgiques, une description de la mortalité du bétail ; mais elle est d'un poète qui donne l'essor à son imagination, et qui

ne décrit pas une épidémie particulière ; mais les ravages d'une épidémie quelconque. On trouve dans Celse des recettes pour plusieurs maladies des chevaux, des bœufs, des brebis ; on y chercheroit inutilement la description des épidémies : il n'est presque fait mention dans le sixième et le septième livre (5) de Columelle, que des maladies des bestiaux ; il s'étend beaucoup sur les remèdes qu'il croit propres à ces maladies, très-peu ou point du tout sur leur nature, et ne dit pas un mot de celles qui attaquent les troupeaux en même temps, ou qui se communiquent des uns aux autres : il en est de même des autres écrivains, et il est étonnant qu'on soit obligé de descendre jusqu'à Ramazzini (6) pour avoir quelque éclaircissement sur ce sujet.

Cet auteur, dans l'exposition qu'il fait de la constitution épidémique de Modène, de l'année 1690, qu'il regarde comme froide et humide, dit que les maladies qui régnèrent cette année, et qui attaquèrent indistinctement tous les gens de la campagne, s'étendirent jusque sur les animaux de toute espèce, et qu'il en périt un grand nombre

après quelques jours de maladie. La nature faisoit des efforts pour se dégager de ce qui l'incommodoit par une crise ; car il leur survenoit aux cuisses, au cou et à la tête, des boutons de petite vérole qui faisoient perdre les yeux à la plupart des animaux qui en furent attaqués. Ceux qui n'étoient pas d'abord emportés par la maladie, et qui résistoient à sa violence, maigrissoient sensiblement et tomboient dans le marasme. On peut assurer, ajoute Ramazzini, que les tubercules qui parurent alors étoient certainement des boutons de petite vérole, puisqu'ils n'en différoient ni par la forme, ni par la couleur, ni par la matière qu'ils contenoient, ni par la grosseur, ni par la manière dont ils se terminoient ; après avoir suppuré et s'être desséchés, ils laissoient une croûte noire semblable à celle qui reste après la petite vérole.

L'épidémie continua en 1691, et attaqua spécialement les brebis, de sorte que très-peu échappèrent à ce fléau. *Ita ut ovilus Grex penè deletus fuerit.* (Ramazzini, pag. 42) On a constamment observé que, de tous les animaux, les brebis sont ceux

qui sont le plus sujets à la petite vérole, qu'on nomme chez elles *clavin* ou *claveau*, et dont nous parlerons dans la suite ; on devoit donc s'attendre qu'elles en seroient spécialement affectées, puisqu'elles y ont plus de disposition que le reste du bétail.

En 1693, la Hesse se vit enlever ses troupeaux par une phthisie pulmonaire. (*Const. epid. Hassiac. ann.* 1691.) L'hiver de cette année fut d'abord pluvieux, finit par être très-froid ; une chaleur extraordinaire qui se fit sentir au printemps, et qui continua d'être la même pendant l'été, prit tout à coup la place de ce froid rigoureux ; ces changemens subits causent toujours un mouvement extraordinaire dans les humeurs, et souvent des engorgemens dans les vaisseaux capillaires ; car il est rare que la chaleur succède rapidement au froid sans qu'il en résulte quelqu'épidémie. Cependant on attribue celle qui régna dans la Hesse, à la rouille, à cette rosée corrosive, qui en 1693 infecta les pâturages dans la Hesse, comme elle les avoit infectés en Italie en 1690 ; mais cette dernière cause n'exclut pas la première, et il paroît que l'observa-

teur admet aussi celle-ci, puisqu'il dit que l'eau froide dont se gorgeoient les animaux étant très-échauffés, contribuoit beaucoup à cette phthisie pulmonaire. En effet, qu'un homme soit baigné de sueur, et qu'il boive de l'eau à la glace, il est à craindre qu'il ne soit atteint de quelque pleurésie ou péripneumonie. Il en est de même des animaux. Le printemps de l'année dont nous parlons fut très-chaud; les bœufs et les vaches, autant affectés de la chaleur de la saison que du feu dévorant qu'allumoit dans leurs entrailles la mauvaise qualité des herbes qu'ils avoient mangées, couroient à l'eau la plus froide. Une des propriétés essentielles au froid est de condenser, de resserrer. Les fibres des vaisseaux capillaires, rapprochées les unes des autres par son action, embrassoient plus étroitement, arrêtoient, fixoient le sang, qui étant peu auparavant très-raréfié, s'étoit introduit dans ces petits canaux, et de-là l'inflammation; lorsqu'elle est considérable, les petits vaisseaux qui sont engorgés éclatent, se brisent, leurs tuniques et ce qu'elles contiennent se convertissent en pus par le batte-

ment des artères qui les avoisinent : c'est ce qui arriva dans l'épidémie de la Hesse ; l'inflammation probablement négligée se termina par la suppuration, et les bestiaux succombèrent sous une phthisie pulmonaire.

Ils furent attaqués en 1712, dans la basse Hongrie, d'une maladie des plus dangereuses. (*Const. epid. inter Hungar. ann.* 1712) L'hiver de cette année fut très-froid, et le printemps pluvieux, avec de grandes variations dans la température de l'atmosphère ; car les mêmes jours il faisoit froid le matin, très-chaud à midi ; le froid recommençoit à trois heures, et la chaleur se faisoit sentir vers le soir : ces vicissitudes causèrent parmi les hommes beaucoup de fièvres, qui furent aussi irrégulières que la saison. On vit dans les mois de juin et de juillet, durant lesquels la chaleur se soutint constamment, une quantité prodigieuse d'insectes, de reptiles, et spécialement de serpens qui firent périr à la campagne un grand nombre de personnes. La morsure de ces serpens causoit une enflûre qui s'étendoit très-promptement, se communiquoit à tout le corps, et particulièrement à la langue, de sorte

qu'on ne pouvoit pas prononcer un seul mot ; les bestiaux étoient du moins autant exposés à la morsure de ces serpens que les gens de la campagne ; aussi la mortalité dans les troupeaux fut-elle considérable.

Elle augmenta dans le mois d'août, qui fut très-pluvieux, mais par un autre genre de maladie qui se manifestoit par des pustules blanches, remplies d'une matière d'une puanteur insupportable. Il découloit de la bouche des animaux malades une humeur d'une odeur cadavéreuse, ils respiroient avec la plus grande difficulté ; les bœufs et les vaches attaqués de ce mal ne cessoient de mugir, et leurs mugissemens redoubloient lorsqu'ils étoient prêts de mourir. Alors on entendoit dans leurs entrailles un bruit comme si les tuniques trop distendues eussent éclaté. Il y a grande apparence que cette maladie n'étoit autre chose qu'une petite vérole compliquée ; tout l'annonce, quoique l'observateur n'en parle pas, les pustules la caractérisent. L'humeur qui découloit de la bouche ressembloit beaucoup au ptyalisme qui survient aux hommes dans la petite vérole ; enfin,

la complication est désignée par la grande difficulté de respirer, par la puanteur de l'haleine, par l'odeur infecte des boutons ou pustules, symptômes que l'on remarque toujours dans le clavin, lorsqu'il est accompagné de putréfaction.

On trouva dans l'estomac des animaux qui furent ouverts, des boules de la grosseur d'une noix, remplies de poils et recouvertes d'une tunique membraneuse si dure, qu'on avoit peine à la couper avec un couteau. Cette tunique membraneuse est extraordinaire, car les égagropiles ne sont pas des corps organisés.

La mortalité s'étendit jusque sur les bêtes sauvages, qu'on trouvoit mortes dans les forêts. Les chiens qui mangèrent de leur chair, ou de celle des animaux emportés par la contagion, devinrent enragés ; les hommes qui en furent mordus tombèrent dans la phrénésie et dans l'hydrophobie, ils imitoient l'aboyement des chiens.

Si les vicissitudes de l'air ont eu beaucoup de part à la constitution épidémique dont nous venons de parler, la multitude des reptiles a contribué à la rendre plus

dangereuse pour les bestiaux ; en effet, une grande quantité d'insectes adhérens aux herbes dont ils se nourrissoient, devoit causer autant de désordre que la rouille ; les substances animales sont septiques de leur nature, et elles deviennent encore plus septiques pour le bétail qui ne se nourrit que de végétaux.

L'épidémie de 1711, (*Const. Epidem. August. ann.* 1711, 1712) qui fit tant de ravages en Italie (7) et en Allemagne, devoit sa naissance à celle dont nous venons de parler ; (il y a ici une faute de chronologie ou une erreur de fait, une maladie qui régnoit en 1711 ne sauroit venir d'une autre qui ne paroît qu'en 1712) : elle étoit originaire de Hongrie, d'où elle fut apportée par des bœufs en Allemagne ; car elle ne provenoit ni de la constitution de l'air, ni de la mauvaise qualité des alimens, puisqu'elle ne s'étendit pas sur le bétail qui n'avoit point eu de communication avec ces bœufs venus de Hongrie, et qui infectèrent l'herbe par leur salive ; en sorte que ceux du pays qui fréquentèrent les mêmes pâturages, contractèrent la maladie dont étoient atteins ces étrangers.

Le virus, qui se communiquoit par la salive, étoit d'une si grande acrimonie, qu'il agissoit comme un caustique sur le gosier, l'estomac et les intestins, attaquoit le genre nerveux, causoit des mouvemens spasmodiques, fronçoit les fibres, et resserrant extrêmement les tuniques vasculaires, produisoit des étranglemens dans les petits vaisseaux sanguins, et par conséquent des stagnations dans les humeurs qui devenoient putrides, et une inflammation gangréneuse dans presque tous les viscères. La chaleur étoit brûlante, l'appétit totalement détruit, la respiration laborieuse, la langue, dans quelques bœufs, enflammée et chargée de vésicules rouges; les ventricules, l'épiploon, sur-tout les intestins, étoient pareillement enflammés; ceux qui avoisinoient le foie, avoient pris la couleur de la bile; les excrémens étoient purulens, teints de sang et d'une puanteur insupportable; de sorte que, dit l'observateur, la maladie prenoit la forme d'une dyssenterie maligne; mais on seroit bien fondé à avancer que la dyssenterie n'étoit ici que symptomatique et non pas idiopathique.

La mortalité du bétail ne donna pas beaucoup de relâche, car elle recommença l'année suivante ; la cause cependant n'en fut pas la même, et l'épidémie qui enleva le bétail en 1712, parut avec des symptômes différens ; elle attaqua d'abord les chevaux, spécialement ceux qui étoient aux environs d'Ausbourg, et épargna presque tous ceux qui étoient dans la ville. Elle se communiqua ensuite aux bœufs et à plusieurs animaux de différentes espèces ; il leur survenoit au poitrail, aux aines et dans plusieurs autres endroits, des tumeurs dures qui s'étendoient beaucoup, et qui en très-peu de temps emportoient les bestiaux qui en étoient affectés. Cette épidémie paroît être la suite de celle qui avoit régné l'année précédente, en ce qu'on attribue les tumeurs et les accidens qui les accompagnent, à la piqûre des frelons d'une grosseur peu commune, dont il y eut en 1712 une quantité incroyable. Ils s'étoient, dit-on, nourris des cadavres des bœufs qui étoient morts l'année précédente, et qui n'avoient pas été enterrés assez profondément. En effet, la piqûre de ces frelons nés dans l'infection,

nourris dans l'infection, ne pouvoit être que dangereuse. L'histoire suivante prouve jusqu'à quel point les humeurs en étoient altérées.

Un homme ayant voulu couper avec une hache le pied d'un cheval, mort de la piqûre d'un frelon, et qui n'avoit pas été enterré assez profondément, puisque le pied sortoit hors de la terre, fut éclaboussé par une humeur, dont quelques gouttes jaillirent jusque sur l'œil, y firent naître une inflammation et une tumeur qui s'étendit ensuite sur l'autre œil, puis sur toute la tête, et enfin lui causèrent la mort.

Il périt en 1730 (*Histor. Febr. Catarrh. ann.* 1730) une grande quantité de bestiaux en Bohême, dans la Lithuanie, dans la Saxe, la Marche de Brandebourg, le duché de Magdebourg; et par quelle maladie furent-ils enlevés ? on n'a pas daigné nous en instruire. Seroit-elle semblable à celle qui, en 1731, les fit périr dans quelques provinces de France, et qui ne se manifestoit que par une vessie qui survenoit à la langue ? Cette vessie commence par être blanche, devient rouge, ensuite finit

par être noire, et dégénère en ulcère chancreux qui ronge et consume la langue en très-peu de temps : elle a beaucoup de rapport avec l'anthrax. Cette maladie est d'autant plus dangereuse, qu'elle ne s'annonce par aucun symptôme, et que l'animal qui en est attaqué boit et mange comme à son ordinaire, jusqu'à ce que le chancre ait fait des progrès considérables ; et souvent l'on ne s'aperçoit du mal que lorsqu'on n'est plus à temps d'y remédier.

On a vu en 1740, et dans les années suivantes jusqu'en 1750, presque toutes les bêtes à cornes mourir, non-seulement en France, mais encore dans toute l'Europe, d'une fièvre putride, maligne, inflammatoire, semblable à celle qui, en 1711, régna en Allemagne, en Italie, que nous avons dit y avoir été apportée de Hongrie, et qui fut qualifiée de dyssenterie maligne. C'est de toutes les maladies qui ont attaqué le bétail en différens temps, la plus dangereuse, la plus compliquée et la plus difficile à guérir ; elle s'annonçoit par une tristesse, une langueur et un abattement général. On sentoit que les batte-

mens du cœur étoient une fois plus fréquens que dans l'état naturel, ce qui dénote une fièvre très-vive : l'animal malade, ayant la tête penchée, avoit peine à se soutenir sur ses pieds ; il chanceloit, il battoit des flancs, ses yeux étoient rouges et larmoyans, ses cornes et ses oreilles froides ; il découloit de la bouche et des naseaux une bave épaisse et gluante ; on remarquoit un mouvement convulsif depuis la tête jusqu'à l'extrémité du dos. Comme les autres symptômes que nous avons eu lieu de remarquer, étoient les mêmes que ceux que nous avons rapportés en parlant de l'épidémie d'Ausbourg, nous ne répéterons pas ce que nous en avons déjà dit.

Nous perdîmes en 1756 un grand nombre de bœufs à Minorque ; ces animaux peu faits à la chaleur du climat, puisqu'ils venoient d'Auvergne, exposés pendant tout le jour aux rayons d'un soleil ardent, (car si l'on excepte le milieu de l'île, les abris par-tout ailleurs sont très-rares) devoient en être d'autant plus incommodés, que naturellement ils aiment les pays froids, et que c'est dans ceux-ci qu'ils réussissent le mieux.

mieux. En effet, ceux du Danemarck, de la Podolie et de l'Ukraine sont les plus gros, ensuite ceux d'Irlande et d'Angleterre, tandis que ceux d'Espagne et de Barbarie sont les plus petits. Ils ne trouvoient rien à Minorque qui pût tempérer dans leurs entrailles une chaleur qu'ils ne ressentoient pas ailleurs ; ils n'avoient pas de ressource dans l'herbe fraîche, puisque dès le mois de mai tout est sec dans cette île. L'eau étoit peu propre à les rafraîchir, puisqu'elle étoit par-tout tiède, et saumâtre dans plusieurs endroits, au lieu qu'ils aiment l'eau fraîche et pure ; ils languissoient, maigrissoient à vue d'œil ; le souffle qui sortoit de leurs poumons étoit brûlant, ils finissoient par pisser le sang (8).

Nous fûmes effrayés en 1762, par les gazettes et les journaux qui nous annoncèrent une maladie épidémique qui faisoit de grands ravages en Danemarck (9), et qui avoit gagné les frontières d'Allemagne ; elle attaquoit les bœufs, les vaches et même les chevaux ; elle se manifestoit par une vessie sur la langue, et étoit la même que celle qui parut en 1731, et dont nous avons

déjà parlé ; elle parvint jusqu'en France vers la fin de 1762 ; mais comme on connoissoit le caractère de cette maladie, et les remèdes qui lui étoient propres, elle y fit peu de ravage.

Il y eut cette même année 1762, aux environs de Beauvais (10), une mortalité de moutons causée par une maladie qu'on appelle *clavin* ou *claveau*, et qui n'est autre chose que la petite vérole ; elle avoit déjà régné dans ce même pays en 1761, en 1754 et 1746 ; c'est de toutes les maladies contagieuses celle qui se communique le plus facilement aux bêtes à laine, et à laquelle elles sont le plus sujettes. On la distingue ordinairement en discrète et bénigne, maligne et confluente ; elle se manifeste par des boutons enflammés qui s'élèvent sur les parties dénuées de laine, telles que le ventre, l'intérieur des cuisses et des épaules, le nez et le dessous de la queue. L'éruption plus ou moins prompte dépend de la température de l'air, et du tempérament plus ou moins fort de l'animal. Ordinairement elle est complète le quatrième ou cinquième jour ; les boutons sont de plusieurs formes

et de plusieurs couleurs, tantôt ronds, tantôt oblongs; ils commencent par être rouges, durs, ensuite ils blanchissent, deviennent mous, suppurent, se dessèchent et forment une croute noire qui tombe par écailles. Tel est le cours de la petite vérole bénigne; mais quelquefois les boutons sont si proches les uns des autres qu'ils se touchent; ils sont violets, et au lieu de s'élever et de blanchir, ils s'aplatissent et deviennent noirs, ce qui annonce une petite vérole d'un mauvais caractère, toujours accompagnée des symptômes de la fièvre, l'ardeur, la soif et l'abattement; à cela, joint une grande difficulté de respirer avec battement de flanc. L'haleine, de même que la matière contenue dans les boutons, sont d'une puanteur insupportable; une morve épaisse, tenace, coule avec abondance des narines. L'intérieur de la bouche est garni de pustules, de petits ulcères, qui empêcheroient les moutons de manger quand même ils ne seroient pas dégoûtés; les paupières se gonflent tellement que les yeux sont fermés. On a remarqué que la maladie étoit ou plus dangereuse ou plus

longue, quand la tête étoit attaquée. Cependant on a lieu d'espérer une bonne issue, lorsque l'animal mange avec appétit, quoique la tête soit bien garnie de boutons, pourvu néanmoins que la morve ne découle pas avec abondance des narines. Quelquefois le clavin est terminé dans l'espace de douze ou quinze jours ; quelquefois cette maladie n'est totalement dissipée qu'au bout de six semaines et même deux mois ; alors la laine tombe dans tous les endroits où il y a eu éruption. On a remarqué que les dépôts ou abcès étoient toujours très-avantageux ; ces dépôts se forment souvent sur les yeux, où il s'établit une suppuration abondante qui fait perdre la vue, mais sauve la vie à l'animal ; voilà quel est le cours de la petite vérole ; voilà quels sont ses symptômes, bénigne et maligne. Dans le même troupeau elle attaque différemment les moutons qui le composent ; les uns n'ont qu'une vérole volante, elle s'annonce dans d'autres avec plusieurs grains sur toutes les parties du corps ; d'autres enfin sont tout couverts de boutons ; ceux-là sont guéris dans dix, douze, quinze jours ; à peine ceux-ci le

sont-ils dans six semaines, et même deux mois; tel est le claveau qui a régné aux environs de Beauvais; tel est ordinairement celui qui règne dans les autres pays.

Si nous avons décrit succinctement plusieurs maladies contagieuses des bestiaux, et qui ont paru trop anciennement pour que nous ayons pu les observer, c'est qu'il a fallu s'en rapporter aux auteurs qui en ont écrit, et que nous avons cru ne devoir rien ajouter à ce qu'ils en ont dit; ils ne se sont pas plus étendus sur les causes et les effets que nous allons examiner.

(11) La constitution de l'air, et la qualité des alimens sont la cause de toutes les épidémies qui règnent parmi les animaux. Ils respirent l'air comme nous, par conséquent ils doivent être affectés de son intempérie, de ses variations, de sa gravité, de sa légèreté, de son plus ou moins de ressort; les vapeurs, les exhalaisons, et tout ce dont il est chargé, doivent faire autant et même plus d'impression sur eux que sur nous; puisque n'étant pas couverts, ils sont exposés au contact immédiat de l'air, et que tous les corpuscules qui voltigent dans

l'atmosphère peuvent s'attacher à leurs poils, s'insinuer dans leur corps et causer beaucoup de désordres. Si ce que je viens d'avancer n'étoit pas connu de tout le monde, je pourrois l'étayer de plusieurs autorités. Hippocrate (*sect.* 4, *de Flatibus*) regarde l'air comme la source de toutes les maladies. Virgile (*Georg. lib.* 3) promet de nous apprendre les causes et les symptômes des maladies du bétail.

Morborum quoque te causas et signa docebo.

Cependant il ne fait mention que de l'air, comme s'il en étoit l'unique cause.

Hîc quondam morbo cœli miseranda coorta est
Tempestas, totoque autumni incanduit æstu,
Et genus omne neci pecudum dedit, omne ferarum
Corrupitque lacus, infecit pabula tabo. (*idem. ibid.*)

Tite-Live (*lib.* 5, *decad.* 1) paroît lui attribuer aussi une maladie pestilentielle qui enleva les hommes et les animaux : *Tristem hyemem sive ex intemperie cœli raptim mutatione in contrarium factâ, sive aliâ de causâ gravis pestilensque omnibus animalibus æstus excipit.* On n'a pas besoin d'autorité pour prouver que l'air

influe sur les bestiaux de même que sur les hommes, et qu'il est une des causes de ces maladies épidémiques qui, de temps en temps, en enlèvent un grand nombre, mais il n'en est pas l'unique cause ; car si on parcourt les annales du monde, on verra qu'elles ne dépendent pas toujours de la constitution de l'air et de ses variations.

La plupart des maladies pestilentielles qui en différens temps ont détruit une partie des hommes, ont épargné les animaux. Thucydide, dans sa description de la peste d'Athènes, (*de bell. Peloponn. lib.* 2) ne dit pas que ce fléau se fût étendu sur les bestiaux ; il rapporte seulement que les animaux qui se nourrissent de chair, ne touchèrent point aux cadavres des personnes mortes de la peste, et que ceux qui furent assez voraces pour y toucher, en moururent ; ce qui est une preuve tacite que les autres animaux n'en moururent pas. La peste ravagea pendant quinze ans l'empire Romain, sous les empereurs Gallus et Volusien (*Zonar. tom.* 2), elle enleva à Rome en 263, jusqu'à cinq mille personnes en un jour. (*Baronius, Annal. tom.* 2) Il mourut

de la peste à Constantinople, sous l'empereur Justinien, depuis cinq mille jusqu'à dix mille hommes aussi dans un seul jour. (*Procop. de bello Pers. lib.* 2) Gui de Chauliac parle d'une peste qui parut de son temps en 1348, et qui fut si cruelle qu'elle ne laissa pas la quatrième partie des hommes sur la terre. Elle fit, selon Rondelet, en 1450, beaucoup de ravage en France, en Allemagne, en Italie et en Espagne. Valeriola dit qu'en 1553, les hommes mouroient de la peste dans la Gaule Narbonoise en parlant et en se promenant, comme s'ils eussent été frappés de la foudre. Jérôme Mercurial raconte la même chose de celle qui parut dans le même temps à Padoue et à Venise. Zacutus parle d'une peste très-cruelle qui régna à Lisbonne en 1601. Enfin elle parut dans la Moscovie en 1655; en Angleterre en 1665 et 1666; en Pologne en 1708 et 1709; à Marseille en 1720. Cependant ce terrible fléau qui a détruit en différens temps une grande partie du genre humain, a épargné les animaux, ou du moins les auteurs qui ont parlé des ravages qu'il avoit faits parmi les hommes, n'ont

pas dit qu'il en eût fait parmi les bestiaux. Auroient-ils tous oublié une chose de si grande conséquence ? Leur silence, à ce sujet, prouve ce que j'ai avancé, que leurs maladies épidémiques ne proviennent pas toujours de la constitution de l'air ; car on ne sauroit nier que dans les années dont nous avons parlé, elle ne fût très-propre à les faire paroître.

On m'objectera que l'air affecte différemment les différens corps, que les maladies ne se communiquent pas des hommes aux animaux, ni d'un cheval à un bœuf, mais seulement aux animaux de la même espèce, d'un bœuf à un autre bœuf ; que ce qui est funeste à une espèce ne l'est pas à une autre, et qu'il y a des pestes pour les hommes, d'autres pour les brebis, d'autres pour les chevaux, d'autres pour les bœufs ; c'est le sentiment d'Hippocrate, (*sect.* 3, *de Flatib*). L'autorité de ce grand homme est certainement d'un grand poids ; néanmoins il faudroit bien se garder de mettre dans les mêmes écuries (12) des bœufs sains avec des chevaux attaqués de quelqu'épidémie, ou de faire d'autres asso-

ciations. On a observé que des hommes qui n'avoient aucun vestige de charbon ni aucune égratignure à la main, avoient été attaqués d'un véritable anthrax en ouvrant des bœufs morts d'une maladie contagieuse ; j'ai vu presque tous les bouviers préposés à la garde des bestiaux parmi lesquels régnoit la mortalité, tomber dans des fièvres malignes accompagnées de gangrène.

Si les maladies peuvent se communiquer des bestiaux aux hommes, elles se communiquent sans doute des hommes aux bestiaux : pourquoi donc (13) n'ont-ils pas été malades, lorsque la constitution de l'air nous affectoit et paroissoit très-propre à les affecter ? et pourquoi nous sont-ils enlevés lorsque les saisons se comportent bien ? C'est que toutes les maladies épidémiques ne dépendent pas de la constitution de l'air, et que plusieurs viennent de la qualité des alimens. Que le blé soit ergoté ou gâté par la nielle, il ne manque jamais de causer des maladies populaires ; l'herbe de même infectée par une rosée nielleuse, qui fait sur elle le même effet que sur le blé, devient aussi pernicieuse aux bestiaux

que le blé ergoté le devient aux hommes. De tout temps on a redouté, et avec raison, cette rosée qu'on appelle ordinairement la rouille; il en est parlé dans l'écriture sainte comme d'une suite de la colère de Dieu: *Percussi vos in vento urente et in ærugine.* Pline la regarde comme plus dangereuse que la grêle; c'est pourquoi, dit-il, Numa Pompilius avoit établi des fêtes, *Rubigalia Festa*, pour en détourner les effets; on les célébroit au mois d'avril, parce que c'est dans ce mois que paroît cette rouille; jusqu'à présent on n'a pas encore déterminé sa nature (14) : on sait seulement qu'elle est causée par des brouillards qui brisent le tissu des feuilles et des tuyaux, et qui par-là occasionent l'extravasation d'un suc gras, qui en se desséchant se convertit en une poussière rouge qui s'attache aux plantes et leur fait beaucoup de tort, car peu de temps après elles paroissent comme gangrénées. Quand elles seroient saines de leur nature, elles deviennent par-là très-préjudiciables aux animaux. Le trèfle, le sain-foin, la luzerne, le ray-grass sont assurément des plantes réputées salutaires :

qu'elles soient attaquées de la rouille, elles deviennent plus pernicieuses que le ranunculus, le tithymale et l'ellébore ; que celles-ci en soient affectées, déjà dangereuses par elles-mêmes, elles le deviennent encore davantage par le vice qu'elles ont contracté ; chargées de cette rouille, elles vont être funestes aux animaux. Le linge exposé à cette rosée est taché de jaune et rongé : ces taches se voient aussi sur les fruits et les feuilles des plantes et des arbres ; ce sont autant d'endroits où cette rosée a séjourné, et qui sont gangrénés. Il semble, dit Ramazzini dans ses observations sur l'épidémie de Modène, qu'elle soit aussi corrosive que l'esprit de nitre ; les pâturages corrompus par la rouille étoient si pernicieux aux animaux, que les troupeaux entiers étoient enlevés. Cette rosée nielleuse n'a jamais paru qu'elle n'ait été suivie d'une mortalité parmi les bestiaux. En 1693, les herbes en furent infectées dans la Hesse, aussi les bœufs et les vaches y mouroient-ils par troupeaux, dit Bernard Valentin. On observa dans la Carniole, en 1712, que la rouille avoit corrompu les plantes,

et aussitôt on vit périr les animaux en grand nombre. On remarqua la même chose à Ferrare en 1715 ; le signe précurseur, ou plutôt la cause de la mortalité du bétail parut, et cette cause fut suivie de son effet.

De quelque manière que les prairies et les pâturages aient été gâtés, soit par la rouille, soit par d'autres accidens, il en résulte toujours une épidémie qui enlève les bestiaux. Les alimens corrompus produisent une corruption dans les humeurs, cause prochaine des maladies qui enlèvent les hommes et le bétail. D'où provenoit la peste qui fit tant de ravages à Jérusalem, à Marseille et à Bréda pendant que ces villes étoient assiégées ? De ce que les habitans, qui n'avoient pas une provision suffisante de vivres, furent contrains de recourir à des alimens corrompus. Souvent la peste succède à la famine, parce que, dans la disette, on est forcé de se nourrir de ce qu'on dédaigneroit dans l'abondance.

Durant la peste d'Athènes, les chiens qui touchèrent aux cadavres périrent ; ils devinrent enragés en Moscovie en 1655, et dans la basse Hongrie en 1712, pour avoir

mangé de la chair des bestiaux morts d'une maladie épidémique. Il y eut à Minorque dans les mois de juillet et d'août 1756, une mortalité parmi les bœufs, qui ayant été transportés dans cette île, ne purent résister à la chaleur de son climat; presque tous les bouviers qui avoient soin de ces animaux tombèrent malades; mais la maladie fut beaucoup plus grave parmi ceux qui eurent l'imprudence de manger de leur chair; car ils furent tous attaqués d'une fièvre maligne, accompagnée d'une gangrène qui se manifestoit dès le second jour de la maladie, sur-tout au coude et au talon. On a aussi remarqué à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, que les paysans de Sologne qui vivoient de grains ergotés, étoient attaqués d'une gangrène sèche, noire, qui commençoit par les doigts du pied, montoit insensiblement, et faisoit tomber les extrémités du corps; de sorte qu'on a vu de ces gens à qui il ne restoit que le tronc. (*hist. de l'Acad. royale, ann.* 1710).

La rouille est aux herbes ce que la gangrène est à la chair : si la chair corrompue et non pas gangrénée, (car on n'en mange

point quand elle est dans cet état) cause des fièvres malignes parmi les hommes, pourquoi des herbes gangrénées, et même sphacélées, n'en causeroient-elles pas parmi les bestiaux? Non-seulement elles en causent quand elles sont gâtées par la rouille, mais même sans cette rouille, et sans aucune corruption, lorsqu'elles sont d'une qualité contraire aux bestiaux. On les a vus mourir en grand nombre dans des endroits marécageux, où il croissoit de mauvaises herbes, tandis que les troupeaux voisins se portoient bien, quoique dans un lieu limitrophe. Nos prairies, nos pâturages sont mêlés de bonnes et mauvaises plantes, elles sont confondues les unes avec les autres, et on laisse aux animaux le soin de choisir celles qui leur sont avantageuses, et de les distinguer de celles qui leur sont nuisibles; il est vrai qu'ils ont reçu du Créateur un instinct qui les porte à ce qui leur est avantageux, et qui les éloigne de ce qui peut leur nuire; mais l'homme n'a-t-il pas souvent éprouvé que certains mets étoient contraires à sa santé; et combien de fois, avec toute sa raison, n'en a-t-il

pas mangé, lorsqu'ils étoient de son goût, quoiqu'il fût persuadé d'avance qu'il en seroit incommodé ? Devons-nous plus exiger de l'instinct des animaux que de notre raison ? Les plantes saines sont si voisines de celles qui sont nuisibles, qu'il leur est difficile de brouter les premières, sans brouter en même temps quelques-unes de ces dernières. Pourquoi souffrons-nous ce mélange ? Si nos soins ne s'étendent pas jusqu'à détruire les herbes inutiles, du moins devroient-ils s'étendre jusqu'à extirper celles qui sont nuisibles. Nous voyons croître sous nos yeux le *ranunculus ;* toutes ces espèces contiennent beaucoup de sel âcre et corrosif, sur-tout le *ranunculus palustris apii folio*, autrement dit, *herba scelerata*, nom qui désigne assez combien il est pernicieux. Cette plante croît le long des rivières ; à la vérité elle est plus rare que le *ranunculus pratensis erectus acris*, et le *ranunculus pratensis repens hirsutus*, qui sont très-communs dans nos prairies, et qui quoique moins dangereux que le premier, ne laissent pas que d'être funestes aux animaux qui les mangent ; le *ptarmica vulgaris*,

vulgaris, *dracunculus pratensis*, qu'on appelle aussi l'herbe à éternuer, n'est ni moins commun, ni moins âcre que le *ranunculus ;* on y trouve encore le tithymale, plante corrosive ; la petite ciguë, la mille-feuille, qui devroient en être bannies. Celui qui veut conserver son bétail ne doit pas souffrir que ces plantes végètent dans ses prés, et on ne doit pas être surpris de le voir périr dans les endroits où ces herbes abondent.

L'eau, qui doit être rangée parmi les alimens, contribue aussi par sa mauvaise qualité, jointe à celle des herbes, à produire des maladies épidémiques ; elle peut même seule et sans le secours d'aucun autre agent, les causer, lorsqu'elle est bien corrompue.

On lit dans les transactions philosophiques, que pendant la peste qui régna à Londres, on ramassa sur l'eau qui avoit été quelque temps exposée à l'air dans un vase, une pellicule bleue, qui ayant été mêlée avec du pain, et donnée à un chien, le fit périr en vingt-quatre heures. L'eau, sans être infectée de ces miasmes répandus dans l'atmosphère, et qui se déposent sur la surface des eaux dans les maladies pes-

tilentielles , peut se charger de corps étrangers et pernicieux aux animaux , en passant à travers des mines , telles que celles de plomb , d'étain , de cobalt , de cuivre ; elle charrie quelquefois des matières gypseuses , des sélénites propres à former des obstructions et à causer plusieurs maladies. Les eaux de l'île de Minorque sont de cette nature ; ayant trop peu de cours pour déposer toutes les parties terrestres dont elles sont chargées , elles forment toujours des concrétions pierreuses adhérentes aux parois des vases qui les contiennent ; ces eaux croupissantes , lourdes , visqueuses , chargées de frai de grenouilles , infectées par une quantité de vermisseaux , de sang-sues , d'insectes de toute espèce , auxquelles on ne fait pas de difficulté de conduire les bestiaux (15) , sont pour eux la source de plusieurs maladies. Si la corruption des humeurs est la cause prochaine des épidémies , comme le dit Rivière , est-il rien de plus propre à introduire cette corruption dans les veines , que des eaux stagnantes , que des herbes âcres , corrosives , infectées par la rouille , qu'un air chargé d'une in-

finité de corpuscules venimeux ? Examinons les effets que ces causes doivent produire sur l'économie animale.

La boisson est absolument nécessaire pour jeter de la détrempe dans le sang, le rendre plus fluide, pour dissoudre les alimens, les réduire avec le secours de la salive et des sucs gastriques en un liquide laiteux, pour diviser et étendre ces substances farineuses dont souvent se nourrissent les bestiaux, et qui n'ayant point fermenté, forment toujours une colle tenace, qui a grand besoin d'un véhicule aqueux. Peut-on attendre ces bons offices des eaux stagnantes, de ces eaux des marais, troubles, épaisses, chargées d'une multitude de corps étrangers, qui fourmillent de vers, où les insectes ont déposé des millions d'œufs, dans lesquelles pourrissent une infinité de plantes, et où souvent on a fait rouir du chanvre et du lin ? Loin de servir de menstrue et d'aider à la digestion, elles ont besoin elles-mêmes d'être digérées. Passent-elles dans le sang ? elles vont produire des embarras dans la circulation, une infinité d'obstructions ; les vaisseaux capillaires

sont bouchés, engorgés par un fluide visqueux ; la circulation n'ayant plus lieu dans ces petits canaux, le sang qui a un moindre trajet à faire, revient plus promptement au cœur, qui le repousse à mesure qu'il aborde. Ses battemens sont plus fréquens, le fluide artériel est mu avec une impétuosité qui augmente en raison composée de la force du cœur et de la fréquence de ses contractions. Il heurte avec plus de force contre la matière qui engorge les vaisseaux capillaires. Cette matière est de plus en plus engagée dans des canaux qui décroissent en diamètre ; elle s'y corrompt par son séjour et par la chaleur du lieu où elle est emprisonnée, et de-là les fièvres putrides, malignes : de-là les inflammations suivies de suppuration ou de gangrène (16).

Non-seulement l'eau croupissante est pernicieuse par sa viscosité, mais encore parce qu'elle fourmille de vermisseaux de toute espèce, qui prendront de l'accroissement dans les entrailles des bestiaux, et parce qu'elle est chargée d'une quantité prodigieuse d'œufs d'insectes que la chaleur de ces entrailles fera éclore. Parmi ces ver-

misseaux et ces insectes, les uns croissent, picotent, irritent les intestins, causent des mouvemens spasmodiques, convulsifs; d'autres meurent, se pourrissent, et cette pourriture de substances animales passe dans le sang des bestiaux qui ne se nourrissent que de végétaux; il en doit résulter beaucoup de désordre. Hippocrate (*sect.* 3, *de aëre, locis et aquis*) dit que des eaux marécageuses, dont on avoit fait usage pendant un hiver, avoient causé des fièvres ardentes aux personnes avancées en âge, et aux jeunes gens des maladies qui les rendoient maniaques, ou qui attaquoient la poitrine.

Dans les vaisseaux qui tiennent longtemps la mer, l'équipage est attaqué des plus grièves maladies, provenant de la mauvaise qualité des alimens et de l'eau croupissante qui devient jaune, fétide et pleine d'insectes, quoiqu'on ait soin de faire sa provision, et de la puiser dans les fontaines et les rivières.

L'eau, chargée de tout ce qu'elle peut dissoudre, ne se charge plus de rien; telle est souvent celle des marais; elle devient donc tout au moins inutile pour la dissolu-

tion des alimens, si elle ne fatigue pas l'estomac ; mais la partie aqueuse du sang, qui se dissipe à tout moment, soit par la transpiration, soit par les urines, a besoin d'être réparée, sans quoi il reste à sec, et ne sauroit plus circuler dans les petits vaisseaux où il s'arrête ; l'eau marécageuse étant gluante par elle-même, est par conséquent peu propre à lui donner la fluidité dont il a besoin, et à le rendre moins inflammatoire.

Les plantes âcres et corrosives, telles que le *ranunculus*, le tithymale, ou celles qui sont infectées de la rouille, ne sont pas moins pernicieuses au bétail. Elles agacent, irritent les membranes de l'estomac, les tuniques des intestins, et le moindre mal qu'elles puissent faire, c'est d'accélérer le mouvement péristaltique des intestins, de produire des cours de ventre et des dyssenteries. Mais quelquefois elles ont tant d'acrimonie, qu'elles rongent les tuniques de l'estomac, causent les douleurs les plus vives, d'horribles mouvemens spasmodiques dans les entrailles, resserrent, froncent, déchirent les petits vaisseaux sanguins, ou

du moins diminuent assez leur diamètre pour produire des inflammations d'une très-mauvaise espèce. Si le linge exposé à la rouille en est percé, rongé, quelle impression ne doit-elle pas faire sur les tuniques plus tendres des ventricules et des intestins ? Aussi, par les dissections anatomiques, aperçoit-on presque toujours dans les animaux morts de maladies contagieuses, les ventricules enflammés, et leurs tuniques intérieures parsemées de taches livides, gangréneuses qui continuent le long du canal intestinal.

Nous avons dit que la constitution de l'air étoit une des causes des maladies épidémiques des bestiaux. Pour savoir comment cette cause agit (17), il faudroit savoir quelle est la disposition de cet air, et quelle est la nature des miasmes contagieux dont il est chargé. Mais c'est une chose que nous ignorons, dit Sydenham ; (*Const. epid. Lond. ann.* 1665) nous pouvons seulement apercevoir ses effets sur l'économie animale. On a toujours découvert dans les animaux enlevés par les maladies contagieuses et qui ont été ouverts, des marques d'inflammation et de putréfaction ; on peut

donc réduire ces maladies aux putrides (18) et aux inflammatoires ; en effet, toutes celles dont nous avons parlé, empruntoient l'un ou l'autre de ces caractères ; ce n'est pas que les maladies putrides ne diffèrent entre elles de même que les inflammatoires, mais cette différence ne consiste que dans les degrés d'intensité : les fièvres malignes et pestilentielles tiennent le plus haut degré d'intensité dans la putréfaction, et elles sont aux putrides ce que la gangrène ou le sphacèle est à l'inflammation.

L'épidémie de 1690 se manifesta avec des pustules. Lorsqu'il paroît des exanthêmes sur la peau, il faut que les vaisseaux cutanés soient engorgés d'une matière qui ne sauroit circuler librement dans ces petits vaisseaux, et par conséquent il y a inflammation. En 1693 on trouva dans presque tous les animaux que l'on ouvrit, une suppuration dans le poumon ; or, il n'y a point de suppuration qu'il n'y ait eu une inflammation antécédente. La maladie qui en 1712 fut si funeste au bétail dans la basse Hongrie, parut avec des pustules qui contenoient une matière très-fétide : la puan-

teur de cette matière et de l'humeur qui découloit de la bouche et des naseaux, prouvent que la maladie étoit compliquée, et que la putréfaction se joignoit avec l'inflammation. L'auteur qui a décrit la constitution épidémique d'Ausbourg, dit lui-même que la maladie du bétail étoit putride et inflammatoire; tout l'annonçoit comme telle, puisqu'elle étoit accompagnée d'une dyssenterie purulente, que les excrémens étoient d'une puanteur insupportable, et qu'à l'ouverture des cadavres on voyoit l'épiploon, les ventricules, les intestins attaqués d'inflammation, et la langue couverte de boutons rouges : n'aperçoit-on pas la marche d'une inflammation qui se termine par la gangrène dans cette vessie d'abord blanche, ensuite rouge, et enfin noire qui, l'année dernière et en 1731, survenoit à la langue des bestiaux? Le caractère de la maladie contagieuse de 1740 et des années suivantes, étant le même que celui de 1711, on observa pareillement à l'ouverture des bêtes à cornes, les effets d'une fièvre putride, maligne et inflammatoire; on trouvoit, dans le premier ventri-

cule, dont il sortoit un air infecte, des alimens d'une très-mauvaise odeur, et qui s'y étoient corrompus par leur séjour, car l'estomac en étoit plein, quoique les animaux malades eussent été trois ou quatre jours sans manger ; le second ventricule contenoit une matière qui sembloit avoir été desséchée ; ses membranes noires, gangrénées, se déchiroient aisément, de même que la membrane intérieure du troisième ventricule et des intestins, qui étoit semée de taches violettes et qui contenoit quelquefois du pus. On voyoit encore des hydatides et des taches noires au foie, au poumon et aux méninges du cerveau. Dans les bœufs ouverts à Minorque en 1756, on trouvoit, dans presque tous les viscères de l'abdomen, des traces d'une inflammation terminée par la gangrène ; enfin, on a remarqué, dans une brebis morte du clavin aux environs de Beauvais, que les poumons sur lesquels on apercevoit quelques pustules semblables à celles de l'extérieur, avoit une couleur livide ; que l'épiploon étoit d'un rouge obscur ; que la membrane interne d'un des ventricules étoit parsemée d'une quantité

de pustules blanches de même nature que celles de la peau, mais plus petites; que le foie et les reins étoient d'un vert obscur, que leur surface à une ligne de profondeur étoit cassante, et que le sang de la veine-cave ressembloit vers le foie à la coëne qui recouvre le sang des pleurétiques.

Puisque l'on a constamment observé, par l'ouverture des cadavres, que toutes les maladies épidémiques des bestiaux étoient ou putrides ou inflammatoires, on voit de quelle façon on doit se conduire dans la curation de ces maladies (19). Si elles sont inflammatoires, les indications que l'on doit remplir, sont de tempérer dès le commencement la fougue du sang, de diminuer sa raréfaction, sa vélocité et la force systaltique du cœur et des artères, afin d'empêcher que l'impétuosité du fluide artériel, qui pousse avec force ce qui le précède, n'augmente l'engorgement dans des petits vaisseaux qui en sont très-susceptibles, puisqu'ils vont en décroissant de diamètre. C'est à quoi l'on remédie par les saignées, d'autant plus nécessaires dans les maladies inflammatoires du bétail, que l'action des

vaisseaux sur le sang qu'ils contiennent, est plus forte. Ce fluide est naturellement disposé à la concrétion ; lorsqu'il est trop comprimé dans les artères, ses parties rouges, sphériques, qui ne se touchoient que par des points, étant pressées, se toucheront par un plus grand nombre de points, deviendront adhérentes les unes aux autres, et cela d'autant plus facilement, que pendant la fièvre, et lorsque le mouvement du sang est accéléré, la partie aqueuse qui tenoit ces globules séparés se dissipe. C'est pour cette raison que les maladies inflammatoires sont plus dangereuses dans les personnes robustes, dans les gens de la campagne et dans ceux qui font de violens exercices, parce que leur sang a plus de consistance, est plus fourni de globules rouges, et a moins de parties aqueuses ; c'est par la même raison que les chevaux, les bœufs qui travaillent beaucoup, dont les fibres sont fortes et tendues, dont le sang est d'un rouge plus foncé que le nôtre, sont plus en danger dans les maladies inflammatoires ; il faudroit donc, sitôt qu'on s'aperçoit qu'elles sont de cette nature,

recourir promptement à la saignée ; car si l'on attendoit que l'engorgement dans les petits vaisseaux fût tel que leurs parois en fussent rompues, cette opération deviendroit inutile, et l'inflammation se termineroit par la suppuration, si elle n'alloit pas jusqu'à la gangrène. On sent bien que les boissons tempérantes et délayantes ne sont pas moins nécessaires que les saignées.

Si au contraire on apercevoit des signes de putréfaction, il faudroit aussitôt avoir recours aux remèdes évacuans, tant pour débarrasser les premières voies des matières corrompues qui y croupissent, et qui en passant dans le sang lui communiqueroient leur caractère et augmenteroient la putréfaction, que pour faire dégorger les glandes du canal intestinal par les irritations modérées des cathartiques sur leurs vaisseaux excrétoires ; ce qui favorise l'évacuation d'une grande quantité de mauvais sucs dont le sang se dépure. Les premières voies étant débarrassées, les digestions se font mieux, elles fournissent au sang un meilleur chyle, les secrétions se rétablissent, et les boissons antiseptiques, qu'il convient d'employer

dans ce cas, achèvent de détruire le virus qui avoit infecté les humeurs.

Ce sont ici des remèdes généraux ; mais il en est d'autres dont on doit se servir suivant les circonstances, et en se conformant aux indications de la nature : voyons comment et dans quel cas il faut les appliquer.

L'anatomie comparée nous apprend que la structure des bestiaux diffère peu de la nôtre ; les fonctions animales et vitales sont les mêmes, les secrétions se font de même : pourquoi donc ne pas employer dans leurs maladies les mêmes remèdes que nous employons dans les nôtres ?

Si l'on avoit à traiter une maladie épidémique qui attaquât les bestiaux ; si elle s'annonçoit avec une éruption cutanée ou avec des boutons de petite vérole, telle que celle de 1690 ; décrite par Ramazzini, il faudroit examiner son caractère, car les éruptions cutanées proviennent quelquefois de la violence de la fièvre, des alimens âcres et stimulans, des remèdes et des cordiaux dont on a trop fait d'usage ; alors on ne peut rien attendre de bon de l'éruption des exanthèmes ; mais quelquefois elle est

le produit d'un effort de la nature qui chasse au-dehors ce qui l'incommode, pour-lors ces éruptions sont avantageuses, et il faut les favoriser. Dans le premier cas, la fièvre est vive, la chaleur très-considérable, et tous les signes de l'inflammation paroissent; dans le second cas, le pouls est foible quoique précipité, et les forces abattues; on sent bien qu'on doit se conduire différemment dans ces deux positions. Dans la première, il faudroit recourir promptement à la saignée, mettre en usage les boissons rafraîchissantes, telle que l'eau, dans laquelle on aura fait dissoudre du salpêtre, du sel de prunelle; il faut une once de salpêtre sur environ quinze livres d'eau; à la place du nitre ou salpêtre, on peut y mêler du vinaigre ou de l'esprit de vitriol jusqu'à une agréable acidité; on ne donnera aux animaux malades qu'une nourriture légère, de l'herbe fraîche, du son bouilli; par ce moyen on pourra empêcher les progrès de l'inflammation, et dissiper par la résolution celle qui seroit déjà formée. Dans la seconde position au contraire, il faudroit bien se garder d'employer les mêmes remèdes; les

saignées seroient mortelles ; elles feroient disparoître l'éruption qu'il faut favoriser par la thériaque, qu'on fait prendre à un bœuf, à un cheval, à la dose d'une once ; on soutiendra l'éruption, en lui donnant tous les jours deux cuillerées de souffre en poudre fine mêlé avec du son ; la boisson sera de l'eau dans laquelle on fera dissoudre du sel marin. Ce sel est un diurétique qui aide à dépurer le sang par la voie des urines. (*prem. vol. des Mém. prés. à l'Acad.*) On facilitera de plus en plus cette dépuration par un seton qu'on fait dans les bœufs au fanon, en perçant avec un bistouri la peau de part en part. On passe à travers l'ouverture faite par le bistouri, une languette de toile enduite de basilicum, ayant soin de nettoyer tous les jours la plaie et la toile qui se charge de pus, en tirant à chaque pansement l'une des extrémités de la languette, pour faire sortir de la plaie la partie de la toile qui est chargée de pus. Si malgré cela l'éruption ne se soutenoit pas, il faudroit réitérer la dose de la thériaque, et donner de temps en temps pour boisson de l'eau, dans laquelle on auroit fait bouillir

de

de la salse-pareille, et du sassafras ou de la racine de contrayerva.

La maladie contagieuse qui parut dans la Hesse en 1695, se terminoit (20) par une phthisie pulmonaire qu'on auroit pu prévenir et combattre avantageusement dans le commencement par des saignées, des boissons tempérantes, nitrées ou acidules; souvent on seroit parvenu à résoudre l'inflammation, à l'empêcher de se terminer par la suppuration. Si cependant en pareil cas on ne pouvoit pas entièrement la parer, il seroit très-à-propos de donner tous les jours aux animaux malades une demi-once de soufre, et autant de cinabre d'antimoine qu'on mêleroit avec du son; en même temps on les brosseroit fortement, opération qu'on répéteroit souvent, pour déterminer, vers les couloirs de la peau, la matière qui produiroit des abcès dans le poumon. La petite vérole qui n'a pas bien suppuré, forme des dépôts sur la poitrine; par la raison des contraires, une éruption cutanée, une détermination des humeurs vers la peau doit dégager la poitrine, c'est ce que nous voyons tous les jours. Un ulcère, un cau-

tère, sont des égouts qui déchargent le poumon ; on auroit pu prévenir ainsi la phthisie, puisqu'elle étoit produite par la même cause, qui, trois ans auparavant, avoit produit la petite vérole ; c'étoit entrer dans les vues de la nature.

La maladie contagieuse qui a régné en France et dans toute l'Europe, depuis 1740 jusqu'en 1750, et qui avoit paru précédemment dans les années 1711 et 1712, en Hongrie, en Allemagne et en Italie, s'annonça avec les symptômes d'une fièvre putride, maligne, inflammatoire ; comme le gosier, les ventricules et les intestins étoient extrêmement irrités par une humeur caustique, la première attention qu'on devoit avoir dans la curation d'une pareille maladie, étoit de tempérer la grande acrimonie de cette humeur par une boisson antiseptique, adoucissante, et de prévenir l'inflammation qu'elle peut causer, par une saignée. On commence donc par faire avaler matin et soir aux animaux malades, un verre d'huile d'olives, de lin ou de noix, avec un demi-verre de vinaigre mêlé dans une chopine d'eau légèrement tiède ; on ne

leur donne presque les deux premiers jours que de l'eau mêlée avec du vinaigre ou de l'esprit de vitriol, ou avec une décoction d'oseille jusqu'à une agréable acidité ; car il faut les tenir à la diète, et mettre tout au plus devant eux quelques poignées de son maigre qu'on aura fait bouillir, pour laisser dégorger les ventricules qui sont remplis d'alimens, comme nous l'avons observé ; aprés quoi on leur donnera une once de safran des métaux pulvérisé ; ou ce qui est mieux encore, on fait infuser pendant vingt-quatre heures l'once de safran des métaux dans une pinte de vin blanc, et on leur fait avaler le tout avec la corne ou un entonnoir ; la dose pour les chevaux, les bœufs et les vaches, est d'une pinte, et d'un demi-setier pour les brebis ; les animaux qui ont pris ce remède doivent rester tout le jour chaudement à l'étable, et ne manger que le soir, parce qu'il agit autant par la transpiration que par les selles. J'ai éprouvé plusieurs fois l'efficacité de ce remède ; néanmoins la violence de la maladie ne permet pas de s'y borner. Le seton que nous avons déjà proposé ailleurs, est

ici de la plus grande utilité. Si les gens de la campagne n'avoient pas la facilité de se procurer du safran des métaux, ils pourroient lui substituer deux onces de racines de bryone sèche et réduite en poudre, ou une once et demie de celles de cabaret. Le safran des métaux vaudroit cependant beaucoup mieux. Quant aux racines de gratiole et de tithymale, je les crois trop corrosives (21) pour favoriser l'écoulement de la bave et de la morve ; on soufflera dans les naseaux de la poudre d'ellébore ou de marron d'Inde, et on lavera tous les jours la bouche avec le vinaigre thériacal.

Si malgré ces remèdes, les accidens de la maladie ne diminuent pas, il faudroit avoir recours au quinquina, qu'on donneroit soir et matin à la dose d'une demi-once, associé avec deux gros de sel de prunelle et vingt grains de camphre ; ces remèdes sont d'excellens antiseptiques, et spécialement le quinquina, dont on connoît la vertu dans les cas de gangrène : les gens de la campagne qui trouveroient ce remède trop coûteux, pourroient lui substituer une demi-once de racine de gentiane avec une

demi-once de suie de cheminée ; il faut prendre celle des cuisines , parce qu'elle est plus chargée de sel ammoniac ; on lui associe également le sel de prunelle et le camphre, parce que rien n'est plus essentiel que de rétablir les secrétions , et que ces remèdes dégagent les couloirs de la peau et ceux des urines. A la place du vinaigre thériacal, on peut prendre du fort vinaigre, dans lequel on dissout une poignée de sel , et on écrase quelques têtes d'ail mondées ; on notera que si la saignée n'a pas été pratiquée dès le commencement, elle devient dans la suite plus nuisible que profitable.

Lorsqu'on voit au poitrail et aux aines des tumeurs dures , des bubons , comme on l'aperçut dans l'épidémie qui succéda en Allemagne à celle de Hongrie ; et qu'on regarda comme une suite de cette dernière ; alors il faut appliquer des ventouses sur ces tumeurs et ces bubons , pour y attirer une plus grande quantité d'humeurs , scarifier la partie , la faire suppurer avec l'onguent de styrax , le basilicum , ou quelqu'autre suppuratif ; et pour déterminer la matière, qui est le foyer de la maladie, à s'échapper

tant par cette voie que par les couloirs de la peau, on fait avaler tous les jours à l'animal malade, une demi-once de suie de cheminée dans un verre de vinaigre thériacal. On a souvent eu lieu d'observer que la suppuration des bubons des parotides, étoit un égout, une crise salutaire, qui terminoit les fièvres malignes pestilentielles.

Le vinaigre thériacal n'est autre chose que du vinaigre ordinaire et très-fort; on en prend une bouteille, dans laquelle on fait dissoudre deux onces de thériaque.

Si l'on apercevoit sur la langue (22) des bestiaux une vessie rouge, qui finit par devenir noire, telle qu'on l'observa l'année dernière et en 1731, il faut se défier de cette vessie; c'est une pustule maligne qui les fait périr dans 24 heures, par conséquent le remède doit être très-prompt; on doit cerner au plutôt cette vessie, la séparer de la chair vive, enlever la peau et tout ce qui paroît noir, laver ensuite la plaie au moins trois fois par jour avec le plus fort vinaigre, dans lequel on aura fait dissoudre du sel, jusqu'à ce qu'elle soit cicatrisée.

On a publié, sous le nom de M. Fradet, secrétaire de l'intendance de Châlons en Champagne, un remède pour prévenir ce mal. Il consiste à frotter deux fois par jour la langue des bestiaux avec un linge trempé dans la décoction suivante.

Prenez de la rue, de l'absinthe, des aulx, de la suie de cheminée, une poignée de chaque espèce, du poivre et du sel de chacun deux pincées; faites bouillir le tout pendant cinq à six minutes, dans une pinte du plus fort vinaigre; si la maladie est déclarée, on cerne la vessie et on l'enlève, comme nous venons de le dire; on lave plusieurs fois dans la journée la plaie avec du vinaigre, dans lequel on aura mis une poignée d'ail, une poignée de sel, une cuillerée de poivre, de la suie de cheminée, du vitriol bleu, et de l'alun de la grosseur d'une noix muscade; on peut supprimer le vitriol bleu et l'alun qui, étant très-astreingens, froncent les fibres de la langue, entretiennent l'inflammation dans cette partie, et empêchent l'animal de manger.

Le claveau, ou petite vérole (23), est la maladie la plus dangereuse qui, après

la peste, puisse infecter un troupeau. Nous ne la distinguerons pas, comme M. Hastfer, en petite vérole du printemps, de l'été, et de l'automne, parce qu'elle règne aussi l'hiver ; mais en discrète ou bénigne, maligne et confluente. La petite vérole bénigne ou discrète n'a pas besoin de remèdes, on peut et on doit l'abandonner à la nature. La confluente au contraire demande les plus grandes attentions. Quelles que soient les causes de cette maladie, que les médecins Arabes attribuent à un levain héréditaire, et Sydenham à des miasmes venimeux : quelle que soit la matière qui la produit, on ne doit en attendre l'expulsion que de la suppuration et du dessèchement des pustules par lesquelles le claveau se manifeste ; il faut donc qu'il y ait une éruption ; mais quelquefois l'inflammation est languissante, l'éruption est foible, paroît avec peine, ou est supprimée ; quelquefois aussi l'inflammation est à son plus haut point, et l'éruption si considérable, qu'on ne peut en attendre une résolution avantageuse ; on ne doit donc pas suivre la même méthode dans la curation de cette maladie ;

car si on la traite par des cordiaux, dans le dessein de favoriser l'éruption, souvent on augmente l'inflammation qui n'étoit déjà que trop considérable; si au contraire, on ne se sert que de remèdes antiphlogistiques, on concentre le venin qui va former des dépôts dans l'intérieur du corps. C'est par conséquent le caractère de la maladie qui doit nous diriger. Si donc la fièvre étoit vive, et qu'on fût menacé d'une inflammation considérable, il faudroit d'abord faire une saignée à la jugulaire, et même répéter la saignée, parce qu'on ne tire aux moutons que deux à trois onces de sang à chaque fois. On a remarqué dans l'épidémie de Beauvais, que cette opération avoit été très-avantageuse; elle diminue quelquefois le nombre des boutons, mais ceux qui restent deviennent plus larges et suppurent plus abondamment. On donne tous les jours aux animaux malades deux gros de salpêtre incorporés avec du miel, et pour boisson de l'eau tiède dans laquelle on mêle du vinaigre ou de l'esprit de vitriol jusqu'à une agréable acidité. On ne doit point oublier ici le seton; si les boutons étoient violets,

ou de couleur de pourpre, ils annonceroient la gangrène ou tout au moins une disposition prochaine à la gangrène. Dans ce cas, il faut se presser de leur donner deux ou trois fois par jour un gros de quinquina, un demi-gros de sel de prunelle et huit grains de camphre incorporés dans du miel. Ces boutons violets sont de mauvais augure et annoncent une mort prochaine ; cependant on a sauvé quelques moutons désespérés par le traitement que nous venons d'indiquer : il faut les tenir à l'étable et les empêcher de sortir, sur-tout en hiver.

Si l'éruption étoit difficile et les forces languissantes, non-seulement on s'abstiendroit de la saignée, mais on auroit recours aux remèdes qui poussent vers les couloirs de la peau ; on donneroit jusqu'à un gros de poudre de vipère, dans une décoction de racine de contrayerva. On appliqueroit un emplâtre vésicatoire au cou, après avoir bien enlevé la laine. Cet emplâtre doit être sans graisse, et fait avec le levain, le vinaigre et les cantharides en poudre. On le tient long-temps appliqué, parce que les cantharides mordent avec peine sur la peau

des moutons : on pourroit même de temps en temps employer la décoction des bois sudorifiques; car la boisson ordinaire doit être de l'eau dans laquelle on a fait dissoudre du sel marin.

Lorsque les boutons reparoissent, on entretient l'éruption en donnant tous les jours une demi-once de fleurs de soufre avec autant de baies de laurier en poudre, le tout mêlé dans un peu de son; on continue ces remèdes jusqu'à ce que les boutons commencent à suppurer, alors on supprime le soufre et les baies de laurier, mais on persiste à leur donner pour boisson de l'eau rendue diurétique par le sel marin. On a soin d'entretenir l'écoulement de la morve, en lavant le nez avec une décoction de tabac, et en soufflant dans les narines de l'ellébore et de la bétoine en poudre; car quoique l'abondance de la morve soit de mauvais augure, ce n'est pas que son écoulement ne soit très-avantageux, de même que le ptyalisme dans les hommes, mais c'est que ce symptôme dans le clavin annonce toujours beaucoup de putréfaction.

Lorsqu'il est sec, comme il forme toujours quelque dépôt ou sur les yeux ou sur la poitrine, il est très-à-propos de purger les moutons avec une demi-once d'assa-fœtida en poudre, qu'on leur fait manger avec du son pendant la journée.

M. Hastfer, suédois, (dans son ouvrage sur la manière d'élever et de perfectionner les bêtes à laine) traite cette maladie bien différemment de ce que nous venons de dire; il en attribue la cause à l'abondance des humeurs; il ne prescrit que des remèdes dessicatifs, sudorifiques, du sel, de la livèche, de l'eupatoire, quelques grains de civette, et le tout sous une forme sèche : bien plus, il ne veut pas qu'on donne à boire aux brebis tant qu'elles sont malades. Cette méthode peut être bonne pour la Suède, pays froid, où la transpiration est peu abondante, les plantes plus aqueuses et le sang plus chargé de sérosités; mais je doute qu'on réussît en les traitant ainsi en Languedoc et en Provence, où les alimens sont plus secs et portent moins d'humidité dans le sang. Il faut toujours avoir égard au pays, au climat, dans le traitement des

maladies, soit épidémiques ou autres. La position de Naples sur le bord de la mer, en face d'un volcan, dans un pays qui abonde en soufre; celle de Rome, dans une campagne baignée par un fleuve qui a peu de pente, et où les eaux séjournent, sont bien différentes de Paris, de Lyon, villes plus méditerranées et dans un climat plus froid. Cette différence dans la position et le climat doit en apporter dans les maladies épidémiques, et par conséquent dans leur traitement. S'il est avantageux de connoître la nature des maladies épidémiques des bestiaux, et de savoir les combattre par des remèdes victorieux, il l'est encore davantage de savoir les en garantir (24). Prévenir une maladie, c'est se soustraire aux causes qui la produisent, ou rendre leur action nulle. Lorsqu'elle est l'effet de la constitution de l'air, il est bien difficile d'en préserver les animaux; ainsi que nous, ils sont continuellement exposés à son contact immédiat, ils le respirent, il s'introduit avec les alimens dans les entrailles, il pénètre dans les vésicules aériennes du poumon, où il dépose de même que sur toute

la surface du corps, les miasmes dont il est chargé, et sur lequel il agit par son plus ou moins d'élasticité, et selon qu'il est plus dense ou plus raréfié : néanmoins il est prouvé par plus d'un exemple qu'on peut changer sa constitution. On sait de quelle utilité furent ces feux que fit allumer Hippocrate pendant la peste. Levinus Lemnius (*Lib.* 11, *de Occult. nat. mirac. cap.* 10.) dit que la garnison de Tournai éloigna la peste de cette ville en tirant tant de coups de canon, et en brûlant tant de poudre, que l'air en fut changé et la ville délivrée de ce terrible fléau. Rien effectivement n'est plus propre à corriger les mauvaises qualités d'un air corrompu que ces excellens antiseptiques, l'acide sulphureux et nitreux dont l'air reste chargé après la déflagration du phlogistique dans la poudre à canon. Il n'y auroit donc rien de mieux que de faire brûler dans les étables du soufre associé avec du salpêtre, ou d'y faire bouillir du vinaigre jusqu'à ce qu'il fût totalement évaporé. On peut encore y brûler des baies de genièvre, de la myrrhe, de l'oliban, de l'assa-fœtida; mais ces derniers

parfums ne doivent être employés que l'hiver, ils sont d'ailleurs moins efficaces que les acides. Il faut aussi tenir ces étables le plus nettes qu'il est possible, en blanchir les murs ou les laver avec le vinaigre, renouveler souvent la litière, ouvrir des portes ou des fenêtres du côté du Nord; c'est ainsi qu'on corrige les mauvaises qualités de l'air.

On se soustrait encore à son action et on la rend nulle, en disposant les bestiaux à en être peu affectés. Ainsi quand la constitution épidémique est inflammatoire, il est à propos de leur faire une saignée, de leur donner de temps en temps des boissons acidules, de ne pas les laisser exposés aux grandes chaleurs, de ne pas les forcer de travailler, et d'empêcher qu'ils ne passent subitement d'un lieu chaud dans un lieu froid, ou qu'étant échauffés ils ne boivent de l'eau trop froide. Si au contraire la nature de l'épidémie étoit putride, il conviendroit de les purger, ou avec le safran des métaux (25), ou avec l'assa-fœtida, ou les racines de bryone, de cabaret; de leur donner des boissons acidules, anti-

septiques, de les brosser souvent, soit pour enlever les miasmes contagieux adhérens aux poils, et qui pénétreroient dans la peau, soit pour rendre la transpiration plus abondante. On ne sauroit croire combien de maux cause la suppression de la transpiration, et combien on en prévient en rétablissant son écoulement. (*Voy. Sanctorius et de Gorter.*)

Lorsque les maladies épidémiques du bétail viennent de la mauvaise qualité des alimens, il est certain qu'il est en notre pouvoir d'en prévenir un grand nombre. Bannir des prés et des pâturages les plantes nuisibles dont nous avons parlé, former des prairies artificielles, empêcher qu'on n'abreuve le bétail dans des eaux croupissantes et corrompues, c'est détruire la source de beaucoup de maladies. Tout le monde connoît à présent l'avantage des prairies artificielles, le bénéfice qu'on en retire n'est pas ce qui entre ici en considération, mais la bonté des plantes qui les composent; le trèfle, la luzerne, le sainfoin, le raygrass, sont des plantes aussi saines que nourrissantes. Comme elles parviennent

viennent à une certaine hauteur, on pourroit les garantir des effets de la nielle, ce que l'on ne pourroit pas faire à l'égard des herbes rampantes. Dans quelques pays, lorsque l'on s'aperçoit que la nielle s'est attachée au blé, deux hommes tenant chacun l'extrémité d'une corde, parcourent toutes les terres ensemencées, en se tenant aussi éloignés l'un de l'autre que la longueur de la corde peut le leur permettre; cette corde, soit en faisant courber la tige du blé, soit en lui imprimant quelques secousses, fait tomber la nielle; si cette manœuvre est bonne, ce que je n'ose garantir, on pourroit pratiquer la même chose à l'égard des prairies artificielles, lorsqu'on s'aperçoit qu'elles sont infectées par cette rosée. Quant aux herbes rampantes qu'on ne sauroit en préserver par ce moyen, il faudroit empêcher que le bétail ne s'en nourrît lorsqu'elles sont encore chargées de cette rouille; il faudroit encore attendre que la poussière noire engendrée par la rouille eût été dissipée par les vents, et que les plantes eussent repoussé de nou-

velles feuilles, les premières ayant été détruites par cette rosée corrosive (26).

Nous avons dit que pendant la peste de Londres, l'eau s'étoit chargée d'une pellicule bleue qui, donnée à un chien, mêlée avec du pain, le fit mourir dans le même jour. Cette pellicule se trouve toujours sur les eaux qui n'ont point de cours. Elle est plus ou moins dangereuse, selon que l'air est plus ou moins infecté, et l'eau plus chargée de corps étrangers; il est donc de la dernière conséquence d'empêcher le bétail d'en boire, et s'il n'y en avoit point d'autre, il seroit essentiel de la bien battre avant que de le conduire à l'abreuvoir : c'est ainsi que sur les vaisseaux, en brassant l'eau quand elle est corrompue, on parvient à la rendre moins mal-saine, les impuretés se précipitant au fond des tonneaux. Boyle ne manquoit pas de se pourvoir de celle qui restoit sur les vaisseaux après des voyages de long cours; il prétendoit qu'ayant été très-souvent battue, elle ne contenoit rien qui lui fût étranger, et que c'étoit la plus pure de toutes les eaux.

Si l'on n'a pas été assez heureux pour garantir ses troupeaux des maladies contagieuses, on doit faire tous ses efforts pour en empêcher les progrès. On ne peut y réussir qu'en interceptant (27) toute communication des animaux sains avec ceux qui sont infectés, sans quoi la maladie ne se transmet que trop aisément. Les bœufs coupent l'herbe avec leur langue (28), leur salive par conséquent s'attache à celle qu'ils ont coupée, s'ils sont malades l'herbe est infectée; que d'autres bœufs viennent la brouter, ils contracteront la maladie dont les premiers sont atteints. Ces animaux aiment à se lécher; comme ils ont la langue très-rude, ils détachent aisément de la peau de leurs voisins une quantité de poils, dont il se forme dans leur estomac des égagropiles qui les incommodent beaucoup, lorsqu'ils sont d'une grosseur considérable; mais ce n'est pas ici le plus grand mal. La transpiration est viciée dans l'état de maladie, et le poil tombe aisément; cette humeur viciée, adhérente aux poils qu'un bœuf sain aura avalés, est un germe qui va faire éclore la maladie dans ce dernier:

il en sera de même pour les autres animaux, dont plusieurs ont le défaut de se lécher. Il faut donc souvent les visiter, non-seulement séparer les sains de ceux qui ne le sont pas, mais de ceux en qui l'on soupçonne la moindre indisposition, abandonner les pâturages, les abreuvoirs communs; il faut que les crêches, les auges, les baquets qui ont servi aux uns ne servent point aux autres, à moins que le tout n'ait été lavé ou avec de l'eau de chaux, ou avec le vinaigre, et ensuite parfumé; que les personnes qui ont soin des malades ne passent pas auprès de ceux qui se portent bien, avant que de s'être lavé, et d'avoir changé d'habits, ou du moins que ces habits soient de toile et non pas de laine, ce qui transmet plus aisément la contagion.

On ne sauroit apporter trop d'attention à ce que les cadavres soient enterrés profondément, sur-tout dans les pays chauds et humides, soit pour empêcher que les animaux carnassiers ne s'en infectent et ne répandent encore davantage la contagion, soit pour ne pas augmenter les exha-

laisons putrides dont l'air n'est déjà que trop chargé; elles pensèrent nous être funestes à Minorque. Cette île n'étant qu'un rocher recouvert d'une couche de terre peu profonde, il ne fut pas possible d'enterrer les bœufs qui moururent; on les jeta dans le port attachés à des poids très-lourds; mais malgré cette précaution ils surnagèrent peu de temps après, ce qui arrive toujours. L'air qui est contenu dans les humeurs, et qui y reste dans un état de dissolution et sans élasticité, venant à reprendre son ressort en se dégageant de ces humeurs lorsqu'elles tombent en dissolution, se débande, occupe beaucoup plus d'espace qu'il n'en occupoit auparavant, augmente sensiblement le volume des corps, sans augmenter leur pesanteur; l'augmentation de leur volume les rend plus légers que la colonne d'eau qui les soutient : ils surnagent. Ces bœufs, d'une puanteur horrible, infectèrent l'air du port : déjà on voyoit beaucoup de malades parmi ceux qui demeuroient habituellement sur les vaisseaux, lorsqu'on éloigna les cadavres en les conduisant avec des chaloupes en pleine

mer; mais ayant été rejetés dans le port par les courans, on fut obligé de les brûler. Ce qu'on vient de dire prouve qu'on ne doit jamais jeter les corps morts dans les rivières, tant parce qu'ils ne restent au fond de l'eau qu'un certain temps, après lequel ils surnagent et infectent l'air, que parce qu'ils communiquent à l'eau une très-mauvaise qualité.

J'ai remarqué avec regret dans le cours de l'épidémie qui a régné depuis 1740 jusqu'en 1750, qu'on ne prenoit pas dans nos campagnes la moindre précaution pour en empêcher les progrès. On écorchoit les bœufs et les vaches qui mouroient, on gardoit leur peau; économie funeste au bétail et ruineuse pour le maître. Il ne doit être permis de garder ces peaux qu'après les avoir fait macérer quelque temps dans de l'eau de chaux.

Le fumier est encore un de ces objets auxquels on ne fait pas assez d'attention; car il est très-propre à communiquer la contagion quand on le laisse exposé à l'air. Tout celui qui provient des animaux malades doit être brûlé ou enterré profondément.

Lorsqu'on est obligé de faire passer du bétail dans une écurie précédemment infectée, on ne sauroit prendre trop de précaution pour en bien nettoyer le sol, les murs et les planchers, et pour en purifier l'air; on a observé que des animaux sains avoient été atteints de maladies contagieuses, pour avoir été mis dans des étables où avoient été d'autres animaux malades, quoiqu'ensuite elles eussent demeurées vacantes un temps assez considérable. Trincavel rapporte (*Lib.* 3, *Consil.* 17.) que des cordes qui avoient servi à porter des cadavres dans un temps de peste, furent tirées d'un coffre vingt ans après par un domestique qui mourut de la peste, et avec lui dix mille hommes. Sennert (*T.* 2, *pag* 150.) parle d'une peste de Breslau, qui fut communiquée par des linges, en 1553, quoiqu'ils eussent restés enfermés depuis 1542. Puisque le virus, les miasmes contagieux, si long-temps assoupis, conservent toutes leurs forces, peut-on purifier les étables avec trop de soin ? Ce n'est pas assez de les nettoyer, d'en tenir les portes et les fenêtres ouvertes, il en faut laver le

plancher et les murs avec le vinaigre ou de l'eau de chaux, y faire brûler des parfums, bouillir du vinaigre, de l'esprit de nitre, jusqu'à ce qu'ils soient totalement évaporés. Avec les précautions dont on vient de parler, on peut se flatter de prévenir beaucoup de maladies contagieuses, d'en empêcher les progrès, et de guérir, avec le petit nombre de remèdes que nous avons indiqués, une grande partie des bestiaux qui en seront attaqués.

Ecce autem duro fumans sub vomere taurus,
Concidit, et mixtum spumis vomit ore cruorem.

NOTES

Sur le Mémoire qui a remporté le prix de la Société royale d'Agriculture de Paris.

Année 1765.

(1) Il est singulier qu'un intérêt réel ait produit si peu d'effet sur l'esprit des hommes, et que le traitement des maladies, soit épizootiques, soit particulières, dont les animaux les plus utiles sont si fréquemment attaqués, ait été constamment abandonné à des aveugles, gens dépourvus de toutes connoissances et de tout principe. La France et les autres nations devront désormais à un ministre, dont toutes les vues tendent au bien des peuples et aux progrès de l'agriculture, l'établissement d'une véritable médecine vétérinaire, fondée sur une théorie saine, lumineuse, et toujours d'accord avec l'expérience et l'observation. Il a paru du moins qu'on peut attendre ces avantages de l'école qui a été formée sous ses auspices et par ses ordres; et les principales cours de l'Europe ne se sont sans doute hâté d'y envoyer des élèves, que parce qu'elles en ont conçu les mêmes espérances.

(2) Les maladies contagieuses sont celles qui se répandent par communication, et qui se propagent d'un corps à un autre de plusieurs manières; à une certaine distance par le moyen de l'air; de proche en proche par la voie des selles, brides, couvertures, harnois, jougs, qui ont servi à l'animal malade, et par contact, c'est-à-dire, par attouchement immédiat. Toutes les maladies contagieuses ne sont pas épidémiques ou épizootiques. On appelle de ce dernier nom celles qui, attaquant indistinctement pendant un espace de temps plus ou moins long, et dans une

étendue de pays non limitée, une quantité plus ou moins considérable d'animaux d'une même espèce, et quelquefois d'espèces différentes, dépendent toujours d'une cause accidentelle, commune et générale. On dit maladie épizootique d'ἐπὶ *super* ζῶον, *animal*, comme on dit épidémie, d'ἐπὶ *super* δῆμος, *populus*. Il est donc des maladies contagieuses qui ne sont qu'endémiques, sporadiques, etc. Les maladies endémiques étant en quelque sorte naturelles, propres, familières, habituelles à certaines provinces ou cantons relativement à l'air, à la situation, aux pacages, aux pâturages, aux eaux de ces mêmes lieux, y demeurent comme fixées sans s'étendre au loin, et se montrent ou se renouvellent en tout temps. Quant aux maladies que l'on nomme sporadiques, qui, si l'on peut s'exprimer ainsi, sont éparses et dispersées par-tout indifféremment et dans toutes les saisons, elles affectent indifféremment quelques individus et sont dues à des causes particulières. Telle est, par exemple, la morve dans les chevaux. Il est encore des maladies annuelles, et celles-ci sont le plus souvent endémiques. Elles reparoissent en un temps déterminé de l'année dans les mêmes lieux et à peu près dans les mêmes saisons, ordinairement au commencement du printemps ou à la fin de l'automne. Telle est la péripneumonie qui, dans certains cantons de quelques provinces de France, et notamment de la Franche-Comté, afflige annuellement les bêtes à cornes. Elle est connue dans celle-ci sous le nom bizarre de *Murie*. Parmi ces diverses maladies, il est important d'observer qu'il en est d'aiguës, et qu'il en est de chroniques. Le danger des premières est toujours plus pressant, et leur issue funeste ou non funeste toujours plus prompte. La durée des secondes est plus ou moins considérable, leur diminution ou leur progrès n'ont lieu que d'une manière insensible. Elles sont de plus bénignes ou malignes; bénignes, si, n'ayant pas une cause vraiment et essentiellement pernicieuse et contraire à la vie, elles ne portent pas un trouble énorme et un désordre subit dans les fonctions; malignes, si, affectant bientôt les parties d'où résul-

tent la force et la vigueur de l'animal, elles le précipitent dans l'abattement ; si les symptômes en sont insolites, si leur marche n'a rien de régulier ; enfin, si refusant de céder à l'énergie des médicamens les plus efficaces et les mieux éprouvés, elles emportent plus ou moins rapidement un nombre considérable de malades.

(3) La véritable expérience est l'ame de la médecine des animaux, comme elle est l'ame de la médecine des hommes ; mais il faut faire une grande distinction de ce qu'on appelle routine, et de ce que l'on nomme, où l'on doit nommer expérience. L'une n'est qu'une pratique aveugle destituée de toutes connoissances, de toutes réflexions ; l'autre naît d'une suite d'observations sur l'espèce et le génie des maladies, sur leurs progrès, sur les signes qui manifestent les différentes causes qui se sont réunies et qui ont concouru à leurs productions, sur les remèdes qui ont été mis en usage, sur les effets qui en ont résulté. Souvenez-vous toujours, dit Hippocrate, de ce qui a opéré la cure des maladies, des formes sous lesquelles elles se sont montrées, des changemens qu'elles ont laissé apercevoir, et de leur différentes manières d'être et d'agir dans les différens sujets : Voilà le commencement, le milieu et la fin de la médecine. *Hoc enim principium est in medicina, medium et finis. Hipp. lib. de decent. ornat.* §. 8.

(4) Quelque foibles que soient les lumières qu'on peut attendre de la lecture des ouvrages des anciens, la société royale d'agriculture, persuadée que les plus légers secours sont toujours d'une véritable utilité, quand on est dans une disette extrême, a pensé qu'on ne devoit pas dédaigner les notions que leurs écrits pouvoient donner. Ils n'offrent pas une histoire détaillée des maladies des animaux ; ils n'en développent ni la nature, ni la marche, ni les événemens ; nulle idée du mécanisme des corps animés, et par conséquent nulle connoissance des lois de leurs mouvemens et des causes de la vie, de la santé et de la mort ; mais on peut y trouver, sinon des symptômes bien vus, du moins des indices capables de conduire des gens d'ailleurs éclairés

à la découverte des vrais mouvemens maladifs, sous le poids desquels des troupeaux entiers ont succombés. Telle est la raison qui a déterminé la société à proposer dans le dernier programme qu'elle a fait distribuer, toutes les recherches possibles sur ce qui a été dit et pensé avant nous, soit par des médecins, soit par des écrivains qui ont traité de l'économie rurale, soit par les historiens et par les poètes mêmes, relativement aux maladies épizootiques. Ces derniers, on en convient, peuvent s'être permis des écarts ordinaires à une imagination qui s'enflamme ; le vrai n'est pas toujours néanmoins tellement étouffé et noyé dans des fictions, qu'on ne puisse l'apercevoir et en profiter, et rien n'est à mépriser dans un art qu'il s'agit, pour ainsi dire, de créer et de tirer des ténèbres.

(5) On ne peut pas dire que Columelle ait été absolument muet sur les maladies contagieuses et épizootiques. Il parle, liv. 6, chap. 5, des maladies pestilentielles des bœufs. Il prescrit ce qui est à faire quand un troupeau en est attaqué, et qu'il s'agit de préserver les animaux sains de la contagion. Il propose aussi des remèdes et un traitement curatif. Il fait mention, dans le chap. 13 du même livre, de la gale, de la rage, et de cette espèce de peste appelée par les Latins *coriago*, qui, selon lui, est annoncée par une adhérence très-forte et contre nature des tégumens à la colonne vertébrale et aux côtes, que quelques-uns appellent *phthisie*, et qui, suivant le vulgaire des campagnes, est un signe de ce qu'ils nomment *charbon* ; enfin, dans le chap. 14, il n'a pas oublié l'exulcération des poumons, et par conséquent la phthisie qui suit ordinairement des péripneumonies malignes, inconnues ou négligées. La gale des moutons, ses causes prétendues ; le claveau qu'il définit assez mal ; la maladie appelée *pusula* par quelques-uns, dénommée par lui, *ignis sacer*, *feu sacré*, et dont les symptômes portent avec eux tous les caractères de la petite vérole ou du vrai claveau ; les dartres dont le siége est sur les lèvres des agneaux, qui donnent la mort aux brebis mères qui les allaitent, etc. sont

autant de maladies qu'il regarde avec raison comme contagieuses, et qui sont l'objet du chap. 5 de son 7.me livre. Dans le chap. 8 il traite de la peste des chèvres, dont les troupeaux, dit-il, sont plutôt détruits et ravagés en pareil cas, que ceux qui sont formés de l'ensemble d'autres animaux; enfin, il n'a omis ni les maladies générales des cochons, ni la rage des chiens, etc. Du reste, on ne doit pas croire que Végece, qui a composé un ouvrage *ex professo* sur l'art vétérinaire, et plus particulièrement sur l'hippiatrique ou la médecine des chevaux, ne puisse être de quelqu'utilité à quiconque veut scruter, nous ne disons pas les principes de cette science, mais du moins quelques faits sur lesquels il est indispensable de les appuyer, et qu'il seroit important de connoître.

(6) On trouve dans le second volume des œuvres de Sydenham, imprimé à Genève, chez les frères Detourne, en 1736, non-seulement tout ce que *Bernard Ramazzini* a dit des constitutions épidémiques de 1690, 1691, 1692, 1693 et 1694; mais un ensemble de ce que *Schroeck*, *Harder*, *Valentinus*, *Garhliep*, *Behrens*, *Rayger*, *Stegmann*, *Schelhamer*, *Hoyer*, *Gerbezius*, *etc.* ont écrit des constitutions épidémiques dans divers pays et en différens temps. Les uns et les autres ont été assez attentifs, lorsque le fléau s'est étendu sur les bestiaux, à ne pas omettre cette circonstance, à laquelle ils ne se sont pas absolument arrêté, comme on auroit pu le souhaiter; mais on doit savoir gré à des médecins occupés de la recherche des causes de la mortalité des hommes, d'avoir jeté un moment les yeux sur celle des animaux. *Sunt enim animalia post hominem, ita ars veterinaria post medicinam secunda est. Veget.*

(7) Nous avons un traité de Lancisi sur la maladie contagieuse qui affligea les bœufs dans les états du Pape. Les sages précautions de Clément XI avoient garanti pendant deux ans les provinces qui lui étoient soumises, de la contagion qu'un bœuf avoit apportée de Hongrie dans le Padouan; elle s'étoit propagée de-là dans tous les états de

la république de Venise et dans le Milanois ; enfin, elle avoit pénétré dans le royaume de Naples. En 1713, et au milieu de l'été, on apprit que des marchands de bestiaux conduisoient une grande quantité de bœufs à la foire de Frusino, ville dépendante du domaine ecclésiastique et limitrophe de ce même royaume : pour prévenir tout danger, on défendit sur le champ la tenue de cette foire. Les marchands, dans l'impossibilité où ils se virent de faire les ventes qu'ils avoient projetées, conduisirent par des chemins détournés leurs bestiaux jusqu'à Rome. Là ils les donnèrent à très-bas prix, et ces animaux ayant été vendus de nouveau dans toute la province aux habitans des petites villes et villages, toute la campagne de Rome fut bientôt infectée. Un registre exactement tenu de tous les animaux morts depuis le mois d'octobre 1713, jusqu'au mois d'avril 1714, temps auquel la maladie cessa entièrement dans l'état ecclésiastique, offre un détail effrayant des effets de cette peste qui fit périr 8466 bœufs servant au labour, 10,125 vaches blanches, 2816 vaches rousses, 108 taureaux saillans, 427 jeunes taureaux, 451 bœufs hors d'état de labourer, 2362 veaux, 862 bufles, tant mâles que femelles, et 635 veaux nés de bufles, en tout 26,252 animaux dans l'espace et dans la durée de neuf mois. Si l'on en croit Lancisi, en y joignant ceux qui furent enlevés depuis le 2 août jusqu'au moment de l'établissement du registre, le nombre des morts peut être porté à 30,000.

Il faut lire dans l'auteur même tout ce qu'une sollicitude vraiment paternelle suggéra de soins et d'idées au souverain pontife dans cette triste et fatale conjoncture. On verra qu'on leur dut plutôt qu'aux remèdes, qui tous demeurèrent presqu'insuffisans, l'extinction prompte d'un fléau qui ravagea encore long-temps différens états de l'Italie ; tant il est vrai que la sagesse des lois et l'activité du ministère sont souvent le secours le plus efficace contre les maladies pestilentielles.

Les signes de celle-ci se manifestoient dans quelques animaux par des mugissemens, par une sorte de terreur dont

ils étoient saisis, par mille mouvemens différens qui sembloient naître de cette même terreur, et par une fuite subite et précipitée. D'autres étoient frappés d'une mort soudaine, comme s'ils eussent été atteints de la foudre, et tel étoit le sort des bœufs d'une complexion naturellement foible et débile. On observoit dans presque tous les autres animaux une profonde tristesse, à peine pouvoient-ils soutenir leur tête; leurs yeux étoient troubles et larmoyans; une quantité surprenante de mucosité et de salive fluoit de leurs naseaux et de leur bouche; la fièvre étoit des plus violentes en eux; un abattement considérable ne leur permettoit pas de se tenir debout; leurs poils étoient hérissés; leur langue, la bouche et l'arrière-bouche enflammées, ulcérées, et plus ou moins semées de pustules; d'abord ils s'étoient montrés avec une soif ardente, bientôt ils refusoient et boisson et fourrage; plusieurs avoient un dévoiement considérable; les déjections étoient de couleurs différentes, toujours très-fétides, et quelquefois sanguinolentes. La plupart succomboient dans l'espace d'une semaine, étant atteints de la plus violente oppression. Leur haleine étoit insoutenable par sa puanteur; une forte toux se joignoit très-souvent à tous ces symptômes, etc.

Rarement, dit Lancisi, aperçoit-on les mêmes affections dans les viscères de ceux qui meurent de la peste. Les liquides reçoivent d'abord les particules contagieuses, ils les transmettent ensuite à telles ou telles parties, et de telle ou telle manière, selon les différentes dispositions de ces mêmes parties, c'est ce dont il fut convaincu par l'ouverture de trois cadavres. A l'exception des petits ulcères qu'il remarqua dans la bouche, dans le gosier, dans l'ésophage et à la panse de chacun d'eux, ainsi que des traces gangréneuses qu'il observa sur leurs poumons, toutes les autres lésions lui parurent totalemeut différentes. Dans la panse du premier, qui étoit mort dès le troisième jour de la maladie, il trouva une masse de fourrage extrêmement dure, et dans cette même poche une pelotte que Pline a appelé le tuf des genisses, *juvencarum tophum*, c'est-à-dire, un éga-

gropile. Le foie, les intestins et les poumons du second, qui étoit mort le sixième jour, étoient absolument sphacelés ; le cœur et le cerveau du troisième étoient tombés en pourriture, il ne leur restoit presque point de consistance. Lancisi ne vit d'ailleurs rien de sensiblement remarquable dans les liquides.

Les bœufs les moins âgés et les plus gras, qui travailloient peu et qui étoient bien nourris, étoient plus aisément atteints du mal, et en périssoient plus promptement que les animaux que le travail avoit maigri, et qui étoient d'un certain âge. Lancisi croit que la plus ou la moins grande abondance des fluides, le plus ou moins d'ouvertures des canaux dans ces animaux, en étoient la véritable cause ; car le ferment de la peste s'insinue, dit-il, plus facilement dans le sang et dans les esprits, et s'attache plus fortement aux viscères, lorsqu'il trouve une plus grande quantité d'humeurs à corrompre, et des obstacles dans sa route qui l'empêchent de se frayer un chemin au dehors ; c'est ce qui devoit, continue-t-il, arriver à ceux d'entre ces animaux qui étoient gras et pleins de sucs.

Quoique les bœufs maigres ne fussent pas à l'abri de la contagion, et qu'ils en mourussent le plus souvent, quelques-uns n'y succomboient pas, à l'aide des conduits plus ouverts en eux que dans des animaux engraissés.

Ce qu'il y eut de plus étonnant, est que la plupart des femelles des bufles attaquées de la peste et qui nourrissoient leurs petits, ne périrent point. Leurs mamelons étoient tout couverts d'ulcères, aucun de leurs petits n'échappa. Lancisi explique ce phénomène par la même raison. Selon lui, le venin âcre et rongeant qui s'étoit introduit dans les mères par les narines et par les alimens, parvenoit par les routes larges et naturelles du chyle et du sang jusqu'aux canaux les plus *exigus* des mamelles. Là il se faisoit un dépôt utile et heureux ; et comme le ferment venimeux se distribuoit en partie dans le corps de leurs nourrissons, et que le reste s'arrêtoit à l'extrémité des tuyaux lactifères ulcérés et corrodés par ce même ferment, les mères, à

la

la faveur de ces plaies salutaires, échappoient souvent à la mort, à peu près comme certains hommes attaqués de la peste, qu'une suppuration avantageuse des bubons conduit à une guérison entière.

Nul spécifique au surplus contre la contagion. La plupart des médicamens administrés furent très-nuisibles ; ceux qui n'augmentoient pas le mal ne produisirent presqu'aucun bien ; aussi Lancisi proposa-t-il, dans une assemblée considérable de cardinaux, de tuer d'abord tous les bœufs le plus légèrement soupçonnés. Cet avis, après avoir été long-temps balancé, fut rejeté, et l'on ne connut que trop dans la suite combien il auroit été sage et prudent de s'y conformer. On en eut la preuve dans le bourg de Capravola. Cinq bœufs furent subitement atteints du mal. Après une prompte perquisition, on reconnut qu'un bœuf étranger s'étoit introduit dans le parc où l'on tenoit ceux du Bourg renfermés ; on tua aussitôt les bœufs infectés, et la maladie n'eut pas d'autres suites.

Tous ceux qui ne laissèrent aucune entrée à la contagion dans leurs domaines, tant aux environs de Rome et dans les provinces de l'état ecclésiastique, que dans les terres des autres princes, préservèrent leurs troupeaux. Tel fut l'effet de la vigilance du prince Pamphile et du prince Borghese, qui, quoiqu'à la porte de Rome et dans la province la plus infectée, garantirent leurs bestiaux de toute atteinte. Le même moyen en défendit les campagnes de Corneto, du patrimoine de saint Pierre, de l'Ombrie, de Picenum, de la province Flaminiène, et la Toscane ainsi que le Modénois ; et c'est aussi par cette voie, que les monastères des religieuses sont le plus souvent préservés de la peste, lorsqu'elle attaque malheureusement l'espèce humaine. *Voyez Lancisi opera, tom.* 2, *gen.* 1718, *dissert. hist. de bovillâ peste.*

(8) Plenciz, médecin très-renommé de Vienne en Autriche, a fait un traité des Maladies épidémiques et contagieuses, imprimé chez Trattner en 1762. Quoiqu'il n'ait eu d'abord pour principal objet que celles qui affligent l'hu-

manité, il n'a pu s'empêcher de considérer, pag. 142, 143 et 144, les ravages occasionés par la peste qui attaque les bestiaux depuis trente années, et qui successivement en a enlevé une grande partie dans toutes les contrées de l'Europe ; il en attribue la cause à des miasmes putrides, vermineux, et il se fonde à cet égard, sur ce qu'à l'aide du microscope, il en a observé dans les différens ulcères, qui de la bouche et du gosier des animaux malades s'étendent jusqu'à leurs poumons et à leurs estomacs. Il atteste à cet égard le témoignage de Rodius, *cent.* 3, *observat.* 61 *et* 62 ; celui de Bidloo, celui de Bono dans ses lettres à Valisnieri, etc.

Les progrès de cette maladie cruelle ayant été tels sur la fin de l'année 1761, que les symptômes en devenoient de jour en jour plus graves, cet auteur plein de zèle s'est déterminé à rechercher plus particulièrement, d'une part, les causes de la rapidité avec laquelle elle s'est répandue au loin, et de l'autre, les moyens de la combattre. Ces deux points font la matière d'un petit ouvrage servant de supplément, à ce qu'il a dit, dans celui dont nous venons de parler, *additamentum ad tractatum de contagio*, *pag.* 142, 143, 144, *etc.*, *seu de lue bovina ad finem vergente anno* 1761, *epidemia grassante*, *etc.*

Michel Sagar, médecin dans le cercle d'Iglavv en Moravie, nous a donné aussi l'histoire d'une maladie épizootique qui régnoit en 1764. Cet écrit a été imprimé en 1765, chez Kravs à Vienne en Autriche ; il a pour titre, *Libellus de aphthis pecorinis anni* 1764, *cum appendice de morbis pecorum in hac provincia tam frequentibus eorumdemque caussis et medelis preservatoriis.*

On y trouvera, ainsi que dans celui de Plenciz, de très-bonnes observations et de véritables lumières.

On peut encore lire l'ouvrage de M. Ens, intitulé : *Disquisitio anatomico-pathologica de morbo boum ostervicensium.* Il facilitera les recherches que la société se propose de couronner dans l'année 1766.

(9) Si la maladie qui a coûté tant d'animaux au royaume

de Danemarck ne s'étoit manifestée que par une vessie sur la langue, elle auroit fait bien moins de progrès, et n'auroit jamais pu être aussi funeste. Voici la relation qu'en reçut alors un des membres de la société royale d'Agriculture.

« La contagion se répand avec beaucoup de rapidité ; » les animaux les plus jeunes, les plus robustes et les » mieux portans en sont le plutôt attaqués et meurent plus » promptement. On a remarqué que dans la plupart des » sujets, la toux est le premier symptôme du mal. Les » yeux deviennent ternes, humides et chassieux ; il en dis- » tille même des larmes. Un ou deux jours après ce com- » mencement, le lait tarit dans les vaches, et c'est la » marque la plus sûre que la maladie les a gagnées. Au » commencement l'animal a froid jusqu'à frissonner, à » peu-près comme dans le premier période d'un accès de » fièvre dans l'espèce humaine. L'ardeur survient ensuite » et dure plusieurs jours ; elle est sur-tout sensible à la » nuque, soit par la chaleur même, soit par le batte- » ment du pouls. L'animal malade perd l'appétit, mais il » boit volontiers, tant que l'inflammation ne l'empêche pas » d'avaler ; il sort abondamment des narines et de la bou- » che une matière baveuse accompagnée d'une puanteur » insupportable, et les dents s'ébranlent chez la plupart ; » la constipation survient quelquefois ; mais dans tous, ou » presque tous les sujets, il y a diarrhée dans le com- » mencement, il ne sort guère d'excrémens, mais de l'eau. » Vers la fin de la maladie, les deux dernières articula- » tions de la queue se corrompent et deviennent mollasses : » si on enlève la peau qui les couvre, il en sort une ma- » tière purulente et fétide. La corruption gagne de proche » en proche jusqu'aux cornes qui deviennent froides et se » vident. Le mal est à son dernier terme lorsque le froid » atteint les oreilles et les narines ; c'est alors que d'ordi- » naire l'animal meurt au six ou septième jour depuis que » le mal s'est manifesté.

» L'ouverture des cadavres montre la vésicule du fiel » excessivement grande et pleine d'une liqueur plus sem-

» blable à de l'urine qu'à de la bile. Dans quelques-uns on » a trouvé dans cette poche jusqu'à trois livres pesant de » cette liqueur : dans beaucoup de sujets l'estomac et les » intestins se sont trouvés remplis de vers qui vivoient en- » core à l'ouverture. Il y avoit aussi dans les vaisseaux » sanguins certains insectes qu'on a nommés *plies*, à cause » de leur figure qui ressemble à celle de ce poisson. Quel- » quefois le cerveau a paru entièrement dissout en pus et » en eau. En plusieurs sujets les veines étoient remplies » d'un sang noir. Beaucoup avoient le col enflammé. Dans » d'autres, l'inflammation s'est jetée sur les entrailles, et » après la mort on a vu l'une ou l'autre de ces parties gan- » grénees. Les ventricules étoient remplis d'alimens non » digérés ; ces alimens étoient si desséchés et si compacts, » qu'on ne les divisoit qu'avec beaucoup de peine. Les » vaisseaux qui tapissent la membrane des estomacs et des » intestins, étoient marqués de taches noirâtres et livides » qui indiquoient évidemment la gangrène. En certains » sujets, le foie et la rate étoient couverts de petites tumeurs » si dures qu'on ne pouvoit les écraser, et qu'elles sem- » bloient au toucher des grains de menu sable ; le reste de » la substance de ces viscères étoit au contraire si mol- » lasse qu'on la pénétroit sans effort en la pressant. Quel- » ques cadavres n'ont fourni aucun indice de maladie. Le » sang qu'on a tiré des animaux étoit d'un rouge clair, et » déceloit en écumant et en fumant une grande inflamma- » tion ; mais après qu'il étoit refroidi, on n'y trouvoit plus » rien de liquide ; tout n'étoit plus qu'une masse couenneuse » qui pouvoit être tranchée comme une gelée. »

(10) La société s'empressera de payer ici à M. Borel, lieutenant-général de Beauvais, directeur du bureau d'agriculture de la même ville, le tribut d'éloges justement dû au zèle qu'il témoigna lors de ce malheureux événement. Il parcourut lui-même nombre de villages et de hameaux infectés, pour prendre tous les éclaircissemens possibles sur les symptômes de la maladie, et il les décrivit ensuite avec une clarté et une précision qui n'appartiennent qu'aux hommes qui savent voir et juger.

Le mal se manifestoit par le dégoût et la tristesse de l'animal. Quelques-uns l'avoient aperçu vingt-quatre heures avant l'éruption ; les plus attentifs, deux ou trois jours plutôt ; le plus grand nombre, après l'éruption commencée. Le dégoût étoit proportionné au degré de la maladie ; les moutons les moins gravement attaqués continuoient à manger ; les plus malades ne mangeoient rien d'eux-mêmes, on les soutenoit comme on pouvoit, ils étoient tous très-altérés, et on leur donnoit à tous de l'eau. Dès qu'ils étoient atteints du mal, ils cessoient de ruminer ; leurs yeux étoient chargés, enflés, larmoyans ; ils devenoient très-obscurs, souvent les deux paupières se colloient l'une à l'autre, le malade ne voyoit plus ; plusieurs de ceux qui avoient été guéris avoient perdu un œil, quelques autres étoient aveugles : M. Borel en vit de ces derniers, dont la prunelle étoit tombée en pourriture. Il ne restoit plus de traces d'humeurs, de muscles, de membrane dans la capacité de l'orbite. Ils jetoient par les naseaux une morve épaisse, tenace, de couleur de pus, le plus souvent blanche, rarement jaune. Les forces leur manquant pour suivre le troupeau, ils s'abattoient et restoient au lieu où ils étoient pour ainsi dire tombés. Leurs oreilles étoient très-froides ; cependant cette circonstance n'étoit pas générale. Nulle agitation ; ils restoient en place ramassés dans le moindre volume possible, absorbés, la tête penchée vers la terre autant qu'elle peut l'être, la queue entre les jambes, les parties postérieures rapprochées des antérieures, sans paroître souffrir de tranchées. Ils étoient oppressés en proportion du mal. Quand ils en étoient atteints jusqu'à la mort, ils se plaignoient pendant les dernières vingt-quatre heures, les flancs leur battoient ; s'ils guérissoient, leur laine tomboit aux places où il y avoit eu éruption ; leur déjections étoient à peu-près les mêmes qu'en santé, plus sèches encore et plus en crottes noires que dans l'état naturel. Les boutons étoient exactement des boutons de petite vérole. Il y en avoit de plusieurs formes et de plusieurs couleurs ; M. Borel en vit de parfaitement ronds, les uns

discrets, les autres concrets; ceux-ci étoient elliptiques, ceux-là avoient la forme de petits haricots plats et oblongs; tous étoient d'abord rouges, mais ensuite les uns blanchissoient, se crevoient, purgeoient et séchoient; (ils étoient d'une bonne espèce) d'autres devenoient violets, s'amortissoient sans suppurer, et noircissoient. Quelques-uns n'avoient pas le temps de mûrir, l'animal mourant dès le troisième jour de l'éruption, et l'on ne trouvoit dans ces boutons qu'une matière blanche et solide comme de la panne de cochon. Lorsque le venin de la maladie attaquoit la tête, l'animal étoit plus en danger et périssoit plus vîte. S'il en revenoit, la maladie étoit plus longue. Les uns n'ont guéri qu'au bout de deux mois, d'autres au bout de six semaines, d'un mois, de quinze jours, etc. Il en mourut aussi à toutes ces époques. On avoit d'abord cru que les moutons nourris dans des pâturages humides, étoient plutôt attaqués que les moutons nourris dans les pâturages secs; mais on vit depuis, les moutons des plaines aussitôt attaqués que ceux des vallées. Le mal étoit presqu'aussi général que la petite vérole dans les années où elle est épidémique; comme elle, il se montroit l'hiver comme l'été; la communication eut lieu en plusieurs endroits sans fréquentation des moutons malades; dans d'autres elle parut être l'effet de la fréquentation, ou du moins de l'aproximation de deux troupeaux, dont l'un étoit infecté. Enfin l'éruption qui n'occupoit pas la tête, paroissoit sous les aisselles, sous les cuisses, au ventre, aux jambes, à l'anus. Dans le nombre des moutons attaqués, il y en eut qui le furent légèrement; ce n'étoit, disoient les paysans mêmes, qu'une petite vérole volante; quelques-uns n'eurent des boutons qu'aux jambes, d'autres aux oreilles seulement. On en a vu n'en avoir qu'un grain de la grandeur d'un écu de six livres. Un de ces grains unique se plaça sur l'oreille d'un mouton à une lieue de Beauvais, et maltraita tellement cette partie qu'elle en est restée de travers et retroussée. Un autre n'en eut qu'à un pied, l'ongle tomba, et il en a été estropié pour toujours. M. Borel observe encore que quand

un troupeau étoit attaqué, il y en avoit au moins une moitié ou deux tiers qui étoient sérieusement malades; la tête leur enfloit, l'intérieur de la bouche étoit plein de boutons; enfin on n'avoit tenté aucuns remèdes dans la plupart des villages, les paysans étant persuadés qu'il n'y en a point, parce qu'ils n'en avoient pas vu administrer par leurs pères; ce préjugé, dit M. Borel, est presqu'universel dans les campagnes, et sera toujours un obstacle à la perfection de toutes les parties de l'agriculture. Quelques particuliers lui assurèrent seulement que l'air étoit plus avantageux aux moutons malades que la bergerie.

Ce citoyen zélé ne s'en tint pas à l'examen des symptômes de la maladie des animaux vivans, il chercha à en découvrir les effets dans les animaux morts. Une brebis étoit malade du jeudi, au moins ne s'en étoit-on aperçu que ce jour-là; elle avoit encore été aux champs avec les autres le vendredi; le samedi matin elle avoit été trouvée morte dans la bergerie. On l'apporta le même jour après midi à M. Borel. Elle avoit déjà des signes de putréfaction qui s'annonçoient à l'odorat par une fétidité assez grande, et aux yeux par la couleur livide et verdâtre qu'on remarquoit sur le col, sous les cuisses, sous les épaules, et par la tuméfaction du bas-ventre qui renfermoit une très-grande quantité d'air infect. Cette brebis n'avoit point de boutons à la tête; cette partie en elle n'étoit point enflée. On n'en trouva que deux sur la langue et deux dessous; dans ces mêmes endroits la peau se levoit comme elle se lève aux langues mises dans l'eau bouillante. En levant les paupières, on voyoit que la cornée transparente étoit devenue terne, ou si épaisse, qu'on n'apercevoit plus au travers l'iris et la prunelle que très-imparfaitement. L'un des yeux étoit plus terne que l'autre. Les boutons étoient en assez grand nombre sur le ventre, en dedans des cuisses et des épaules, autour du col et de la gorge; ils se montroient comme des tumeurs ou pustules blanches, rondes, plates, de deux, de trois et de quatre lignes de diamètre. Elles n'intéressoient que le tégument et suivoient le mouvement

qu'on leur donnoit. La matière qui les formoit ne s'étoit pas encore fait de foyer comme aux pustules blanches de petite vérole. En les ouvrant, elles ressembloient à une tumeur graisseuse ; quelques-unes étoient excoriées dans le centre. On présuma qu'elles n'étoient devenues blanches que depuis la mort de la bête, et qu'auparavant elles étoient rouges, comme celles des autres bêtes pendant les premiers jours de l'éruption. Les naseaux étoient encore imprégnés d'un reste d'humeur sanieuse, couleur de café ; mais on ne put juger de sa mucosité au bout de douze ou dix-huit heures de mort et de putréfaction commencée. Le bas-ventre ouvert, l'épiploon parut d'une couleur terne, blafarde, rougeâtre ; la graisse en étoit cassante sans avoir la consistance qu'elle a dans les moutons sains égorgés. Le foie étoit de couleur vert-obscur ; cette couleur pénétroit d'une bonne ligne plus ou moins en certains endroits dans sa substance, et cette espèce d'écorce étoit cassante comme du foie un peu cuit. La vésicule du fiel paroissoit flasque et avoir contenu plus de bile que dans l'état naturel, et une bile plus liquide. La membrane interne, lâche et plissée du premier ventricule, étoit de couleur verte et parsemée d'une prodigieuse quantité de pustules blanches, lenticulaires et de même nature que celles qui étoient sur la peau, mais d'un diamètre plus petit. Ce premier ventricule contenoit des matières liquides et vertes en petite quantité. Le ventricule feuilleté renfermoit aussi peu de matières ; le troisième étoit très-plein d'alimens assez bien broyés, aussi verts que l'herbe dont ils étoient le produit ; cette même poche étoit aussi très-gonflée par un air fort raréfié et infect. Les intestins grêles étoient presque vides. On trouva dans le colon et dans le cœcum des excrémens d'une moyenne consistance. Les reins étoient attaqués comme le foie, verts et secs extérieurement. La vessie contenoit peu d'urine. Les poumons étoient flasques, d'un rouge obscur et livide. On y remarquoit quelques petites tumeurs semblables à celles de l'extérieur, mais rondes et plus épaisses. Le cœur paroissoit d'un volume plus gros qu'il ne l'est dans l'état na-

turel. Le ventricule droit de ce viscère contenoit un sang très-noir; un caillot de ce sang tiré de la veine-cave inférieure, étoit noir à sa partie supérieure la plus voisine du cœur, mais à sa partie inférieure du côté du foie, il étoit jaune et semblable à la couenne qui couvre le sang des pleurétiques. On n'ouvrit point la tête de cette brebis, tant à cause de son état de putréfaction, que parce que le siége de cette maladie n'avoit pas paru porté dans cette partie, et que d'ailleurs elle avoit duré trop peu de jours pour croire qu'il s'y fût formé un dépôt. En général, dit M. Borel, il paroît que le sang avoit été fort enflammé. Si un enfant fût mort à la même époque d'une maladie, et avec les mêmes symptômes, on auroit jugé qu'il étoit mort d'une petite vérole rentrée. La ressemblance du claveau avec la petite vérole des hommes est frappante, soit qu'on l'examine dans ses commencemens et dans ses progrès, soit qu'on en examine les effets et les suites même dans les bêtes qui en guérissent. On en a vu plusieurs de ces dernières dont la peau de la tête, sur-tout près des lèvres, restoit gravée et couturée comme le visage d'un homme qui a eu la petite vérole la plus maligne.

Il eût été à souhaiter que les occupations de M. Borel lui eussent permis de suivre aussi exactement les effets des remèdes qui furent alors indiqués par un des membres actuels de la société, et de se livrer aux essais qui lui furent proposés dans le temps. Voici l'extrait des questions qui lui furent faites.

1.° Les vieux moutons sont-ils plus sujets au claveau que ceux qui sont jeunes ? Le claveau est-il plutôt en eux d'une espèce confluente ou maligne, et par conséquent d'un danger plus éminent ? M. Borel a répondu qu'aucuns laboureurs n'avoient remarqué jusqu'ici de différence entre les vieilles bêtes et les jeunes, quant aux divers degrés du mal, quant à la malignité et autres symptômes. Il peut néanmoins se faire qu'ils n'en ayent pas aperçu, parce qu'ils n'ont pas observé, et la société pense qu'il seroit important d'approfondir ce point.

2.° Les agneaux sont-ils atteints de ce mal ? Est-il plus communément dans ces jeunes animaux d'une espèce discrète ou bénigne ? Leurs déjections, dans quelqu'un des deux genres que ce soit, tiennent-elles de la diarrhée ? Sont-ils atteints d'un flux par les naseaux dans le genre confluent ? Ce flux précède-t-il ou accompagne-t-il l'éruption ?

3.° Les moutons adultes sont-ils plus en péril que les agneaux, lorsqu'ils sont affectés du claveau ?

4.° Quel est précisément le moment, quel est aussi le terme de l'éruption dans l'un et dans l'autre genre ? Varient-ils selon ces mêmes genres et suivant l'âge des animaux ?

5.° Après cette même éruption, les symptômes paroissent-ils calmés dans le genre discret ? Semblent-ils plus graves et augmenter dans le genre confluent ?

6.° Un mouton guéri du claveau de l'une ou de l'autre espèce, est-il attaqué une seconde fois ou plusieurs autres fois de ce mal ? *Nota.* Les laboureurs du Beauvaisis ont assuré M. Borel qu'ils n'avoient jamais vu le même mouton attaqué deux fois du claveau.

7.° Ne pourroit-on pas tenter l'inoculation sur un mouton sain ou sur un agneau intact qu'on auroit préparé ? Quelle seroit l'issue de cette expérience, faite avec toutes les précautions possibles, dans la crainte de répandre la contagion ?

8.° Cette même opération pratiquée sur un mouton guéri du claveau naturel, le virus variolique auroit-il encore prise sur lui ?

9.° En le pratiquant de nouveau sur un mouton ou sur un agneau inoculé et guéri, porteroit-il encore le trouble dans la masse ?

10.° Quelle seroit la suite de l'insertion d'un ou de plusieurs grains varioliques sur des ânes, des mulets, des chevaux, des bœufs, des chiens, en un mot, sur des animaux de genres différens ?

11.° Quels en seroient les effets, en pratiquant l'insertion sur un genre plus rapproché en apparence de celui du mouton ?

12.° Quels seroient ceux de l'insertion du virus variolique humain, sur les moutons et autres animaux ?

13.° Inoculez la matière d'un claveau discret à des moutons bien préparés et de tous les âges, insérez la matière du claveau confluent à quelques-uns d'eux, le virus varioleux agira-t-il avec confluence ?

14.° Inoculez des moutons après les remèdes préparatoires, avec la matière d'un claveau discret; insérez à quelques-uns de ces animaux préparés la matière d'un claveau confluent, quel en sera le produit ?

15.° Préparez quelques moutons, comme si on vouloit leur pratiquer l'insertion ? Exposez-les ensuite au danger de la communication du claveau naturel, contracteront-ils la maladie, et de quel genre sera-t-elle ?

16.° Exposez un mouton guéri après l'insertion du levain au milieu de plusieurs moutons atteints du claveau naturel, en sera-t-il attaqué lui-même ?

17.° L'insertion n'ayant aucune prise sur quelques moutons, exposez-les au coup du claveau naturel, la communication aura-t-elle lieu ?

18.° Dans le claveau artificiel, la violence de la maladie sera-t-elle toujours en raison de la promptitude avec laquelle la fièvre se montrera, et ce fait arrive-t-il dans le claveau naturel ?

19.° Le ferment varioleux du claveau artificiel agira-t-il comme le ferment varioleux du claveau naturel ?

20.° Enfin ne seroit-il pas possible de comparer, dans certains cantons, le nombre des animaux morts du claveau naturel avec le nombre des animaux morts du claveau artificiel ? quel est celui qui excéderoit, et quelle en seroit la différence ?

La Société verroit avec la plus grande satisfaction les résultats de toutes ces expériences, qu'on ne peut faire avec trop de prudence, dans la crainte de répandre au loin la maladie. Le lieu où l'on opéreroit devroit donc être à l'abri de toute communication, et les moutons qu'on auroit traités ne rejoindre le troupeau que lorsqu'on jugeroit qu'ils ne

peuvent y porter des corpuscules varioleux, capables de l'infecter entièrement. Au surplus, il est aisé de comprendre que ces mêmes expériences ne pourroient être bien faites, bien suivies et bien raisonnées que dans une école vétérinaire, et sous les yeux d'hommes instruits ; et il faut espérer que l'importance de la maladie et l'utilité que la médecine humaine pourroit en retirer, détermineront quelques jours les chefs de ces écoles à s'y livrer.

(11) Il est certain qu'on ne peut chercher que dans les choses dont l'usage est le plus ordinaire et le plus universel, les causes des maladies épidémiques et épizootiques. De tout temps l'air a été placé par conséquent, et avec raison, au rang de ces causes. Il nuit, dit M. le Clerc, dans un ouvrage malheureusement encore trop peu répandu, mécaniquement et physiquement; mécaniquement, par son poids trop considérable ou trop foible, et par son impétuosité; physiquement, par son trop de chaleur, de sécheresse, de froideur et d'humidité; mais si ce fluide délié se trouve chargé de substances vraiment pernicieuses, il les porte et les transmet bientôt dans l'intérieur des corps, et de-là l'origine de maladies graves, dangereuses, contagieuses, telles que les fièvres pestilentielles, malignes, etc. Nous ne nions pas que cette transmission funeste puisse s'opérer en partie par la voie des pores de la peau, mais nous croyons qu'elle a principalement lieu par celles de la bouche et des narines; aussi les premiers effets d'un venin quelconque, reçu par contagion, se manifestent-ils toujours sur la tête ou sur le ventricule, et souvent sur ces deux viscères à la fois. Hoffman a été convaincu que les fermens morbifiques se mêlent au sang, plutôt par le moyen de la salive que par tout autre. Cette liqueur, soit qu'on l'avale continuellement, soit dans les temps qu'on prend des alimens, porte les fermens dans le ventricule, dans les intestins, où elle sollicite aisément dans les liqueurs très-corruptibles et fermentatives que versent en quantité dans ces parties les glandes du ventricule, des intestins grêles, le pancréas, les canaux biliaires, un mouvement de fermentation et de corruption, pareil à celui

qui lui a été imprimé. Si, continue ce médecin célèbre, le venin pénétroit par les pores, il seroit dans un mouvement continuel et exposé au jeu d'une transpiration constante, ce qui feroit croire que ni la pourriture, ni la corruption, ni les exhalaisons malignes ne pourroient s'y arrêter long-temps, au lieu que trouvant dans les premières voies des liqueurs dans une parfaite stagnation et fermentatives de leur nature, il s'y allie, s'y attache, il leur communique son caractère pernicieux, et devient en état d'exercer sa fureur avec beaucoup plus de violence que s'il agissoit seul et par lui-même.

(12) Des bœufs sains placés dans la même écurie où étoient des chevaux morveux, n'ont nullement contracté la morve. Ces mêmes bœufs ayant dans leur étable des moutons attaqués du claveau, n'ont point participé de cette maladie, non plus que les chevaux sains qui y ont séjournés avec eux; et des moutons sains n'ont eu ni la morve ni le farcin, ni les maladies putrides et inflammatoires qu'ont eu les bœufs avec lesquels ils ont été établés.

(13) Ici l'auteur du mémoire laisse entrevoir une question qui sera long-temps insoluble. Pourquoi les animaux ne sont-ils pas malades lorsque la constitution de l'air affecte les hommes, et paroît très-propre à leur nuire; et pourquoi la mort ravage-t-elle des troupeaux entiers, au moment même où la santé des hommes ne reçoit pas la plus légère atteinte ? Il faudroit, pour découvrir des causes aussi obscures pour nous, y être conduits par des connoissances, qui vraisemblablement nous seront éternellement cachées, c'est-à-dire, par celles 1.° de l'origine, de la nature et des caractères des exhalaisons vicieuses les plus subtiles, quelque soient leurs variétés inexplicables; 2.° de la différente proportion de leur mélange avec l'air, quelle que soit sa température, sa disposition, et même ses qualités inaperceva-bles à nos sens; 3.° il faudroit être instruit de la force et de la forme même des particules morbifiques dont il est chargé, du degré de leur action sur les différens sujets et même sur les différentes parties de ces sujets, comme du degré de

réaction de ces mêmes sujets ou de leurs parties sur ces particules ; et pour lors on pourroit espérer d'obtenir une lueur, soit sur la question dont il s'agit, soit sur la raison de la non-communication d'une maladie contagieuse d'un animal d'une espèce, à un animal d'une autre espèce, phénomène observé, comme le dit très-bien l'auteur du mémoire, par le Prince de la médecine ; car telle maladie épizootique règne sur les chevaux, qui ne règne ni sur les moutons, ni sur les bœufs ; telle autre règne sur les bœufs, qui ne s'étend ni sur les moutons, ni sur les chevaux ; telle autre affecte les moutons, qui n'attaque ni les chevaux, ni les bœufs. Dans les uns et les autres de ces derniers cas, la cause est-elle dans l'air ou dans les alimens ? On doit sentir l'embarras d'expliquer comment des causes aussi éssentiellement communes aux uns et aux autres de ces animaux, ne produisent pas en eux les mêmes effets, et la découverte de ce point n'est pas assurément moins difficile que celle de la raison pour laquelle des plantes bonnes et salutaires à certains animaux herbivores et ruminans, nuisent absolument à d'autres animaux herbivores et ruminans comme eux.

(14) L'auteur adopte ici le sentiment de M. Tillet, de Lewenhoek, dans sa lettre 109, à van Leeweeu, et de M. du Hamel. *Voy. les élémens d'agriculture*, *tom.* 1, *lib.* 3, *ch.* 11, *art.* 1. Le comte Francesco Ginnani, dans son ouvrage qui a pour titre, *delle Mallatie del grano in herba*, *chap.* 5, 2.e *partie*, n'attribue point cette peste des végétaux à l'extravasation des sucs nourriciers, mais à un développement de semences vermineuses. Il a vu, dit-il, des vers nichés entre les deux épidermes des feuilles. Plenciz, dans son ouvrage cité (note 8), s'étend fort au long sur les causes de la rouille. Les naturalistes ont fait, selon lui, les plus grands efforts pour en connoître la nature. Quelles que soient les ténèbres qui nous la dérobent, presque tous conviennent que cette maladie provient d'un vice de la rosée ; mais les uns en accusent un sel âcre alkali, d'autres un sel acide stygieux. Ils proposent de répandre sur les feuilles vertes, pour prouver leur système, un sel alkali

fixe ou volatil, ou de les arroser avec des eaux stygiées de vitriol ou de nitre, et ils soutiennent que les taches de rouille se montreront bientôt ; mais ces expériences que Plenciz a fait cent fois, n'ont eu d'autre suite que de rider et de rendre opaques les feuilles et les fibrilles sur lesquelles il a pratiqué ces essais. Il avance que cette maladie se répand ordinairement sur les végétaux dans les temps sereins et tempérés, où règne plus ou moins de chaleur, et qu'elle les attaque souvent après des pluies tombées d'un ciel presque sans nuages ; c'est ce qu'on éprouva, dit-il, en Autriche dans l'année 1751 ; et ce qu'on observa le 31 mars et le 31 juin 1759 ; il ne cessa de pleuvoir ces deux jours, malgré la sérénité du ciel ; aussi la rouille s'attacha-t-elle à presque tous les végétaux dans la première époque ; et le froment qu'on recueillit en 1759 en fut-il cruellement endommagé. Il atteste *les nouvelles découvertes microscopiques de Needham ; les observations de Mercurialis ; les actes des erud. de Leipsick*, *année* 1718, *pag.* 314 ; pour démontrer que ce qu'on appelle véritablement *la rouille*, dépend de certaines semences vermineuses, qui, répandues sur les végétaux, les pénètrent, s'y développent, et s'y multiplient dans la suite. Quoi qu'il en soit de cette opinion, il souscrit à celle que l'on a, et qu'on doit généralement avoir, des effets des alimens gâtés et corrompus, et qui sont aussi pernicieux aux animaux qu'aux hommes. Le seigle rouillé ou ergoté cause à ceux-ci des maladies graves, et aux cochons, ainsi qu'aux oies, des ulcères intérieurs et extérieurs. *Voy. Commentarium de rebus in Medicorum gestis*, *vol.* 6, *pag.* 508. Et c'est au vice dont il s'agit ici, que Plenciz attribue principalement la contagion, qui depuis long-temps dépeuple l'Europe de bestiaux. Le levain développé dans un ou deux animaux, se propage et se multiplie dans ceux qui se trouvent disposés par des nourritures nuisibles à en recevoir les funestes impressions ; tel est le moyen par lequel il se répand et se communique insensiblement d'une région dans les contrées les plus éloignées.

(15) Qui croiroit qu'Aristote ait eu si peu d'idées des effets que produit l'eau dans le corps des hommes et des animaux, qu'il n'a pas craint d'avancer que l'eau chargée de beaucoup de particules hétérogènes, engraisse ceux-ci, parce que dès-lors, selon lui, les veines se remplissent davantage.

(16) Il faut, dit Hoffman, dans l'institution de la nature, trois parties de liquides contre une de solide. Non-seulement une boisson de l'espèce de celle que prescrivoit Aristote, occasione tous les désordres décrits ici; mais les animaux qui, proportionnément à leur être, boivent très-peu, peuvent en être les victimes au bout d'un certain temps. Si le sang n'est humecté, s'il péche par un défaut de liquidité, les liqueurs s'épaississent toujours davantage; les humeurs dans cet état, et acquérant sans cesse plus de viscosité, produisent infailliblement des engorgemens dans les tuyaux déliés qui forment le tissu des canaux excrétoires, et les obstructions qui en résultent, sont la source fatale et féconde d'une infinité de maladies.

(17) Rien de plus industrieux que la marche indiquée par M. le Clerc, dans son ouvrage sur les maladies épidémiques qui ont désolé la Russie; ouvrage dont nous avons parlé (note 11). « Un mal inopiné se déclare tout à coup » par des symptômes et par des phénomènes terribles, » il se communique de proche en proche. Les effets de ce » mal, quelque compliqués qu'ils puissent être, m'appren- » nent le temps, l'ordre et le moyen de corriger le vice » d'une cause inconnue. La nature me montre aussi par ses » crises la voie par laquelle le mal veut être expulsé. De » plus, je réfléchis sur les qualités de l'air qui nous envi- » ronne, sur la situation des lieux, la différence des ter- » reins, le genre de vie des habitans, les maladies pré- » sentes des animaux, des végétaux, la proximité ou l'éloi- » gnement des mines, des marais, des eaux croupissantes; » et si je n'y trouve pas la source du mal, je rétrograde, » et je la cherche dans les causes éloignées. Je me rapproche » des saisons antérieures à l'épidémie; j'examine le temps, » l'ordre,

» l'ordre, le cours, la durée, l'anticipation, les change-
» mens, la température, et enfin les qualités mixtes ou
» excessives des saisons et des vents qui ont dominé alors.
» Je réfléchis ensuite sur la nature des maladies auxquelles
» ces variations ont donné lieu; je ne perds point de vue
» la dégénération de ces mêmes maladies. Si dans mes re-
» cherches je trouve enfin une ou plusieurs causes capables
» de produire le mal qui m'étoit inconnu, je rapproche
» les effets du mal du pouvoir de la cause; et après les
» avoir confrontés, je conclus d'après la ressemblance ou
» l'analogie. Les vents du sud ou du midi ont-ils régnés
» long-temps ? je dis que la nature de ces vents est pes-
» tilentielle, elle peut donc produire des fièvres pes-
» tilentielles. Les qualités mixtes ou excessives des saisons,
» la chaleur et l'humidité combinées ensemble ont-elles
» donné lieu à la maladie ? Leurs effets bien connus m'in-
» diquent l'état des fluides et des solides pendant et après
» une pareille constitution d'air; c'est ainsi qu'on peut
» analyser toutes les causes. Le mal étant reconnu, (autant
» qu'il peut l'être humainement) je tire mon indication,
» je munis le corps infecté contre la nature du venin pré-
» sent, en lui faisant prendre de préférence les remèdes
» qu'on a employés avec le plus de succès dans les mala-
» dies caractérisées par de pareils effets; tel est le moyen
» de parvenir à la connoissance d'un venin dont la nature
» ne se manifeste point assez à nos sens. L'intempérie
» d'une saison me donne-t-elle lieu de présumer qu'elle est
» la cause efficiente d'une maladie quelconque ? je recours
» sur le champ aux hydroscopes et aux engyscopes. Les
» premiers me font connoître l'état actuel de l'air; les se-
» conds m'orientent sur la nature particulière des sels en
» fusion répandus dans l'atmosphère. » *Voy. les expériences phys. de Poliniere, tom. 2, pag. 306 et suiv.* « J'expose
» encore à l'air tous les corps que les sels de l'atmosphère
» peuvent altérer, comme les soies teintes de couleurs par-
» ticulières qui seront ternies par les nitreux, sulphureux,
» et noircies par les vitrioliques; j'observe de plus les alté-

» rations que les vapeurs de la rosée produisent sur le linge » blanc avant d'avoir passé par la lessive et le savon, etc. » Que de précautions, que de sagesse, que de prudence ; quel art dans une pareille manière d'examiner, de rechercher et d'agir ! mais il ne faut rien moins que la force et le courage de dévorer les ennuis et les difficultés de l'observation pour percer l'obscurité des causes abstraites et cachées.

(18) Un des plus grands et des plus ordinaires effets des maladies épizootiques contagieuses, est la corruption interne et le sphacèle des viscères ; autant il est rare en eux, relativement aux parties extérieures, autant celui des parties internes est commun. L'ouverture subite et prompte des cadavres en offre une preuve sans réplique.

(19) Sur la fin de l'année 1762, une maladie formidable attaqua les bestiaux de la paroisse de Mezieux, province de Dauphiné. Les bœufs et les vaches en furent principalement frappés, il n'y eut qu'un très-petit nombre de chevaux et de mulets qui en furent atteints.

Le refus de toute espèce d'alimens solides et même liquides, une tête appesantie, des oreilles basses, des yeux larmoyans, un poil terne, une constipation décidée, une enflure douloureuse aux environs de la ganache et le long du col, un pouls plutôt concentré que fréquent, un flux d'une humeur écumeuse par la bouche et par les naseaux de quelques-uns, furent les signes qui se montroient en vingt-quatre heures, et qui subsistoient l'espace de deux, trois et quatre jours, au bout desquels un grand battement de flanc, et la foiblesse des malades annonçoient une mort inévitable et prompte.

Des saignées pratiquées aux oreilles, des cordiaux, des breuvages administrés comme purgatifs, sans néanmoins contenir aucuns mixtes et aucunes substances capables de produire de tels effets, furent constamment, mais inutilement mis en usage par des maréchaux et des paysans. Les progrès du mal et ses ravages engagèrent donc le cultivateur malheureux et sur le point d'une ruine entière, à demander les secours dont il sentit qu'il avoit besoin. Des yeux plus

éclairés cherchèrent dans le corps des animaux, ce que l'ignorance et des hommes grossiers étoient incapables d'y découvrir. Un premier degré de putréfaction se manifestoit assez généralement dans l'arrière-bouche, dans tous les muscles du pharynx et du larynx, dans le tissu cellulaire qui les entoure ou les sépare, dans l'œsophage, dans la trachée-artère, par une lividité réelle, et par plus ou moins d'engorgement. Dans quelques cadavres l'épiploon étoit affecté, dans d'autres quelques-uns des intestins. Dans ceux-ci la rate avoit été fortement engorgée; dans ceux-là ni le foie, ni les poumons n'étoient dans un état naturel, et dans tous la digestion étoit dépravée, comme elle l'est ordinairement dans les cas de maladies graves; car la panse étoit remplie d'un fourrage dont ils s'étoient alimentés avant que le mal se fût déclaré en eux. La couleur rouge, brune, et quelquefois noire, le gonflement, la consistance molle des parties de la gorge, dans le plus grand nombre des malades, étoient les suites d'une inflammation violente, non phlegmoneuse ou érésipélateuse, qui auroit excité plus de fièvre, et qui d'ailleurs se seroit annoncée par une douleur plus marquée et autrement que par la lividité; mais d'une inflammation sourde, d'un engorgement produit par la stupeur des parties, tel en un mot qu'on l'observe dans les circonstances de malignité, et qu'on l'observa en même-temps dans la ville de Mâcon, où une esquinancie gangréneuse enleva rapidement un nombre prodigieux de personnes. Ce même engorgement s'étendoit souvent à toutes les glandes de la ganache et de l'encolure, ce qui formoit des tumeurs considérables au-dehors, qui dans plusieurs animaux parvinrent à suppuration, ou spontanément ou par les secours de l'art. Il y en eut dont la gorge ne fut point dans un état aussi fâcheux; des tumeurs survenoient indistinctement dans toutes les parties de leur corps; mais on ne les regarda pas moins comme des dépôts critiques, et comme des accidens d'une maladie qui avoit la même cause et le même caractère; et en effet le même traitement, à la différence près de la méthode curative particulière qu'exige-

rent ces dépôts, de soixante-deux malades en sauva cinquante-trois, tandis que de quarante-neuf qui avoient été entrepris par des voies que suggère une routine aveugle, il n'y en eut pas un qui échappa à la fureur du fléau.

L'été avoit été très-vif, la sécheresse étoit extrême. Les seuls pâturages où l'on pouvoit conduire les bestiaux étoient aux environs d'une mare ou d'un endroit bourbeux, contenant une eau infecte et croupissante. Le lieu le plus voisin de celui-ci étoit un gravier échauffé par l'ardeur du soleil, et formoit pour les animaux, qui y étoient la plus grande partie de la journée, un séjour vraiment brûlant; ainsi, l'excessive chaleur, la mauvaise nature de l'herbe, et plus encore les mauvaises eaux, furent les causes premières du mal. D'une part, les humeurs étant considérablement échauffées et raréfiées, il y eut nécessairement une très-grande déperdition de la portion la plus fluide et la plus subtile du sang; de l'autre, des alimens pernicieux et des eaux corrompues augmentèrent la disposition à la putridité. L'arrière-bouche, le larynx et le pharynx offrant un passage continuel à un air très-chaud, et l'humeur mucilagineuse qui lubrifie ces parties étant moindre, puisque le sang en étoit en quelque façon dénué, et que d'ailleurs les cryptes qui la fournissent devoient être nécessairement desséchées, elles devenoient très-susceptibles d'inflammation; si l'on ajoute à cette circonstance la dépravation des humeurs, à raison d'une nourriture et d'une boisson pour ainsi dire venimeuse, on ne sera pas surpris de la dégénération de cette inflammation de la gorge en une esquinancie vraiment gangréneuse. A l'égard des animaux en qui elle n'a jamais été aussi vive, qui ne périssoient pas aussi promptement que les autres, et sur le corps desquels il survenoit indistinctement des tumeurs toujours peu douloureuses et se prêtant la plupart difficilement à une bonne suppuration, on a dû voir en eux les résultats des mêmes causes, ou plutôt de cette même dépravation, par le moins de subtilité des humeurs, et par leur aptitude à la concrétion et à des stases dans des canaux privés de leur élasticité ordinaire.

Quoi qu'il en soit, s'il étoit impossible de détruire une cause qui résidoit dans l'intempérie de la saison, il falloit du moins rendre ses effets moins nuisibles, remédier à la perversion que les humeurs avoient soufferte, apaiser l'inflammation de la gorge, exciter dans ces parties, eu égard à certains animaux, la séparation du mort d'avec le vif, et dissiper dans quelques autres les tumeurs dures et plus ou moins volumineuses, qui paroissoient indifféremment sur la surface de leur corps.

On s'occupa d'abord du soin le plus important, et le premier qu'on doive toujours se proposer dans ces fatales conjonctures, c'est-à-dire, de celui d'interdire toute communication des bestiaux sains et des bestiaux malades. Le moyen le plus assuré d'éviter la contagion est en effet de la fuir. Les bêtes qui y avoient jusqu'alors échappé, furent donc conduites hors des étables infectées, après avoir été fortement bouchonnées avec des bouchons de paille exposés auparavant à la fumée du thym, du romarin, de la sauge et d'autres plantes aromatiques, sur lesquelles on avoit jeté une légère quantité de vinaigre pendant qu'elles étoient enflammées. Les écuries dans lesquelles on les plaça furent nettoyées de tout le fumier qu'elles contenoient, et parfumées avec des baies de genièvre et de laurier écrasées et macérées dans du vinaigre de vin que l'on fit brûler sur des charbons ardens; d'autres le furent par la seule évaporation du même vinaigre. On circonscrivit ensuite, pour ainsi dire, la maladie pour la renfermer en quelque sorte dans le lieu où malheureusement elle régnoit, et pour en borner les progrès. Ce qui avoit été pratiqué relativement à ces premiers animaux, le fut relativement à ceux qui habitoient les confins du village; tous furent encore saignés à la jugulaire, et au moyen de cette évacuation, de la boisson ordinaire que l'on eut la précaution d'aciduler légèrement, et de l'attention que l'on eut de diminuer la quantité de nourriture, de ne pas envoyer trop tôt les animaux aux pâturages, de ne pas les y laisser trop tard à la chaleur ou au moment de la nuit; enfin, de les faire abreuver

insensiblement plutôt de l'eau du Rhône que de celle de la mare dont on a parlé ; on compta plus de trois cents bœufs ou vaches qui furent constamment préservés des atteintes d'un venin qui n'outrepassa pas les limites qu'on venoit de lui prescrire. Ces opérations faites, on en vint aux animaux infectés. On usa des mêmes parfums dans les étables qui furent également et soigneusement appropriées. La nécessité d'y renouveler l'air parut indispensable. Par un défaut d'action et d'agitation, il s'altère et se corrompt bientôt de lui-même comme l'eau, le sang et les humeurs ; or, dans des étables trop communément mal-construites, basses et peu aérées, la fréquente respiration et l'augmentation de la transpiration animale lui fait perdre une portion de son principe vital, c'est-à-dire de son élasticité ; il croupit en quelque façon, et les parties putrides qui s'exhalent des corps malades et qui ne peuvent se dissiper aisément, accélèrent et multiplient incontestablement les causes et les effets de la corruption. Plusieurs de ces animaux furent saignés à la jugulaire, mais une seule fois seulement, et dès les premiers momens de la maladie. On n'eut garde d'opérer cette évacuation dans ceux en qui les signes de putridité étoient apparens. L'eau blanchie par le son leur fut offerte pour toute nourriture ; elle se fait ainsi :

Prenez Son de froment, une jointée.

Trempez les deux mains dans un seau plein d'eau, tenant toujours le son ; imbibez-le de cette eau ; comprimez-le à diverses reprises, et laissez tomber dans le même seau l'eau blanche que vous en retirerez ; trempez et pressez de nouveau, jusqu'à ce que l'eau que vous exprimerez cesse d'être colorée ; jetez alors la jointée de son dans l'eau, elle ira au fond ; reprenez-en de nouvelles différentes fois, selon la blancheur que vous voudrez communiquer à la boisson.

On ajouta pour les uns dans celle-ci, et dans chaque seau, une once de cristal minéral ; on l'acidula pour les

autres comme on avoit acidulé celle des animaux sains et à préserver ; le vinaigre étant de tous les acides végétaux celui qui, divisant et fondant le plus puissamment, est le plus contraire au mouvement intestin d'où résulte la putréfaction, et par conséquent le plus propre à affoiblir immédiatement la force vénéneuse de la contagion.

Les lavemens rafraîchissans ne furent point oubliés. On en administroit deux par jour à chaque malade. Ils étoient composés avec feuilles de mauve, de pariétaire, de mercuriale, de chacune une poignée que l'on faisoit bouillir dans cinq livres d'eau commune jusqu'à réduction d'un quart. On délayoit dans la colature deux onces de miel commun, et on y ajoutoit huile d'olive deux onces, cristal minéral une once, pour un lavement.

Les injections anti-putrides que l'on poussoit deux et même trois fois le jour dans les naseaux et dans la bouche, étoient une décoction de plantain, de ronce, d'aigremoine. On prenoit une poignée de feuilles de chacune de ces plantes, on la faisoit bouillir pendant demi-heure dans quatre livres d'eau commune ; on jetoit dans la colature deux dragmes de sel ammoniac, et quelquefois au lieu de ce sel, on y mêloit deux onces d'oxymel scillitique. On comprend que la portion de cette liqueur qui étoit lancée dans les naseaux, abreuvoit et humectoit les parties de l'arrière-bouche, qui dans la plupart des animaux étoient celles qui se trouvoient le plus véritablement endommagées. On fit encore humer de temps en temps à ceux-ci l'esprit volatil de sel ammoniac ; et sans doute que les émanations pénétrant jusqu'aux parties vives, en sollicitèrent le jeu et excitèrent en elles une action, à la faveur de laquelle des filandres blanchâtres, qui vraisemblablement n'étoient que des exfoliations membraneuses, s'échappèrent et furent détachées entièrement.

On accéléra autant qu'il fut possible la suppuration des dépôts formés à l'extérieur ; le cataplasme maturatif que l'on employa fut le levain mêlé avec un tiers de basilicum.

Quand il parut insuffisant, on lui en substitua un autre fait avec six oignons de lis cuits sous la cendre ; quatre onces de racines de lis blanc, et quatre poignées de feuilles d'oseille que l'on fit cuire dans quatre livres d'eau commune, et qu'on pila ensuite dans un mortier ; on y mêla deux onces d'axonge de porc, et pareille quantité de miel commun, de vieux-oing et d'onguent basilicum ; enfin, suivant les circonstances, on y ajouta demi-once de galbanum dissous dans le vin, et une égale dose de gomme ammoniac pulvérisée. Dès qu'on apercevoit de la fluctuation dans ces tumeurs, on les ouvroit avec le bistouri ou avec un bouton de feu, mais plus souvent avec le cautère actuel, qu'avec l'instrument tranchant, soit dans l'intention d'exciter une plus ample suppuration, soit dans la vue de procurer un changement plus subit dans la qualité pernicieuse des humeurs arrêtées. N'étoit-il pas possible de leur frayer un jour au-dehors ? Leur reflux dans la masse pouvant être funeste, on en prévenoit les ravages en purgeant au plutôt les malades, que l'on disposoit à recevoir le breuvage par un ou deux lavemens purgatifs qui étoient les mêmes que celui que nous avons indiqué, mais dont on retranchoit le sel ammoniac, et auquel on ajoutoit trois onces de catholicon. Le breuvage étoit composé d'une once de feuilles de séné que l'on faisoit infuser l'espace de trois heures dans une livre d'eau commune bouillante ; on couloit, et l'on jetoit dans cette infusion une once d'aloës succotrin concassé que l'on faisoit infuser pendant la nuit sur la cendre chaude, et que l'on donnoit tiède avec la corne, le matin à l'animal. Ce même breuvage leur fut réitéré selon le besoin, et termina enfin la cure des uns et des autres, qui à mesure de la disparition des symptômes furent rappelés insensiblement à une nourriture ordinaire, mais composée de fourrages plus sains et mieux choisis.

Une des maladies qui a fait le plus de ravage, est celle qui, en l'année 1763, désola les bestiaux du pays Brouageais, élection de Marennes, généralité de la Rochelle. Le

détail circonstancié qui en a été fait par M. Nicolau, docteur en médecine, le 11 septembre 1763, est trop instructif pour que nous l'omettions ici.

« Les paroisses où la maladie des bestiaux exerce sa » fureur sont situées aux environs d'un terrain bas, de » l'étendue de près de trois lieues. Il formoit autrefois une » vaste et belle saline, où la mer s'introduisoit au moyen » d'un canal nommé *le havre de Brouage*, lequel n'existe » plus que depuis son embouchure jusque devant la ville » de Brouage, qui est aussi sur le bord de ce terrain. Le » havre de Brouage s'étant comblé peu à peu, et la mer » par conséquent ne fournissant plus ses eaux dans les ma- » rais où on les ramassoit pour faire le sel, le sol est de- » meuré entrecoupé, inégal, rempli d'enfoncemens qui » conservent encore les noms de jars, de conches, champs, » d'aise, etc. qu'ils avoient étant marais salans, et de » terres élevées, nommées *bosses*, qui sont des rejets du » fonds creusé pour la construction des marais. Une partie » de ces enfoncemens, par le laps de temps, se sont com- » blés imparfaitement ; d'autres existent encore presque » dans leur entier. Tous, dans les temps pluvieux, sur- » tout en hiver, sont garnis par les eaux pluviales, qui, » n'ayant aucune issue, y croupissent jusqu'à ce que l'air » et la chaleur du soleil de l'été les aient fait évaporer. » Les plus profonds, qui se dessèchent rarement, forment » autant de bourbiers remplis d'herbes aquatiques qui crois- » sent dans une eau boueuse, laquelle sert cependant à » abreuver le bétail. Le tout présente une grande prairie » grasse et marécageuse qui nourrit les bêtes destinées aux » boucheries, aux voitures et à la culture des biens de » campagne du pays Brouageais. Ce sont ces troupeaux » considérables de jumens, de bœufs et de vaches, dont » la mortalité excite les regrets, et cause en partie la » misère de nos habitans.

» Les cloaques, dont je viens de parler, répandent » bien loin des exhalaisons fétides qui infectent l'atmos- » phère, et rendent les habitans à la fin de l'été sujets

» aux fièvres intermittentes, putrides et malignes. On sent » une puanteur dans l'air qui se manifeste, sur-tout dans les » beaux jours, au lever du soleil.

» Cette année les pluies ont été très-abondantes et pres- » que continuelles durant le printemps et l'été. La fraî- » cheur de l'air s'est persévéramment soutenue. La plus » grande chaleur n'a fait monter la liqueur du thermomètre » de Réaumur, exposé dans une chambre donnant sur le » nord, qu'au 18 et 19.me degrés. Nous avons essuyé aussi » le 3 de juillet un ouragan accompagné de grêle d'une » grosseur prodigieuse, qui a détruit dans plusieurs endroits » toute la récolte et endommagé les édifices. La plupart du » gros bétail que la mortalité nous enlève y fut exposé et » l'essuya ; mais les brebis et les cochons, qui meurent éga- » lement, en étoient à l'abri ; d'ailleurs la mortalité avoit » commencé avant ce temps.

» Les prairies ont fourni cette année un pâturage abon- » dant, arrosé par les eaux pluviales, qui ont même em- » pêché qu'on ne fît la récolte du foin, lequel a péri sans » être fauché, ou a pourri après l'avoir été, parce que, » d'un côté, la pluie, l'humidité de la terre et le » défaut de chaleur n'ont pas permis de le faire sécher ; » d'un autre côté, la terre trop molle ne pouvoit supporter » le poids des voitures ; ceux qui ont tenté de l'en retirer, » ont perdu leurs peines et leur temps. Les bestiaux ont » demeuré exposés jour et nuit aux intempéries des saisons, » qui ont été si renversées, que l'ordre de la nature semble » en avoir souffert. Tous les fruits, tant d'été que d'au- » tomne, ont manqué, et les arbres actuellement fleuris- » sent comme au printemps.

» La plupart des herbes qui croissent dans ces endroits » ne m'ont pas paru mal saines pour les bestiaux ; et quand » il en croîtroit de telles, la cause principale de l'épidémie » ne doit pas leur être imputée, puisque les brebis qui ont » pacagé ailleurs, et quelques chevaux qui n'ont vécu que » de foin sec, en sont également affectés, ainsi que les » cochons qui n'en ont pas fait leur nourriture.

» La mortalité s'étend jusque sur les autres animaux » domestiques, sans excepter la volaille (1), laquelle périt » dans un hameau de St-Symphorien. Cependant, quelque » générale que soit l'épidémie, il y a lieu de penser qu'elle » n'est pas contagieuse. Il est mort dans plusieurs paroisses » nombre de chiens qui avoient mangé des chairs des bes- » tiaux ; mais il en est mort aussi qui n'en avoient pas » mangé, et plusieurs n'ont cessé d'en manger chaque » jour sans être incommodés.

» Au mois de mai dernier, il avoit paru sur le bétail à » corne quelques maux de langue dans une paroisse et » celles qui l'avoisinent ; ce ne fut alors qu'une terreur » panique, ils cessèrent sans faire de ravages. En juin, » et au commencement de juillet, l'épidémie régnante se » manifesta sur les troupeaux de brebis, qu'elle a ravagés » dans certains endroits jusqu'au point de n'en laisser au- » cune ; dans d'autres, le peu qu'il en reste est aban- » donné, sans pasteur, aux seuls soins de la providence, » dans les champs, où elles périssent comme des mouches. » Ces animaux, naturellement délicats et foibles, sont » aussitôt perdu qu'on les reconnoît malades.

» La mortalité des bœufs, des jumens et autres animaux, » a principalement ravagé deux paroisses depuis la fin de » juillet ; elle s'étend maintenant de toutes parts, quoi- » qu'avec moins de carnage dans certains lieux que dans » d'autres.

» Le premier symptôme qu'on leur reconnoît est le » défaut de nourriture ; ce n'est pas à dire qu'il n'y en ait » d'autres qui précèdent, mais les pasteurs, peu experts, » ne les distinguent point. Ce prélude réveille l'attention ;

---

(1) Il peut bien se faire que la maladie de la volaille, dans ce hameau, n'ait pas été la même que celle du bétail, et n'ait pas été produite par les mêmes causes. La mortalité des poules a été assez générale par-tout, et il paroît qu'elle étoit la suite d'une forte inflammation de poitrine comme celle des chiens.

» on les voit tristes, la tête baissée, les oreilles froides et
» abattues, le poil redressé sans le lustre ordinaire, les
» flancs aplatis et battans, le ventre tendu et plein ; tout
» le corps tiraillé, et semblant vouloir faire des efforts
» pour uriner. Les urines qu'ils rendent sont souvent fort
» claires comme de l'eau ; l'excrétion des excrémens est
» plus rare, la rumination cesse dans le bétail à cornes.
» Quelques heures après, s'il ne survient point de tumeurs
» à la superficie du corps, les frissons les saisissent, ils
» tremblent, leurs yeux se ternissent et deviennent lar-
» moyans, il sort une bave tenace de la bouche et des
» narines ; ils se couchent et meurent tranquillement, ou
» agités de convulsions plus ou moins vives. Dans ces ex-
» trémités ils alongent souvent la tête, ils sont essoufflés,
» ils poussent de longs soupirs, quelquefois aussi ils tous-
» sent. Ces symptômes viennent souvent avec tant de
» rapidité que la bête périt sans qu'on les ait vus ;
» plusieurs bœufs ont succombé sous le joug. Plus le
» cours de ces accidens est prompt, plus aussi le danger
» est grand et sans ressource. La violence des frissons
» est toujours funeste. Lorsque la véhémence des symp-
» tômes se déclare avec plus de lenteur, il n'y a ordinai-
» rement point de frisson ; mais s'il en arrive, ils sont de
» mauvaise augure, proportionnellement plus ou moins,
» selon leur durée et leur rigueur. Dans le développement,
» des signes, il arrive souvent qu'il paroît des tumeurs qui
» se manifestent indifféremment sur toute la superficie du
» corps. Elles sont quelquefois fixes dans la première partie
» où elles se sont déclarées ; d'autres fois elles disparois-
» sent pour se montrer ailleurs ; si elles s'évanouissent,
» l'animal périt ; si au contraire, l'animal conservant ses
» forces, elles se multiplient par l'habitude du corps sur les
» parties les moins essentielles à la vie, on peut se flatter
» d'espérance. L'expérience journalière commence à prou-
» ver que la guérison dépend essentiellement de la bonne
» issue des tumeurs et de leur caractère le plus approchant
» de celui du phlegmon.

» Les tumeurs sont humorales (1), plutôt que phlegmo-
» neuses ou inflammatoires. L'inertie des solides organiques
» et la putréfaction des humeurs les rendent telles dans les
» animaux attaqués de l'épidémie. J'observe cette année
» une semblable dépravation, tant des solides que des li-
» quides dans les maladies qui attaquent le corps humain,
» lesquelles deviennent chaque jour très-fréquentes. J'ai
» même vu, en parcourant les campagnes ces jours der-
» niers, trois personnes attaquées d'anthrax ou charbon
» pestilentiel. Les soins que j'ai fait donner aux deux pre-
» miers les ont mis en espérance de guérison; mais ce
» mémoire n'est relatif qu'aux bestiaux : j'y reviens.

» La manifestation des tumeurs semble d'abord affecter
» les muscles; on sent sous la main, dans la partie atta-
» quée, les chairs devenues dures, sans être beaucoup en-
» flées. Bientôt après il s'infiltre dans le tissu cellulaire des
» environs, une humeur qui en relâche les fibres, les énerve,
» les macère et relève le cuir en bosse. Si l'on ne se hâte
» de lui faire une ouverture pour la tirer de-là, son séjour
» produit la gangrène qui ne manque pas de gagner plus
» loin, ou si le mal est près de quelques viscères néces-
» saires à la vie, la bête meurt avant qu'elle ait fait de plus
» grands progrès. Ces sortes de tumeurs sont flasques; il
» ne s'en écoule qu'une sérosité rousse et sanieuse. S'il s'y
» établit une suppuration louable, tout va au mieux; les
» forces de l'animal reviennent, il recouvre l'appétit pour
» manger; si au contraire il n'y a que l'écoulement sérieux
» sans suppuration, la guérison vient lentement, les bêtes
» languissent, sont tristes et abattues, jusqu'à ce que les
» chairs vives reprennent insensiblement leur ressort, et
» se séparent de tout ce qu'il y a de gangrène, qui tombe

---

(1) Ici la distinction faite par l'auteur du mémoire, n'est pas facile à saisir. Le phlegmon, l'érysipèle, l'édème et le squirre forment quatre genres de tumeurs, toutes dites humorales; ainsi, celles dont il s'agit ici doivent être de l'un de ces genres, et paroissent être nécessairement, d'après la description qu'il en fait, des tumeurs édemateuses par extravasations.

» pour laisser paroître une plaie bien colorée, que les bœufs
» alors ont eux-mêmes soin de nettoyer avec leur langue
» pour la faire cicatriser. Il y a au surplus une remarque à
» faire au sujet de la gangrène des tumeurs ; elle est d'une
» espèce particulière. Le tissu cellulaire et les chairs sont
» plutôt macérées que pourries ; elles ont une couleur pâle,
» tirant sur le livide, et elles conservent une consistance
» assez ferme, quoique leurs fibres soient désunies, en
» sorte qu'on peut dire que c'est plutôt une macération
» qu'une putréfaction. Il n'en est pas de même de l'escarre
» qui tombe avant la cicatrisation des plaies, elle est
» noire, tout-à-fait corrompue et fétide. Si ces tumeurs
» demeurent donc dans leur état de relâchement et de flac-
» cidité naturelle, on a toujours à craindre que l'humeur
» ne tombe dans la masse du sang, et par conséquent,
» qu'elle ne produise les ravages qui sont ordinaires quand
» elle ne peut se faire jour au-dehors. Cela est arrivé à
» plusieurs bêtes de toute espèce ; elles sont mortes par
» l'interruption de l'écoulement des sérosités, d'autres parce
» qu'il n'a pu s'établir qu'imparfaitement. La grande sen-
» sibilité des chairs malades est toujours de bonne augure ;
» plus au contraire elles sont insensibles, plus il y a aussi
» sujet de désespérer. Quand ces bosses, d'aplaties qu'elles
» sont au commencement, se circonscrivent et s'arrondis-
» sent, devenant en même temps fermes et rénitantes, c'est
» un signe non équivoque que la nature agit efficacement,
» et qu'elle prend le dessus sur la cause qui produit le mal
» dont elle va bientôt se débarrasser, en changeant le
» dépôt d'humoral qu'il étoit, en dépôt de l'espèce que
» nous appelons *phlegmoneux*, lequel n'est jamais dan-
» gereux, étant bien placé et bien conditionné. L'expé-
» rience l'a toujours prouvé sur le corps humain, et le
» prouve déjà sur le corps des animaux attaqués de la ma-
» ladie dont il s'agit. L'état de foiblesse et d'abattement où
» ils étoient avant ces heureux signes, change peu-à-peu
» lorsqu'ils se montrent ; la putréfaction des humeurs s'éva-
» nouit insensiblement, ainsi que tout ce qui l'annonce.

» Les mouches de différentes espèces, qui, attirées par » l'odeur des maladies s'attachent en plus grande abondance, » à proportion de l'affaissement, au bétail hors d'état de » les chasser en ridant la peau ou autrement, s'en éloignent » aussi à proportion que ces circonstances font connoître » le retour de la vigueur; des allures vives succèdent à » leur air morne, l'envie de manger et la gaieté revien- » nent. L'humeur contenue dans le dépôt montre quelque- » fois dans son principe un caractère d'insigne âcreté ou » causticité. M. Droühet, chirurgien de Pont-l'Abbé, a » observé qu'ayant ouvert un de ces dépôts à la partie su- » périeure interne de la cuisse d'un bœuf, ce qui en dé- » coula détacha le poil vingt-quatre heures après, comme » si la partie avoit été trempée dans l'eau bouillante. La » peau dénudée paroissoit fort rouge et bien enflammée. » Ces dépôts, comme je l'ai dit, se font indifféremment » sur toutes les parties du corps; ceux qui se jettent sur » les viscères sont mortels. Parmi les externes, ceux qui » se montrent au poitrail des chevaux dans l'endroit que » les maréchaux appellent l'avant-cœur, sont des plus » mauvais; au contraire, ceux qui affectent le fanon, ou » cette membrane pendante du poitrail des bœufs, que nos » paysans nomment la *banne*, sont les moins dangereux. » Ceux qui viennent au museau, à la bouche et au fonde- » ment de toute espèce d'animaux donnent un présage fu- » neste; c'est sur-tout dans ce dernier cas que le bétail » répand en mourant ou après la mort le sang par les na- » rines, par la bouche ou par le fondement, ou souvent » par tous ces endroits ensemble.

» Un des symptômes les plus ordinaires reconnu par » l'ouverture des cadavres, est le défaut de digestion. » On (1) trouve le plus souvent le trajet du canal intestinal » vide, tandis que les estomacs sont pleins et comme farcis » d'herbe qui est plus ou moins durcie dans le livret des

---

(1) Ces signes se rencontrent dans tous les animaux ruminans attaqués de maladies graves, de quelque nature qu'elles soient.

» animaux ruminans ; cela arrive quoiqu'ils aient cessé de
» manger plusieurs jours avant la mort , ou quand bien
» même , surpris par une mort subite , ils n'auroient pas
» discontinué de manger.

» Le sang qu'on tire aux bêtes malades se fige facilement ,
» et se couvre bientôt d'une couenne épaisse , dure , de cou-
» leur blanchâtre , tirant un peu sur le jaune. Les saignées
» mal placées et au hasard , ont toujours eu des suites fu-
» nestes. Quelques-unes faites à propos ont été salutaires ,
» et leurs bons effets sensibles. La plupart des breuvages
» employés jusqu'à présent ont paru accélérer la mort , selon
» le rapport des personnes qui en ont le plus donné.

» Il seroit à souhaiter qu'on pût découvrir la cause qui
» a produit l'épidémie ; mais outre que ce seroit perdre un
» temps précieux que de s'attacher à en faire la perquisi-
» tion , il a toujours paru comme impossible de découvrir
» la source de toutes les maladies épidémiques , et ce n'est
» que par l'heureux effet du hasard qu'on en a découvert
» quelques-unes , plutôt que par le travail des recherches
» pénibles et de la méditation. Il semble pourtant qu'on
» devroit attribuer le fléau dont je fais le détail à la grande
» humidité (1) de l'air trop long-temps continuée par les
» pluies , les orages et les brouillards , qui n'ont cessé toute
» cette année de troubler la végétation et la fructification
» des plantes. A cela se joint que la terre trop profon-
» dément humectée par une surabondance d'eau , a pu
» répandre dans l'atmosphère (2) des vapeurs non ordi-
» naires , qui auront aussi affecté extraordinairement toute

---

(1) Les maladies épidémiques , malignes et contagieuses viennent souvent (dit Hoffmann) d'une disposition trop humide de l'air pendant le cours de l'année. Cette observation relative aux hommes peut parfaitement être appliquée aux animaux. Une expérience fatale l'a prouvé plusieurs fois.

(2) Personne ne doute que les exhalaisons des eaux croupissantes qui se répandent dans l'air , ne soient autant d'écoulemens funestes de poisons pour ainsi dire putréfiés , qui donnent naissance à une infinité de maladies du plus mauvais caractère dans les hommes et dans les animaux , telles que des fièvres malignes , pestilentielles , vermineuses , gangréneuses , etc.

» l'économie

» l'économie animale. Quelqu'apparente que soit cette idée, » je ne m'y attacherai point. Ennemi des hypothèses, qui » ne font le plus souvent que retarder les progrès et le bien » de la médecine, je l'abandonne comme supposition.

» Pour agir méthodiquement à développer les maladies, » on doit y considérer trois périodes : le commencement » ou l'invasion, le fort ou l'état, le déclin ou la fin. Jusqu'à » présent je ne crois avoir décrit que les deux derniers » temps, c'est-à-dire l'état et le déclin. Je pense qu'il est » évident par le narré des symptômes que la maladie des » bestiaux est dans son fort, lorsqu'elle fait connoître dans » leur corps un caractère d'inertie des solides et d'insigne » dépravation des humeurs. De la destruction de ce vice, » dépend le déclin qui doit conduire à la guérison. L'in- » vasion, temps le plus propre à prévenir l'orage, de- » meure comme inconnue par le défaut d'intelligence et de » savoir des personnes habituées à manier les bestiaux sans » craindre leurs cornes et leurs pieds. Cependant, lorsque » le mal est porté à son plus haut degré, la nature est près » de succomber ou de remporter la victoire. Il faut donc » qu'avant cela elle se soit mise en jeu, et qu'elle ait fait » des effort pour se débarrasser de ce qui la menace de sa » ruine ; donc, ce seroit aussi alors qu'il faudroit lui donner » les secours les plus utiles, pour détourner et affoiblir les » forces de son ennemi qui se dérobe aux yeux, mais qui » ne se cacheroit point au tact d'un maréchal expert, qui » s'approcheroit de ces animaux sans crainte. Dans nos » campagnes, nous manquons de tels artistes, que nous » pourrions guider avec fruit et étendre leurs connoissances.

» Au défaut des symptômes, pour découvrir le premier » temps de l'invasion de la maladie, il faut tâcher de le » développer par analogie avec le corps humain. Lépi- » démie a une si grande ressemblance avec ce que nous » appelons dans l'homme fièvre putride, maligne, pour- » prée et pestilentielle, que je ne balance pas de lui donner » les mêmes noms chez les animaux qui en sont attaqués. » En effet, ne voyons-nous pas dans l'homme que ces

» fièvres sont accompagnées des phénomènes d'abattement
» des forces, de taches pourprées, de tumeurs d'un mau-
» vais caractère, de dépôts irréguliers, de déchirement
» d'entrailles, de défaut d'appétit, de vice des déjections,
» de mort venue avec célérité, etc. Les ouvertures des ca-
» davres, dont je joindrai le narré à la fin de ce mémoire,
» fourniront des preuves de ressemblance. Or, les médecins
» savent que ces accidens terribles sont précédés dans
» l'homme par une fièvre violente. Qui ne croira donc pas
» qu'ils le sont également dans les animaux (1), dont la

---

(1) Il est certain que tous les accidens terribles observés dans les animaux sont, comme dans l'homme, précédés par une fièvre violente. L'auteur du mémoire qui croit qu'on n'en entrevoit aucuns symptômes, les a néanmoins tous décrits.

1.° Il a fait mention des signes généraux de la fièvre, qui sont une respiration plus ou moins difficile, plus ou moins laborieuse, plus ou moins fréquente, et une accélération plus ou moins considérable des mouvemens ordinaires du diaphragme et des muscles abdominaux; mouvemens très-sensibles qu'il a aperçus dans les flancs, et accélérés selon la fréquence des aspirations que l'animal est machinalement obligé de faire, pour faciliter et pour subvenir au passage du sang que le cœur agité chasse dans les poumons avec plus d'impétuosité et en plus grande abondance que ces organes ne peuvent en admettre dans l'état naturel.

2.° Il a même observé plusieurs signes particuliers. Ces signes particuliers sont, quant à la fièvre éphémère, l'accès subit de cette fièvre qui n'est annoncée par aucun dégoût, et qui se montre tout-à-coup dans toute sa force, la chaleur modorément augmentée de l'animal, le défaut des accidens graves qui accompagnent les autres fièvres, et la promptitude de sa terminaison.

Ceux qui sont propres à la fièvre éphémère étendue, ou la fièvre continue simple, diffèrent de ceux-ci par leur durée, et par la tristesse plus grande des animaux.

Des frissons qui s'observent sur-tout aux mouvemens convulsifs du dos et des reins, la chaleur vive qui leur succède, la véhémence du battement des flancs, leur tension; l'extrême difficulté de la respiration, l'aridité de la bouche, une soif ardente, l'enflure des parties de la génération dans les chevaux, la position basse de la tête, une grande peine à la relever; la froideur extrême des oreilles, des cornes et des extrémités; des yeux mornes, troubles et larmoyans; une foiblesse considérable, une marche chancelante, un dégoût constant, la fétidité d'une fiente quelquefois dure, quelquefois peu liée, quelquefois séreuse, quelquefois graisseuse; une urine crue et aqueuse, la chute du membre dans le cheval, la couleur

» maladie porte le même caractère ? Outre ces preuves » analogiques, j'en ai une qui est la seule que j'aie pu

---

fannée du poil, sont autant de symptômes qui appartiennent à la fièvre putride. La plupart d'entr'eux sont aussi communs aux fièvres ardentes, mais ils se présentent avec un appareil plus effrayant.

La chaleur, d'ailleurs inégale en plusieurs endroits, est telle, qu'elle est brûlante sur-tout au front, aux cornes, autour des yeux, à la bouche, à la langue, qui est plus âpre, noire, et à laquelle il survient quelquefois des espèces d'ulcères. L'air qui sort par l'expiration n'est pas plus tempéré. L'accablement est encore plus grand, la soif est inextinguible ; une toux sèche se fait quelquefois entendre, la respiration est souvent accompagnée de râlement. La tête est basse et immobile, l'haleine est puante, une matière jaunâtre et une bave plus ou moins tenace fluent des naseaux et de la bouche. Assez fréquemment les déjections sont semblables à celles qui caractérisent le flux dyssenterique, etc.

Dans les fièvres pestilentielles, malignes, gangréneuses, tous ces signes d'une inflammation funeste s'offrent également ; les tumeurs critiques qui paroissent au-dehors les désignent spécialement et d'une manière non équivoque.

Il faut convenir cependant que dans la plus nombreuse partie des animaux, vainement tenteroit-on de consulter le pouls, cette règle des grands médecins, cet oracle qui leur dévoile la force du cœur et des vaisseaux, la quantité du sang, sa rapidité, la liberté de son cours, les obstacles qui s'y opposent, l'activité de l'esprit vital, son inaction, le siége, les causes, le danger d'une foule de maladies, mais qui cesse d'être intelligible, et qui devient ambigu, obscur et captieux pour celui qui sans égard à l'inégalité de la force de ce muscle, des canaux et du fluide sanguin dans les divers sujets, et aux variétés de cette même force dans un même individu, prononce au premier abord, et tire ensuite du tact et de l'examen le moins réfléchi des indications fausses et souvent meurtrières.

Mais ce signe ou cette mesure de l'action et des mouvemens qui constituent la vie, ne nous abandonne pas toujours. Dans nombre de chevaux, de bœufs, de moutons, on distingue assez aisément les pulsations des artères temporales, axillaires, brachiales, aux parties latérales de ce qu'on appelle *le boulet* dans les chevaux, etc. l'artère crurale du mouton se fait aussi assez bien sentir.

On pourroit même juger dans quelques-uns de la dureté de ces pulsations, de leur mollesse, de leur fréquence, de leur rareté, de leur intermittence, de leur uniformité, de leur grandeur, de leur petitesse, de leur continuité et de leur interruption. Quelquefois les pulsations du tronc des carotides sont dans certains chevaux apercevables à la vue, précisément à l'insertion de l'encolure dans le poitrail, quand ils sont atteints de la fièvre. Communément aussi dans la plupart des animaux qui fébricitent, le battement du cœur n'est point obscur ; mais si ceux de toutes les artères sont

» recueillir en parcourant les campagnes. Un paysan » chagrin de voir périr ses bestiaux, et examinant une

---

absolument inaccessibles au tact, nous ne pouvons juger alors avec certitude de la liberté de l'action de ces canaux, de leur resserrement, de leur tension, de leur dureté, de leur sécheresse, etc. ni saisir avec précision une multitude de différences très-capables de guider des esprits éclairés, et ces battemens du cœur n'apprennent rien de plus positif que ce dont instruisent les symptômes généraux dont nous avons parlé, c'est-à-dire, la respiration fréquente et l'accélération du mouvement des flancs.

Au surplus, on a vérifié sur les animaux en qui l'action des artères est sensible, les observations rapportées dans l'hémastatique de Hales, en ce qui concerne le nombre des battemens, et on en a suivi la progression dans les divers âges. On en a compté quarante-deux par minutes dans le cheval fait et tranquille; soixante-cinq dans un poulain extrêmement jeune; cinquante-cinq dans un poulain de trois ans; quarante-huit dans un cheval de cinq ans, mais limousin, et par conséquent d'un pays où ces sortes d'animaux sont long-temps attendus; trente dans un cheval qui présentoit des marques évidentes de vieillesse; cinquante-cinq, soixante, et même cent dans un cheval dont on avoit ouvert les artères crurales, et qui étoit sacrifié à la curiosité et à l'instruction; la fréquence des pulsations augmentoit à mesure qu'il approchoit de sa fin. Enfin, dans des jumens faites, on en a compté trente-quatre et trente-six, ce qui prouve que dans les femelles des animaux, le pouls est plus lent que dans les mâles, et ce qui démontre, lorsque cette différence nous frappe dans les personnes des deux sexes, que la marche, les lois et les opérations de la nature sont à peu près les mêmes dans le corps de l'homme et de l'animal.

Au surplus, si les pulsations des artères de la machine humaine sont en raison double de celles des artères du cheval, ce n'est point parce que la consistance naturelle du sang de celui-ci est plus épaisse, mais parce que les battemens sont toujours plus distans les uns des autres dans les grands animaux, et plus fréquens dans les plus petits; non que la force du sang artériel ne l'emporte dans les animaux les plus grands, ainsi qu'on peut s'en assurer dans les tables de Hales, en comparant les hauteurs perpendiculaires du sang dans les tubes fixés aux artères, mais parce que ce liquide ayant en eux un plus grand nombre de ramifications, et des vaisseaux d'une bien plus grande étendue à parcourir, éprouve dans son cours beaucoup plus d'obstacles et de résistance.

Le battement des artères du bœuf et de la vache est à peu près le même pour le nombre que celui de la jument et du cheval. Le pouls du mouton bat soixante-cinq fois par minute; le pouls du chien, quatre-vingt-dix-sept fois, etc. Du reste, on ne doit pas croire, dit Hales lui-même, que la force du sang dans les veines et dans les artères, soit à beaucoup près égale dans tous les animaux, soit de même, soit de différente espèce. Cette variété ne se trouve pas seulement dans ceux qui sont

» vache, pour découvrir s'il ne lui venoit point de tumeur, » mit la main entre les jambes de devant aux endroits qui » sont aux parties latérales du haut de la poitrine. Il aperçut » une fréquente et forte pulsation des artères qui répondent » aux artères axillaires du corps humain. Cet animal man- » geoit encore, mais il ne tarda pas long-temps à perdre » l'appétit; on le reconnut dès-lors malade, bientôt après » il mourut. Les pulsations des artères fréquentes et en » même temps violentes ne dénotent-elles pas bien la pré- » sence d'une forte fièvre? Ce seroit pendant ce premier » degré de la maladie qu'on ne reconnoît pas, qu'il faudroit » commencer à mettre en pratique les vues excellentes, » si sagement exposées par la consultation que l'on a reçue » de l'école royale vétérinaire, et si judicieusement remplies » en prescrivant les remèdes les mieux appropriés. Une » diète sévère, les breuvages acidulés et nitreux, les lave- » mens émolliens conviendroient parfaitement bien, ainsi » que la saignée. On préviendroit l'affaissement des solides » et l'épaississement des humeurs. Leur quantité diminuée » de ce qu'elles auroient d'excédent, ne porteroit pas les » vaisseaux au-delà de leur ressort, et ne les empêcheroit pas » d'agir sur elles, pour les diviser et entretenir une cir- » culation libre, sans laquelle point de santé. Les liqueurs » atténuées et divisées ne tendroient plus à se coaguler, » comme il paroît par la couenne épaisse qu'a le sang tiré

---

d'un poids et d'un volume inégal, mais aussi dans celui où ces qualités se trouvent parfaitement semblables; et qui plus est dans le même animal, cette force varie suivant la différente qualité ou quantité de nourriture, les différens espaces de temps qu'il y a qu'il a mangé, et l'état plus ou moins pléthorique des vaisseaux. La variété qui se trouve dans l'exercice, le repos, la langueur ou la vivacité de l'animal influent aussi beaucoup sur la force du sang, etc. Mais il est des choses générales, telles que la quantité des battemens dont j'ai parlé, auxquelles on peut s'arrêter, lorsque ces battemens sont sensibles; s'il en étoit autrement, et qu'attendu ces variétés on se refusât à ce qu'il est possible de statuer d'après des faits assez universellement avoués, les médecins seroient dans le cas d'en user de même eu égard au pouls du corps humain, qui cependant est et doit être toujours leur boussole.

» des veines ; de-là il arriveroit qu'on n'auroit pas tant à
» craindre les stases, les arrêts, dont la suite nécessaire
» est la putréfaction qui met les choses au degré le plus
» éminent et le plus menaçant. En prenant ces précautions
» on obtiendroit pour le moins que les progrès du mal fus-
» sent plus lents, ce qui donneroit lieu de placer les remèdes
» surement et à propos ; mais cela négligé, les humeurs
» tendent à la coagulation, commencent à entrer en putré-
» faction, et toute l'économie animale est dérangée ; alors
» la nature affaissée et proche de sa ruine, fait tumultueuse-
» ment ses derniers efforts pour se débarrasser du fardeau
» qui l'accable. Elle agit sans ordre, jette les humeurs de
» toutes parts, les dépose dans les endroits les plus foibles,
» et les laisse dans les parties où elles se trouvent le plus
» engagées ; si c'est dans les viscères, elles causent la mort
» inévitable ; si c'est dans l'extérieur du corps, elles for-
» ment des dépôts toujours d'un mauvais caractère, plus
» ou moins affectés d'un vice gangréneux, à proportion
» de la vigueur de l'animal et de la force avec laquelle ses
» vaisseaux peuvent agir. C'est alors qu'il faut réveiller les
» forces de la nature affaissée, et les soutenir en employant
» dans les breuvages les stimulans sans trop d'âcreté, les
» cordiaux et les anti-gangréneux. Dans pareilles maladies
» qui attaquent les hommes, après avoir préparé les malades
» par la saignée et une diète humectante, on emploie avec
» succès les émétiques et les purgatifs avant que l'abatte-
» ment ne soit venu. Ils paroîtroient pareillement indiqués
» pour les bestiaux, mais leurs entrailles se prêtent diffi-
» cilement à l'effet des purgatifs (1), et la structure de leurs
» estomacs rend le vomissement impossible. Aussi ne pou-
» vant pas être utiles, ils ne manquent point de devenir
» nuisibles, en augmentant l'irritation à laquelle ils sont
» déjà disposés. Les autres animaux qui ont l'estomac figuré
» ou formé comme celui de l'homme, vomissent, et l'on a

(1) *Voyez* matière médicale, à l'usage des élèves de l'école royale vétérinaire, parag. XIX.

» aussi remarqué que des chiens et des cochons attaqués » de l'épidémie, ont été guéris à l'aide du vomissement.

» Les tumeurs veulent leur traitement particulier. La » qualité putride et âcre de l'humeur qu'elles contiennent, » demande qu'on les ouvre sans perdre de temps aussitôt » qu'elles paroissent. Plus on diffère, plus elles devien- » nent mauvaises. Il convient de multiplier les ouvertures » à proportion qu'il en paroît de nouvelles ; on attire » même l'humeur dans les parties les moins dangereuses, en » y faisant des cautères ou des setons sans qu'il y ait encore » de tumeurs ; on fortifie en même temps toutes les chairs » par quelque fomentation anti-gangréneuse, comme les » décoctions de scordium faites avec le vin, et aiguisées » de sel commun, qu'on n'est pas obligé d'acheter dans ce » pays, ou le sel ammoniac; on panse les plaies avec du » suppuratif dont on enveloppe un morceau de plante plus » ou moins âcre, selon qu'il paroît nécessaire d'attirer » l'écoulement de l'humeur ou de le favoriser simplement. » L'herbe aux gueux, l'ellébore noire, la racine d'iris, etc. » servent à cela. La plaie étant devenue belle, on la panse » simplement avec une mêche garnie de suppuratif ou de » térébenthine.

» Cette méthode aisée et facile à pratiquer par les per- » sonnes les moins intelligentes, a déjà sauvé beaucoup de » bétail ; et si nos campagnes avoient des maréchaux ex- » perts capables d'exécuter et de suivre mieux un traite- » ment régulier, on en sauveroit encore davantage. Outre » le défaut de personnes entendues, la grande quantité de » bêtes livrées, au gré des saisons, dans une vaste prairie, » sans commodité pour les abreuver avec soin, pour les » mettre à couvert des injures de l'air, ni même pour les » parquer, rend bien des secours impraticables. A tout cela » se joint une grande misère des peuples, accablés des fléaux » qui les mettent hors d'état de faire la moindre dépense.

» Pour obéir aux ordres dont M. l'intendant a bien voulu » m'honorer, je me suis chargé de faire ce détail ,, etc.

» *Nota.* Les bestiaux n'ont jamais paru plus gras, ni en

„ meilleur état qu'ils le sont cette année ; l'épidémie semble
„ attaquer principalement ceux qui sont les plus beaux et
„ les plus dodus ; c'est ainsi qu'on les voit périr au grand
„ regret des particuliers. „

M. Nicolau a terminé ce mémoire par un détail de ce que l'examen du corps des animaux morts a offert à ses yeux.

Première ouverture.

" Le 23 août 1763, un bœuf appartenant au sieur Fief-
„ Gallet, fermier de la terre de St-Fort, mourut vers les
„ quatre heures après-midi. Nous le vîmes couché comme
„ s'il étoit sur le point d'expirer. Il mourut après avoir eu
„ quelques légères convulsions. Son corps n'enfla point, et
„ il ne parut à l'extérieur aucune marque de maladie. L'ou-
„ verture faite immédiatement après la mort, toutes les
„ chairs se montrèrent saines, ne répandant aucune mau-
„ vaise odeur. Après avoir coupé le sternum, et la plèvre
„ étant percée, il sortit de la poitrine une petite quantité
„ de vent, point de mauvaise odeur ; le médiastin, la plè-
„ vre, le diaphragme, le cœur et le poumon se trouvèrent
„ au naturel. Lorsqu'on enleva ces viscères, il se répandit
„ une quantité de sang point coagulé, mais dissous. Le
„ poumon avoit seulement quelques hydatides à sa superfi-
„ cie, remplies de sérosité limpide ; d'ailleurs il n'y avoit
„ rien dans sa couleur, ni dans sa consistance qui fût ex-
„ traordinaire, tant intérieurement qu'extérieurement. La
„ langue, la bouche et l'ésophage étoient sains ; dans le
„ bas-ventre l'épiploon ou le tablier graisseux étoit sain.
„ La rate avoit quelques taches de gangrène sur la face
„ qui touche au livret et à l'abomasus. La consistance de
„ la bile paroissoit un peu claire, et la couleur un peu plus
„ pâle qu'elle ne devroit l'être. Les estomacs et les intestins
„ ayant été déchirés par le peu de dextérité du maréchal
„ ferrant, il ne fut pas possible de les examiner assez exac-
„ tement. Cependant l'abomasus parut totalement sphacelé,
„ le psautier ne l'étoit pas autant, mais sa membrane

„ veloutée, séparée tant de ses feuillets que de ses parois,
„ étoit en partie sur les alimens, et en partie mêlée avec
„ eux. Ils avoient la consistance plus dure qu'elle ne doit
„ naturellement l'être, et étant comme mastiquée. Les re-
„ cherches ne furent pas poussées plus loin. Les estomacs
„ et les boyaux percés et déchirés, ne rendirent presque
„ d'autre odeur que celle qui est ordinaire aux excrémens
„ du bœuf. „

Seconde ouverture.

" Une vache appartenant au même Fief-Gallet, fut re-
„ connue malade le 22 août. On nous l'annonça mourante
„ le soir du 23. Comme nous allions pour l'examiner, elle
„ monta avec rapidité sur un tas de fumier fort élevé, où
„ elle tomba agitée de violentes convulsions, et mourut
„ toute essouflée vers les sept heures du soir, rendant de
„ la bave tenace par les narines et par la bouche. Nous
„ en fîmes l'ouverture le 24 à huit heures du matin; elle
„ avoit le ventre enflé, ce qui venoit en partie de ce qu'elle
„ étoit pleine, et en partie des vents contenus dans le pe-
„ ritoine; elle ne répandit aucune odeur fétide, ni ne ma-
„ nifesta rien contre nature dans toute la superficie de son
„ corps. Ecorchée, tout le tissu cellulaire se trouva sain.
„ Le lait qui sortit des mamelles étoit blanc, lié et clair;
„ la tête et la poitrine se trouvèrent au naturel, mais le
„ sang qui sortit des gros vaisseaux en abondance, étoit
„ dissous et non coagulé; il sortit, tant de la poitrine que
„ du bas-ventre, une petite quantité de vents point puans.
„ Les estomacs se trouvèrent distendus, pleins d'herbes,
„ excepté l'abomasus qui contenoit une liqueur boueuse,
„ brune, en petite quantité. En général, l'herbe contenue
„ dans les autres estomacs n'étoit pas aussi sèche et aussi
„ mastiquée que dans le bœuf; elle le paroissoit cependant
„ assez pour rendre la digestion extrêmement difficile.
„ L'intérieur, tant de l'omasus que du reticulum, du liber
„ et de l'abomasus, étoit dépouillé de leur membrane ve-
„ loutée qui se trouvoit sur la masse des alimens et mêlée

„ avec eux. Le livret, outre cela, avoit plusieurs feuillets, dé-
„ truits, noirs et tombant en lambeaux au moindre attouche-
„ ment. Tout le trajet du canal intestinal étoit vide et enflammé
„ ainsi que le mésentère. L'intérieur des boyaux dépouillé
„ aussi de sa membrane veloutée. Dans plusieurs endroits,
„ tout le boyau sphacelé et corrompu se déchiroit pour
„ peu qu'on le tiraillât ; une portion de l'épiploon étoit
„ macérée, noire et tombant en lambeaux, l'autre
„ partie étoit saine ; la vessie, la matrice de même,
„ ainsi que le fétus et ses enveloppes ; d'ailleurs toutes les
„ chairs étoient belles, sans mauvaise odeur, et il est à
„ remarquer que les endroits corrompus ne sentoient pas
„ non plus fort mauvais. „

Troisième ouverture.

" Un cheval appartenant à M. Guiliot, ancien lieute-
„ nant-général de l'amirauté à Marennes, le 28 et le 29
„ août fut reconnu malade ; il se manifesta d'abord à la
„ partie latérale gauche du poitrail une tumeur qui s'étendit
„ bientôt sur tout le dessous du cou. Un maréchal ferrant
„ cautérisa une grande partie de cette tumeur dans l'endroit
„ le plus bas, en ma présence, avec un fer rouge qui
„ détruisit le cuir jusqu'aux chairs. Durant cette opération
„ le cheval ne donna aucune marque de sensibilité ; cepen-
„ dant il étoit sensible à la piqûre des mouches dans les
„ autres endroits du corps. Il ne suinta rien de la plaie,
„ et il mourut le 31 vers les cinq heures du soir. Nous en
„ fîmes l'ouverture le premier septembre de bon matin ; il
„ étoit puant et avoit le ventre enflé. Il en sortit quantité
„ de vents de très-mauvaise odeur. Tous les viscères ne
„ montrèrent rien de remarquable, excepté quelques taches
„ d'inflammation. L'estomac seulement étoit plein de foin,
„ quoique cette bête eût demeuré sans manger trois jours
„ avant sa mort. Les intestins étoient vides ; le péricarde
„ étoit rempli d'une grande quantité de lymphe un peu san-
„ guinolente dans laquelle le cœur étoit noyé, et la base

„ de ce viscère en étoit abreuvée, spongieuse et comme
„ macérée. Tout le devant du cou, depuis le poitrail jus-
„ qu'à la ganache, c'est-à-dire, toute la tumeur n'étoit
„ sous le cuir qu'un amas de fibres, les unes blanches,
„ d'autres livides, toutes macérées et abreuvées par une
„ lymphe mucilagineuse, semblable à de la morve un peu
„ rousse. Les chairs des environs étoient aussi très-humides
„ et livides; ailleurs elles étoient saines. „

Quatrième ouverture.

„ Une brebis trouvée tout auprès de St-Agnan, le 2
„ septembre, étoit encore chaude, selon toutes les appa-
„ rences elle venoit de mourir. La peau, qui se trouve
„ dépourvue de laine entre les quatre jambes, étoit par-
„ semée d'exanthèmes rouges et pourprés; il y avoit sous
„ sa gorge, entre les deux branches de la machoire infé-
„ rieure, une tumeur plus grosse que le poing, laquelle
„ étant ouverte, a répandu beaucoup de sérosités rousses,
„ dont tout le tissu cellulaire étoit infiltré aux environs,
„ sous la peau et dans l'interstice des muscles. Cette hu-
„ meur n'étoit autre chose qu'un amas de sérosités et de
„ fibres macérées depuis le dessous de la gorge jusqu'à la
„ base du cerveau, qui en étoit aussi abreuvé. D'ailleurs
„ il n'y paroissoit pas de marque de gangrène, sans doute
„ parce qu'avant qu'elle fût venue, l'animal, foible et
„ délicat, n'avoit pu résister plus long-temps sans succom-
„ ber à la mort. Le reste du corps étoit sain, tant en de-
„ dans qu'en dehors, excepté que les intestins se trouvoient
„ vides. Les trois derniers estomacs n'étoient pas trop
„ pleins, mais l'omasus renfermoit une grande quantité
„ d'herbe. Le foie avoit quelques squirrosités anciennes et
„ indépendantes de la maladie épidémique. La vésicule du
„ fiel avoit sa couleur naturelle de même que la bile, la
„ rate étoit enflée et gorgée d'un sang noir. „

Cinquième ouverture.

" Le 7 septembre nous examinâmes six brebis mortes „ dans un champ de St-Agnan. Les cinq premières n'avoient „ à l'extérieur du corps d'autres symptômes que des taches „ pourprées dans des endroits dépourvus de laine, entre „ les jambes. La sixième en avoit beaucoup plus ; outre „ cela , le sang lui sortoit par les narines et par le fonde- „ ment , qui étoit enflé à sa circonférence. Nous choisîmes „ celle-là pour en faire l'ouverture. La tête et tout le reste „ du corps se trouvoient sains et sans inflammation. Le „ premier estomac appelé *omasus* étoit distendu et farci „ d'herbes , le reticulum ou réseau en contenoit moins à „ proportion , le livret en avoit une petite quantité un peu „ durcie ; la franche-mule contenoit une liqueur bourbeuse „ de couleur vert-brun ; ses parois étoient rouges , et ses „ rides un peu gangrénées. Le trajet du canal intestinal „ contenoit des excrémens , les bords de l'anus étoient in- „ filtrés de sérosités et ses veines gorgées de sang. „

M. Nicolau a parlé dans son mémoire, de la consultation qui fut alors envoyée de l'école vétérinaire à M. l'intendant de la Rochelle. Cette consultation avoit été faite sur un exposé bien moins étendu et bien moins circonstancié que le sien , de manière qu'on envisagea la maladie dont il s'agissoit dans son origine comme une forte et violente inflammation , et dans ses progrès , et dans ses effets comme une putréfaction générale , toutes les humeurs étant, ensuite de cette même inflammation , essentiellement dépravées. On prescrivit donc ce qu'on a prescrit avec le plus grand succès contre les maladies qui ont désolé l'Auvergne , une portion de la généralité de Moulins , du Limousin , de la province de Bugey , de la Champagne , du Forez , du Dauphiné , etc. Quelque prompte que parût cette dégénération d'un état inflammatoire en un état de putridité , on recommanda expressément d'observer ces deux temps ou ces deux périodes , dont le premier ne différoit vraisemblablement et extérieurement de l'autre , qu'en ce qu'on ne

devoit pas remarquer dans le principe du mal, l'affaissement et la foiblesse qui en étoient les suites. On pensa que le premier période demandoit la saignée, les acidules, les nitreux, et le second des remèdes anti-putrides et stimulans. On ordonna donc l'ouverture de la jugulaire dès les premiers momens de cette funeste inflammation, et surtout avant que les animaux fussent dans l'abattement.

On prescrivit des lavemens émolliens à donner deux ou trois fois par jour, composés d'une décoction de mauves, d'une once d'huile d'olive, d'une once de miel commun, et d'une once de crystal minéral.

On suggéra de tenir les malades au son et à l'eau blanche; de ne donner aux chevaux que très-peu de nourriture, et encore moins aux bœufs, en qui la digestion est toujours viciée en pareil cas par le défaut de rumination; de prendre des racines de zedoaire et d'angélique, de chacune demi-once; myrrhe, trois dragmes; sel ammoniac, deux dragmes; camphre une dragme; de pulvériser les racines et la myrrhe; de broyer le tout dans suffisante quantité de miel commun qu'on aura fait bouillir dans du vinaigre jusqu'à ce qu'il ait repris sa consistance ordinaire; de mettre le tout dans un linge roulé en manière de billot; de le placer et de le maintenir dans la bouche de l'animal : les billots composés ainsi, étant très-efficaces et très-utiles dans les maladies contagieuses du bétail, ils éloignent, pour ainsi dire, en effet les corpuscules morbifiques qui s'exhalent, se répandent, nagent et circulent dans l'air que les animaux respirent, en les empêchant de se mêler avec la salive et de s'introduire avec elle dans les estomacs.

Les nitreux que l'on indiqua furent demi-once de nitre dans une infusion de pariétaire. On devoit donner soir et matin avec la corne la valeur d'une livre de ce breuvage.

On conseilla d'ajouter à la boisson blanche du vinaigre de vin, jusqu'à une certaine acidité.

On recommanda de faire dissoudre une dragme de camphre dans un verre d'eau-de-vie, de le jeter ensuite dans

demi-setier d'eau blanche ; de faire prendre ce breuvage avec la corne à l'animal, soir et matin, deux heures après le breuvage nitreux ; et ensuite seulement le matin jusqu'à une diminution notable des premiers symptômes ; enfin, de substituer au nitre, dans le cas où l'inflammation s'apaiseroit, une dragme de sel ammoniac dans une même infusion de pariétaire.

Dans la présupposition que l'inflammation pouvoit, dans quelques animaux, occuper les parties de la bouche et de l'arrière-bouche, on formula l'injection anti-putride qui a été mise en usage dans la maladie qui attaqua les bestiaux de la paroisse de Mésieux en Dauphiné.

Tous ces remèdes étoient à administrer avec prudence dans le premier temps ; le second en exigeoit d'autres.

Parmi ceux-ci on indiqua le breuvage suivant :

Prenez racine de grande chelidoine nettoyée, une poignée ; faites bouillir dans une livre de vinaigre rosat jusqu'à diminution d'un tiers ; ajoutez à la colature, de thériaque une once ; donnez à jeun en deux fois, une dose un jour, la seconde dose l'autre. Couvrez-bien le malade, et garantissez-le pendant l'effet de ce remède de l'impression de tout air froid.

Dans l'espérance que ce breuvage pourroit le rappeler à une certaine vigueur, on proposa d'en substituer alors un autre.

Prenez racine d'angélique en poudre une once ; mettez dans une demi-livre de vin rouge, et donnez-en deux fois à l'animal ; la première moitié à jeun, l'autre dans la journée.

Enfin, dans la circonstance de la diminution des symptômes, on conseilla le quinquina donné trois fois par jour, et à la dose de deux dragmes chaque fois, dans une décoction de racine d'énula campana.

Quant aux tumeurs, quant à la suite de la cure, et aux précautions à prendre pour garantir les animaux sains, on ne prescrivit autre chose que ce qui avoit été pratiqué lors

de la maladie de Mésieux, et mis en usage pour combattre celle (1) des bestiaux dans les diverses provinces dont nous avons parlé.

Le mémoire de M. Nicolau exigeoit une consultation plus raisonnée, il suggéra aussi d'autres vues ; ainsi nous croyons devoir insérer ici les nouveaux avis qui furent donnés de la part de l'école vétérinaire.

On ne peut, dit la nouvelle consultation, attribuer l'épidémie dont il s'agit, qu'aux différentes causes qui ont été envisagées avec la plus grande sagacité dans le mémoire auquel on répond ; et l'on croit voir évidemment à présent, que la maladie qui ravage le pays Brouageais, consiste dans une perversion totale des humeurs, ainsi que dans le relâchement, dans l'inertie et dans la stupeur des solides. Le changement arrivé dans ceux-ci peut être primitivement l'effet du vice actuel du climat ; et cet effet avoit été secon-

---

(1) Il est bon d'observer ici que cette maladie vraiment épizootique et contagieuse, s'est manifestée dans toutes ces généralités par les signes suivans. Refus de nourriture, cessation de rumination, poil terne et hérissé, tête basse, yeux larmoyans, violent battement de flancs, chaleur de la bouche, des oreilles et des cornes, douleur considérable le long de l'épine, crépitation en cet endroit, ou bruit semblable à celui que fait entendre un parchemin sec que l'on comprime pour peu que l'on coule les doigts sur cette partie ; tumeurs survenant indistinctement dans différens lieux de la superficie du corps des animaux, disparition subite de ces mêmes tumeurs dans plusieurs d'entr'eux, et qui en assurent la perte ; prostration des forces, froid excessif succédant à la chaleur ardente qu'on a remarquée ; évanouissement de la douleur régnant le long de l'épine, tension énorme du bas-ventre, plaintes continuelles précédant la mort ; enfin, symptômes évidens de putréfaction et de gangrène dans les cadavres ouverts. Néanmoins, au moyen des remèdes indiqués ici, on est parvenu à préserver et à guérir, ainsi qu'on peut s'en assurer par les états certains et non suspects qu'on en a tenus, cinq mille trente-trois animaux, sans recourir à toutes ces sections, à toutes ces coupures si fort usitées par les paysans dans les campagnes, dans le cas de la crépitation aperçue ; cette crépitation et la douleur qui l'accompagne, n'étant que symptomatiques, et se dissipant par l'action des médicamens qui conviennent à la maladie essentielle.

dairement augmenté par la dépravation des fluides qui doivent en maintenir la force et le ressort. Si les troubles sollicités dans l'économie animale ne paroissent pas constamment particuliers à quelques parties, la raison en est simple, puisque c'est le fond du tempérament qui est essentiellement affecté, et que la machine entière est altérée dans son principe. De plus, dès que ce désordre n'a pas lieu sur une seule partie, il n'est pas surprenant qu'on ne s'aperçoive pas du mal dès son commencement, et que les animaux succombent subitement sans qu'aucun accident apparent ait précédé une chute qui n'arrive qu'aussitôt que l'harmonie est détruite au point d'éteindre le principe vital. Tous les progrès se font donc ici sourdement. La marche de la maladie est-elle moins obscure dans quelques-unes des brutes attaquées; est-il en elles quelques parties sur lesquelles son action s'exerce sensiblement plutôt ou plus tard et avec plus de fureur? ce ne peut être qu'à raison d'une infinité de causes occasionelles, capables de rendre un organe plus foible, et qui le disposent dès-lors à recevoir les funestes impressions de la dépravation générale. Enfin, le mal se manifeste-t-il par tous les symptômes effrayans qui l'accompagnent? ces symptômes sont un ensemble de tous les caractères de la putridité la plus complète, et la fièvre qui y est jointe peut être déclarée une fièvre putride et gangréneuse.

En ce qui concerne les tumeurs qui se montrent au dehors, elles doivent certainement être regardées comme une crise salutaire, sur-tout lorsque les solides ont encore assez de force pour déterminer vers le lieu où l'engorgement a commencé une assez grande quantité des humeurs viciées, et pour en délivrer d'autant la masse.

Quant à la perversion des fluides, elle dépend des sucs mal élaborés, et d'ailleurs essentiellement éloignés eux-mêmes des qualités requises et nécessaires pour être changés en un sang pur et louable; mais nous penserions que cette perversion consiste plutôt dans la désunion et dans la dissolution

dissolution des parties que dans (1) leur coagulation ; ce dernier événement étant plus particulier aux fièvres inflammatoires dans lesquelles les solides irrités, crispés et redoublant de force, produisent plus de chaleur, plus de dissipation de la partie séreuse ; et suscitent par une suite immanquable, l'épaississement de ce qui demeure soumis à l'action augmentée des vaisseaux.

Tous ces faits et tous ces principes supposés, nous ne voyons aujourd'hui qu'un plan de traitement à suivre pour triompher du fléau dont il est question. Les remèdes capables de rappeler les solides à leur ton, d'en solliciter l'élasticité, de fournir au sang des parties balsamiques propres à maintenir l'union de ses principes, et à en prévenir, comme à en empêcher la dissolution, sont les ressources principales auxquelles on doit avoir recours. A l'égard des tumeurs critiques, il s'agit de les conduire à une heureuse terminaison, et les évacuans achèveront la cure ; car il n'est pas possible d'espérer sans ce secours, et dans une maladie de cette espèce, d'expulser toutes les matières dégénérées, et de rappeler entièrement les liqueurs à leur premier état.

Nous observons encore que cette maladie est foudroyante ; et que le moment où elle se déclare, est l'anéantissement de la machine qu'elle a insensiblement et sourdement sappée ; ainsi tous délais seroient dangereux, et on ne sauroit différer de la combattre, si on desire de la vaincre. Nous regardons donc tous les animaux de cette malheureuse contrée, même ceux qui paroissent les plus sains, comme portant en eux de sinistres atteintes du mal ; et en conséquence, on propose de les soumettre à un traitement préservatif.

Les moyens de corriger le vice de l'air, et de remédier à celui des eaux, doivent d'abord occuper, autant que cette fatale épidémie désolera le Brouageais. On brûlera fré-

(1) L'ouverture des cadavres examinés par M. Nicolau, confirme cette opinion, qui est directement opposée à la sienne.

quemment hors des maisons, et sur-tout dans les endroits où sont situés les étables, les écuries, les bergeries, des plantes qui exhaleront beaucoup d'odeur; on préférera à cet effet le genevrier; on pourra y joindre et y substituer le genest, le bouleau, le peuplier, selon que ces bois seront plus ou moins communs dans le pays; on les choisira même verts. Rien n'est plus capable de purifier (1) l'air, que l'évaporation des parties salines et sulphureuses, très-différentes des corpuscules putrides qui exhalent des mares et des végétaux croupis.

On aura en second lieu la plus grande attention à la propreté des lieux qui servent d'habitation aux animaux; on les nettoiera exactement de tout le fumier qu'ils contiennent, et que l'on enterrera ou que l'on brûlera avec soin; on les blanchira, on y brûlera fréquemment du genièvre, du thym, du laurier; on pourra même tenter d'y brûler du soufre; mais ce ne sera qu'autant que les animaux en seront dehors (2).

En troisième lieu, on séparera avec la dernière exactitude les animaux sains des animaux malades. Il s'exhale toujours du corps de ceux-ci des corpuscules morbifiques qui infecteroient infailliblement ceux des premiers qui ne seroient qu'à une légère distance d'eux, et qui développeroient ou augmenteroient la disposition qu'ils ont à participer

---

(1) M. Leclerc, dans l'ouvrage que nous avons déjà cité, conseille de faire tirer du canon dans les villages sains, mais très-voisins des villages infectés. Quand la poudre brûle et détonne, les esprits volatils du nitre et du soufre qui entrent dans sa composition, s'élèvent, se répandent dans l'atmosphère, et le purifient par une vertu opposée à la nature du venin putride. Des bûches allumées autour des lieux infectés, contribuent, dit-il, à la pureté de l'air. Le feu doit être considéré comme un ventilateur perpétuel. Il n'est point de poison connu qui ne perde sa vertu dans le feu; ainsi, l'air empoisonné dépose tous les corpuscules dont il est chargé, lorsqu'on le fait passer par-dessus les flammes.

(2) Le même M. Leclerc observe que la vapeur du soufre est très-efficace, mais qu'il en faut user avec modération, parce qu'elle peut irriter la poitrine, et produire des toux très-violentes. La poudre à canon brûlée est encore selon lui très-bonne.

à la maladie épizootique. On doit, par la même raison, enterrer et mettre dans des fosses très-profondes les animaux qui sont morts, et même, s'il est possible, couvrir de chaux immédiatement les cadavres.

On comprend facilement en quatrième lieu, que ce fléau fatal ne peut cesser dès que l'on continuera de donner aux animaux des alimens corrompus, tels que peuvent être les foins de la dernière récolte. On seroit heureux d'avoir des fourrages de quelqu'autre contrée; mais au défaut de ces fourrages, il importera de donner très-peu à la fois de ceux que l'on a. Il est plus avantageux de laisser maigrir les animaux, que de les exposer aux pernicieux effets qui résultent d'une telle nourriture, sur-tout quand elle n'est pas épargnée.

Cinquièmement, les bestiaux ne devroient être abreuvés que d'une eau courante. La chose peut être impraticable; en ce cas, il faudroit corriger les mauvaises qualités de celles qu'on leur fait boire, en y mêlant du vinaigre de vin jusqu'à une certaine acidité, ou du moins en plongeant dans une certaine quantité de cette même eau un fer rougi au feu, et en l'y éteignant plusieurs fois. S'il étoit possible de la faire bouillir, de la blanchir, de ne nourrir même les animaux du pays qu'avec du son et une légère quantité de grain, ce régime seroit très-salutaire; mais il nous semble difficile d'exiger que toute une contrée s'y conforme.

Sixièmement enfin, il seroit bon de les panser et de les bouchonner fortement plusieurs fois par jour avec des bouchons de paille, dans l'intention d'exciter l'oscillation des vaisseaux cutanés et d'animer la circulation.

Les médicamens préservatifs à mettre en usage d'après l'idée que nous concevons de cette maladie, sont les baies de genièvre macérées dans du vinaigre de vin.

Prenez deux poignées de ces baies, écrasez-les, laissez-les infuser vingt-quatre heures dans une pinte de cette liqueur; donnez-la en deux jours à l'animal, partie le matin, partie le soir, c'est-à-dire un quart de pinte chaque fois; réitérez ce remède de huit en huit jours à ceux des animaux en qui

on n'apercevra aucun signe de la maladie. A l'égard de ceux dans lesquels on entreverroit des signes même légers d'abattement, on leur administrera le remède suivant :

Prenez quinquina en poudre, limaille de fer, de chacun deux gros ; sel ammoniac, un gros ; mêlez dans un quart de pinte de vin, ou dans une même mesure d'une forte décoction de baies de genièvre dans de l'eau ; donnez avec la corne le matin et autant le soir, pendant huit jours.

Venons à présent aux médicamens curatifs à substituer à cette méthode préservative.

La saignée paroît plutôt contre-indiquée qu'indiquée ; elle augmenteroit inévitablement la prostration des forces, l'inertie des solides, la stase des fluides et la putréfaction. Quant aux émétiques, ils seroient certainement très-convenables, mais ni le cheval, ni les animaux ruminans ne vomissent point, et cette ressource nous est interdite. Il est donc question de séparer aussitôt l'animal de tous les autres, et de le priver de tout aliment solide, d'autant plus qu'il est évident, par les observations faites sur le ventricule des cadavres, que la digestion est en défaut, et cette fonction est d'ailleurs toujours lésée dans les ruminans malades.

On fera dissoudre dans la boisson blanche ordinaire, de l'alun de roche, de manière que l'animal en prenne demi-once par jour.

On donnera le remède qui suit le plutôt que l'on pourra. Prenez gomme ammoniac et assafétida grossièrement pilés, de chacun demi-once ; faites dissoudre, et pour cet effet légèrement bouillir dans demi-pinte de vinaigre. S'il est beaucoup de choses étrangères à la gomme, coulez la dissolution au travers d'un linge clair ; sinon donnez-la telle qu'elle est à une chaleur supportable, et continuez plusieurs jours une fois seulement.

Dans la circonstance où le mal seroit plus grave, et où à peine auroit-on le temps de préparer la dissolution précédente, on aura recours à l'esprit volatil de sel ammoniac ; on en donnera une demie-cuillerée à bouche que l'on éteindra dans un quart de pinte de vin ou d'infusion de genièvre,

et cela trois fois le jour. S'il arrive de la sueur, on la soutiendra par une once de thériaque ou d'orviétan, que l'on délayera dans les mêmes véhicules. Dans cette vue on aura soin de couvrir l'animal ; et sur la fin de la crise, on abattra la sueur avec le couteau de chaleur, et on le bouchonnera ensuite avec force.

Les tumeurs critiques exigent les plus grandes attentions. Dès qu'on en trouvera le moindre signe, on ne négligera rien pour attirer l'humeur au dehors ; on appliquera sur celles qui sont dures dans le principe, et qui ne paroissent point disposées à la suppuration, les cataplasmes les plus capables de réveiller l'oscillation des solides, et d'occasioner une inflammation à la partie ; les épispastiques ou vésicatoires rempliront cette intention.

Prenez mouches cantharides demi-once, euphorbe deux dragmes, le tout pulvérisé ; mêlez avec demi-livre de levain ou simplement de pâte fermentée et suffisante quantité de vinaigre, pour un cataplasme d'une consistance convenable, que l'on maintiendra douze heures sur la partie tuméfiée, et que l'on réitérera une seconde fois, si la tumeur ne paroît pas disposée à être ouverte.

Aussitôt que l'on apercevra de la fluctuation, ou seulement de la mollesse, on pratiquera une ouverture avec le cautère actuel plutôt qu'avec l'instrument tranchant ; le cautère cutellaire est préférable au bouton de feu : on l'appliquera rouge sur la tumeur d'une extrémité à l'autre, et jusqu'au foyer de la matière. Les pansemens seront faits avec l'onguent égyptiac et le suppuratif, mêlés à parties égales, et on n'oubliera pas de faire à chaque pansement, c'est-à-dire, deux fois le jour, des lotions avec de l'eau et de l'eau-de-vie, dans laquelle on aura fait fondre deux gros de sel commun sur une pinte d'eau commune, et demi-pinte d'eau-de-vie.

La suppuration étant bien établie, le pus étant louable, et la pourriture n'étant plus à redouter, on pansera la plaie plus simplement avec l'onguent digestif ordinaire, fait avec

la térébenthine et un jaune d'œuf battu, l'huile d'hypericum et l'eau-de-vie.

Enfin, dès que les grands accidens de la maladie ne se montreront plus, et que la suppuration des tumeurs tendra à sa fin, on emploiera nécessairement, et on réitérera les purgatifs (1). Ces évacuans peuvent être employés sans crainte, et le préjugé seul peut en faire abdiquer l'usage.

Au surplus, comme tous les remèdes recommandés sont des remèdes échauffans, on aidera l'excrétion des matières qui pourroit être retardée, par le moyen de plusieurs lavemens simples que l'on placera entre ces remèdes une ou deux fois seulement, et en quelque temps que ce soit, à l'exception de celui des sueurs, pendant lequel ils doivent être rejetés.

Il seroit sans doute inutile de prévenir de la nécessité de proportionner les doses des remèdes à la petitesse et à l'âge plus ou moins avancé des animaux.

(20) Il est une maladie épizootique dont nous avons parlé (note 2), et qui fait assez souvent de grands ravages; c'est la péripneumonie ou l'inflammation de poitrine. En voici les signes dans l'animal vivant.

Une toux plus ou moins sèche, qui quelquefois se fait entendre peu fréquemment dans le commencement, et qui redouble sur la fin.

Une fièvre très-sensible et très-caractérisée.

Une oppression plus ou moins grande, qui augmente lorsque l'animal a mangé, et qui quelquefois n'existe point, ce qui néanmoins est très-rare.

Le dégoût qu'on aperçoit à mesure que le mal fait des progrès.

Le défaut de rumination dans les bœufs et autres animaux ruminans comme eux : mais ce signe est équivoque, en ce qu'il est commun, ainsi que nous l'avons dit, à toutes les maladies graves qui les attaquent.

---

(1) On donnera le breuvage de cette sorte qui a été employée lors de la terminaison de la maladie qui a régné à Mézieux.

La puanteur de l'haleine.

La sécheresse des naseaux à leurs orifices, et celle de la bouche et de la langue.

Quelquefois un écoulement de matières plus ou moins épaisses et plus ou moins blanchâtres par les naseaux.

Mais ni le sixième signe ni les suivans ne sont pas toujours constans.

Ceux qu'on observe dans l'animal mort, sont la lividité, l'engorgement des poumons, les échimoses, les pustules abcédées, les taches gangréneuses qui en chargent la surface, ainsi que les différentes croutes gélatineuses et de diverses couleurs qui y tiennent légèrement; les abcès, les infiltrations purulentes qui dégradent l'intérieur d'un des lobes, ou seulement de l'une de ses portions, ou des deux lobes ensemble; leur pourriture, leur adhérence à la pleure, qui quelquefois paroît plus épaisse, enflammée, suppurée, ou gangrénée; des épanchemens considérables d'une eau roussâtre, putride, fort écumeuse, et assez souvent sanieux et purulens, etc.

L'abattement, la foiblesse, une grande difficulté de respirer, une toux continuelle, la rougeur des yeux, la sécheresse de la langue, un râlement, la puanteur de l'haleine, sont des symptômes mortels, comme l'absence de ces mêmes symptômes est un sujet et un motif d'espérer.

Cette maladie, dont les causes les plus ordinaires sont les variétés de l'atmosphère, les pluies froides et abondantes auxquelles les animaux sont exposés, le passage subit d'une étable chaude à ces mêmes pluies, etc. demande des secours très-prompts.

Il est de la plus grande importance de saigner à la jugulaire les animaux qui en sont atteints, et même de leur tirer une assez grande quantité de sang, et de répéter la saignée le premier, le second et le troisième jour, s'il en est besoin; car le sang tiré qui ne se coagule point, et qui demeure délié et fluide, indique l'inutilité d'une pareille opération; il paroîtroit alors que les matières les plus épaisses

sont retenues dans les poumons, et que les plus tenues sont les seules auxquelles ils ont permis un passage.

Les lavemens émolliens et rafraîchissans produiront les meilleurs effets, donnés et réitérés deux et même trois fois dans la journée pendant cinq ou six jours. Ils sont indiqués dans la note 19, à l'article où l'on traite de la maladie qui a régné à Mézieux.

On ne tiendra pas les malades à des alimens solides, à moins qu'on n'en donne très-peu et seulement pour les soutenir; encore doit-on préférer à toutes sortes de fourrages la farine de froment mêlée avec du miel, et dont on pourra faire des pilules nutritives qu'on leur administrera de temps en temps.

La boisson ordinaire sera l'eau blanche. On y ajoutera, si la toux est violente, le mélange suivant.

Prenez fleurs de violette et de coquelicot, de chacune deux poignées; versez sur le tout six livres d'eau d'orge bouillante; faites infuser pendant une heure, coulez, ajoutez à la colature trois onces de miel commun; mêlez avec la boisson qui sera donnée toujours tiède. Au défaut de ce mélange, l'eau blanche sera miellée.

Des billots placés une ou deux fois par jour dans la bouche de l'animal, produiront de très-bons effets.

Prenez six figues grasses, cinq onces de miel commun et rosat; pilez les figues, mêlez; triturez avec le miel.

Ou bien quatre onces de sirop violat, six jaunes d'œufs, cinq onces d'eau distillée de roses; mêlez et garnissez-en un billot.

Une attention très-salutaire seroit de faire respirer de temps en temps au malade les vapeurs de l'eau chaude, de manière que ces vapeurs entrent et pénètrent avec l'air inspiré dans ses poumons.

Quand la toux est très-forte, répétée, et qu'elle fatigue étrangement l'animal, on peut, outre l'addition faite à la boisson ordinaire, administrer le bol suivant.

Prenez blanc de baleine, poudre de réglisse, de chacun trois dragmes; pilules de cynoglosse une dragme; mêlez

avec suffisante quantité de conserve d'althœa, pour un bol béchique anodin.

Si la fièvre, si l'oppression et les autres signes diminuent, on donnera tous les matins à jeun, un bol composé d'agaric en poudre, de fleurs de soufre, d'iris de Florence pulvérisés; on prendra deux dragmes de chacun, qu'on mêlera avec suffisante quantité de miel commun.

Mais si l'affaissement et la putridité, suites ordinaires des fortes inflammations, sont à craindre, on administrera le bol suivant.

Fleurs de soufre six dragmes; blanc de baleine deux dragmes; poudre de cloportes, gomme ammoniac, de chacun une dragme et demie; myrrhe une dragme; miel blanc suffisante quantité; incorporez le tout, faites deux bols à donner en deux fois. On pourroit même employer utilement le quinquina, le camphre et le miel. Prenez du premier trois dragmes, du second une dragme, du troisième, qui aura bouilli dans suffisante quantité de vinaigre, jusqu'à ce qu'il ait repris sa consistance ordinaire, tout ce qu'il en faudra, pour du tout former une pilule qui sera donnée le matin à jeun, et suivie deux heures après d'une ou de deux cornes d'une forte décoction de baies de genièvre ou d'enula campana; et dans le cas où l'animal jetteroit par les naseaux, d'un breuvage fait avec les feuilles de pervenche, de pied de lion, de véronique, de lierre terrestre, de chacune une poignée qu'on fera bouillir dans l'eau commune jusqu'à diminution d'un tiers. On coulera, on ajoutera quatre onces de miel rosat, et on donnera en deux fois. Alors le premier bol, dans lequel entre la fleur de soufre, ne sera donné que le soir.

Tels sont les remèdes à employer relativement aux animaux en qui la maladie auroit fait des progrès qui mettroient hors d'état de pratiquer des saignées. Le dernier breuvage est sur-tout d'une nécessité absolue dans la circonstance d'une peripneumonie maligne, telle que l'est souvent celle qui se répand sur les bestiaux; cette maladie n'étant pas au surplus contagieuse comme quelques-uns l'ont

cru , et étant, autant qu'on en peut juger , celle qui s'est manifestée en 1764 sur les chevaux, sur les poules et sur les chiens , et qui semble se renouveler sur les premiers.

On en termine la cure par un ou deux lavemens purgatifs.

Prenez feuilles de séné trois onces ; versez sur ces feuilles deux livres et demie d'une décoction émolliente bouillante. Faites infuser pendant une heure ; coulez , délayez dans la colature, de catholicon trois onces pour un lavement.

Mais on ne doit avoir recours à ce remède que lorsque les principaux symptômes sont dissipés, et que dans les animaux ruminans la rumination annonce le rétablissement des fonctions de l'estomac.

Du reste, les influences de l'air étant plus considérables dans cette maladie que dans toute autre , on n'y exposera pas les malades dans un temps froid et pluvieux. Les étables et les écuries ne seront ni trop chaudes ni trop froides ; on en renouvellera souvent l'air ; on les parfumera même , principalement si la maladie est épizootique , en y faisant évaporer sur des charbons ardens , de temps en temps , une très-modique quantité de vinaigre.

Quant aux médicamens préservatifs , ils consistent à garantir les animaux sains des causes de la maladie , à la prévenir par une légère saignée , à les tenir soigneusement couverts , à leur donner pour boisson ordinaire l'eau blanche , et même des lavemens émolliens dans le cas où l'on entreverroit en eux quelques dispositions au mal à redouter.

(21) On ne se propose pas de considérer l'auteur dans les idées qu'il se forme des effets des différens médicamens qu'il prescrit; mais pour faciliter l'écoulement de la morve , il vaut mieux relâcher la membrane pituitaire par des injections d'une décoction d'orge miellée , que de chercher le secours des mixtes, qui en augmenteroient l'irritation.

(22) On trouve dans la nouvelle édition de la maison rustique , un remède que les médecins ont conseillé depuis qu'ils l'y ont vu. Ce remède consiste dans l'action de ratisser la portion malade de la langue avec une cuiller ou une

pièce d'argent jusqu'à effusion de sang, et de bassiner ensuite deux fois par jour cette même partie avec un mélange de vinaigre, de sel, de poivre, d'ail et de poirée bien pilés. Une pareille méthode est simple et peut être bonne; cependant dans le cas où le mal auroit fait certains progrès, il ne seroit pas impossible qu'elle fût insuffisante. On lui en a substitué une qui paroît plus conforme aux vrais principes, et qui a été mise en usage dans la généralité de Moulins sur trois cens trente bêtes à cornes, qui toutes ont été guéries.

On s'est d'abord occupé du soin d'administrer aux animaux sains les remèdes préservatifs. Dans cette intention, on a saigné ces mêmes animaux à la jugulaire; et cette opération a été suivie de lotions fréquentes sur la langue, de boissons acidules nitrées et de parfums.

La lotion a été du vinaigre, du poivre, du sel, de l'assafétida concassé; on a mêlé le tout, il a macéré, on a remué, et on a ensuite frotté la langue et toutes les parties de la bouche dans les deux mâchoires avec cette liqueur. On a spécialement étuvé la langue dessus, dessous, et dans ses côtés avec un linge qu'on a imbibé. Quelquefois on a ajouté une demi-once de sel ammoniac à cette lotion, qui a été réitérée suivant les circonstances.

La boisson étoit de l'eau blanchie, suivant la méthode ordinaire; on y mettoit de cristal minéral une once, et du vinaigre de vin jusqu'à une certaine acidité.

Les parfums n'étoient autre chose que l'évaporation du vinaigre sur des charbons ardens dans les écuries. Il est arrivé aussi qu'on a pris de baies de genièvre quatre poignées; d'absynthe, de racine d'aunée, de feuilles de sabine, de chacune deux poignées; de la myrrhe une once; on a pulvérisé le tout, qu'on y a fait brûler sur un réchaud.

On a de plus fait macérer dans suffisante quantité de vinaigre des baies de genièvre, que l'on a données à la dose d'une poignée dans du son deux fois par jour.

Dans les lieux où la contagion a été extrême, le breuvage qu'on a prescrit a été composé de deux poignées de

feuilles de rue, qu'on a fait infuser dans demi-pinte de vin rouge. On y a ajouté quelques gousses d'ail, des baies de genièvre, et deux dragmes de camphre. On en a donné tous les matins à jeun une corne à chaque animal ; et on est parvenu dans le Bourbonnois, par tous ces moyens, à préserver deux cents vingt-cinq bœufs ou vaches, dont plusieurs communiquoient avec les animaux malades.

Quant au traitement de ceux-ci, on a défendu toute saignée, on a recommandé les parfums ; et en ce qui concerne la tumeur, on a cru qu'il étoit préférable et plus sûr de la faire emporter avec le bistouri ou les ciseaux, que de la ratisser simplement. On a ordonné des scarifications exactes dans le fond et sur les bords de l'ulcère. On a fait étuver ensuite cinq ou six fois par jour la partie ulcérée et la langue entière, avec de la teinture de myrrhe et d'aloës, ou avec de l'eau-de-vie chargée de sel ammoniac et de camphre, à la dose de demi-once de l'un et de l'autre sur huit onces de cette même eau. Le camphre s'y dissout insensiblement en triturant peu à peu dans un mortier, et en augmentant la dose d'eau-de-vie à mesure de dissolution. Du reste, des lotions faites avec le vinaigre, dans lequel, comme le conseille l'auteur, on aura délayé de la thériaque, et auquel il seroit bon d'ajouter du camphre, seront aussi véritablement bien indiquées. On feroit même très-bien d'en faire avaler une ou deux cuillerées chaque fois qu'on les emploiera ; car on ne sauroit se persuader que, dans la circonstance d'une maladie dont les effets sont si rapides et si cruels, la langue des animaux peut être coupée et tomber en moins de vingt-quatre heures ; il suffira de la traiter extérieurement. Aussi a-t-on cru devoir prescrire ensuite les alexitères suivans.

Prenez racines de contrayerva et d'aunée en poudre de chacune trois dragmes, une vipère sèche que l'on met en poudre, de camphre une dragme ; mêlez avec suffisante quantité d'extrait de genièvre ; formez une pilule, donnez à l'animal.

Ou bien prenez racine de dompte venin, d'impératoire, d'aunée, d'angélique, à la dose de demi-once chacune ;

faites bouillir dans deux livres de vinaigre rosat jusqu'à diminution d'un tiers; ajoutez à la colature une once d'orviétan; partagez en deux doses, dont une sera donnée le matin à jeun, et l'autre le soir, ayant soin de bien couvrir les malades pendant l'effet du remède. Dès-lors on n'aura point à redouter que le mal ait des retours, quelquefois d'autant plus funestes qu'il se présente ensuite sur d'autres parties et sous une différente forme, ainsi qu'on a été à portée de s'en convaincre. Il importe au surplus de bien panser et de bien étriller les animaux tant sains que malades, d'en visiter plusieurs fois dans le jour la bouche pour juger de son état, car ce charbon ne s'annonce pas par d'autres signes extérieurs, etc.

(23) Tous les symptômes qu'on aperçoit dans cette maladie (*voyez* la note 10), décèlent une maladie inflammatoire, contagieuse, et par conséquent compliquée d'un venin subtil dont les premières impressions sont à peu près égales à celles de tout corps hétérogène introduit dans la masse, et dont le séjour et la marche dans les routes circulaires infectent entièrement les liqueurs. Plus ce venin dans l'homme éprouve d'obstacles, plus il s'irrite. La force des solides, l'état enflammé du sang assurent, pour ainsi dire, ses ravages, et son activité est en quelque façon mesurée au degré de résistance qu'il rencontre. On ne sait si la fougue du virus variolique dans le mouton est en proportion de l'âge, de la vigueur ou de la délicatesse de l'animal; mais il faudroit pouvoir comparer la nature de celui qui lui est propre et de celui dont nous sommes tributaires, pour expliquer comment il ne s'amortit pas entièrement dans un tempérament naturellement lâche, froid et humide, tel qu'on le suppose dans la brute dont il s'agit, tandis qu'il semble s'éteindre en quelque façon dans des hommes d'un tempérament froid et aqueux. On doit désespérer de résoudre une multitude de points que nous voyons hors de notre portée, et s'en tenir absolument ici à la considération des simples effets. Le caractère inflammatoire de la maladie, la nécessité indispensable de débarrasser les sucs

de la matière contagieuse qui les envenime, voilà les deux objets qu'il n'est pas permis de perdre de vue ; ainsi d'une part, séparation des particules enflammées et vénéneuses, et de l'autre, expulsion de ces mêmes particules : l'agitation excitée dans les fluides par la présence du venin même, opérera la séparation. Quant à l'expulsion, on ne peut l'attendre que de la suppuration et du desséchement des petites inflammations locales produites par la matière que l'augmentation du mouvement détermine et chasse à l'extérieur. Prévenir l'excès de foiblesse ou de violence de ce mouvement, et conduire les pustules à une heureuse maturité, tel est l'ouvrage proposé au médecin capable de suivre et d'écouter la nature. Le succès en effet dépendra toujours de l'attention la plus rigoureuse aux temps, aux circonstances, aux différens périodes du mal. Que l'on cherche indifféremment à précipiter l'éruption par des remèdes agissans, par des cordiaux, souvent on augmentera la malignité ; et si malheureusement les particules morbifiques ne sont pas encore assez délayées et assez atténuées, elles ne pourront jamais atteindre à la superficie, et leur reflux infectant toujours les nouveaux sucs, on occasionera l'inflammation des viscères et une foule de désordres internes, semblables à ceux dont le cadavre qu'a fait ouvrir M. Borel lui a laissé entrevoir les traces. S'attachera-t-on au contraire à diminuer le mouvement tumultueux des liquides, et choisira-t-on de préférence une méthode purement antiphlogistique ? On éteindra peut-être la force nécessaire, on nuira à la séparation, et l'on concentrera le venin. Il en sera de même de la saignée, des lavemens, des évacuans ; qu'on les mette en usage, on risquera d'interrompre l'éruption ou la suppuration, et de rappeler l'ennemi en dedans ; ainsi nulle vue très-salutaire et très-bonne en elle-même, qui ne soit meurtrière et vicieuse dans de certains cas. Il est dans la médecine vétérinaire, comme dans la médecine humaine, des variations, des modifications indiquées par le genre, par le moment, par les symptômes des maladies. Ces variations et ces modifications à prati-

quer et à saisir à propos, demandent des lumières réelles, et seront toujours l'écueil contre lequel l'empirisme échouera. A la bonne heure que dans de légères indispositions, que le régime ou certains petits remèdes généraux administrés dans le principe peuvent réprimer, l'animal soit confié aux soins et à l'attention d'un maréchal ordinaire ou d'un pasteur ; mais on ne peut l'abandonner ainsi dans des maladies graves, et sur-tout lorsqu'il s'agit de parer aux ravages d'un venin insidieux.

Quoiqu'il en soit, de toutes ces vérités qui, constituant véritablement ce qu'on appelle l'art de guérir, démontrent d'une manière convaincante la nécessité des écoles vétérinaires, on rendra compte ici de plusieurs expériences faites avec prudence et réflexion à trois lieues de la ville de Lyon, dans un village appelé *les Echerres*. Une moitié de troupeau fut attaquée du claveau. On sépara aussitôt la moitié saine de la moitié infectée ; mais quoique toute communication fût interdite, il y eut encore quelques brebis que ce venin n'épargna pas, et qu'on fut obligé de réunir aux autres. On chercha à parer à la contagion par des parfums convenables et propres à purifier les bergeries, et en nettoyant ces mêmes lieux de toutes les ordures qui pouvoient y causer et y perpétuer l'infection.

On commença par appliquer des vésicatoires dans la partie latérale interne des cuisses des malades du claveau discret comme du claveau confluent. Au lieu des vésicatoires on mit en usage le seton pour quelques-uns, la suppuration fut bientôt établie par l'un et l'autre de ces moyens, et produisit des effets sensiblement avantageux. On n'abandonna pas les premiers de ces animaux entièrement à la nature, on l'aida quand on la vit en défaut, par des décoctions de baies de genièvre, par des décoctions de safran à la dose d'un quart d'once dans une livre d'eau, et l'on administra ces remèdes avec la corne. Dans le claveau d'un genre confluent, la perfidie du venin inspira plus de défiance. Le quinquina est une des substances les plus capables de prévenir la gangrène et même de la détruire ; il

forme un remède tonique qui favorise la suppuration et la rend louable ; toutes ces vertus déterminèrent donc à y avoir recours. On prit demi-once de racine de dompte-venin, que l'on fit bouillir dans une livre d'eau commune. On mit dans la colature une dragme de quinquina en poudre ; on fit bouillir de nouveau, et on donnoit tous les jours, soir et matin, le marc avec la corne ; on eut même la précaution d'ajouter dans chaque breuvage dix grains de sel d'absynthe, pour donner plus d'activité au quinquina.

On tenta sur d'autres moutons infectés d'un claveau de ce dernier genre, l'épreuve du camphre. On en délayoit trente grains dans un jaune d'œuf, on mêloit le tout dans la valeur d'une corne des décoctions ci-dessus, et on administroit ce remède le matin et le soir.

Enfin les animaux les plus malades invitèrent à sonder la nature sur ces deux substances réunies. On les administroit à quelques heures de distance l'une de l'autre, de façon que dans la matinée on donnoit un breuvage de quinquina et un breuvage de camphre, et autant l'après-midi.

Quant aux atteintes sur les yeux, on employa le collyre suivant.

Prenez deux poignées de feuilles de coing, deux dragmes d'écorce de grenade, une dragme de grains de sumach ; faites infuser le tout dans une livre d'eau commune tiède pendant quelques heures ; faites bouillir ensuite légèrement, filtrez ; et après avoir mis dans huit onces de cette décoction, huit grains de safran commun en poudre, et deux grains de camphre, fomentez les yeux de l'animal.

La suite de ce traitement, auquel on joignit à propos des lavemens émolliens, et que l'on termina par des purgatifs, fut assez heureuse, puisque de vingt-deux moutons ou brebis attaqués, il ne périt qu'un seul malade.

(24) Nous dirons un mot ici d'une maladie souvent particulière, mais quelquefois épizootique, qui a échappée avec quelques autres aux recherches de l'auteur. C'est la dyssenterie. Dans le dernier de ces cas elle n'est jamais bénigne ; elle est constamment accompagnée d'une fièvre légère dans

le

le principe, mais qui accroît dans la suite au point qu'elle devient assez fréquemment la maladie principale. Les symptômes en sont, outre des déjections sanieuses, purulentes, sanglantes, outre des tranchées, des ténesmes, une chaleur énorme d'entrailles, la chute du fondement, etc. tous ceux qui annoncent une fièvre caractérisée de malignité. Communément à l'ouverture des cadavres, on trouve les intestins ou desséchés, ou dilatés par des vents, contenant une matière purulente, et toujours enflammés, ulcérés, sphacelés; la rate est enflée et putride, le rectum sur-tout est dans le plus mauvais état, et on y rencontre des caillots de sang pur, mêlé par fois à de la sanie, etc.

Si les bestiaux attaqués ne sont pas dans l'abattement, la saignée à la jugulaire est très-bien indiquée; des breuvages faits avec huile d'olive ou de navette, une once, sur laquelle on verse un verre d'eau et un demi-verre de vinaigre de vin, ne le sont pas moins; on peut en donner soir et matin.

La boisson ordinaire doit être l'eau blanche, à laquelle on joindra un tiers d'une décoction de corne de cerf. La nourriture ne sera que de l'orge, de l'avoine, du seigle, qu'on aura fait bouillir.

On pourra, selon les circonstances, recourir au diascordium, dont on donnera une once délayée dans suffisante quantité d'eau blanche légèrement acidulée par le vinaigre.

Les lavemens sur-tout ne seront pas épargnés; on prendra son de froment quatre poignées, feuilles et fleurs de bouillon blanc de chacune une poignée, semences de fénugrec, de lin, de chacune demi-once; on fera bouillir le son, les feuilles et les semences dans cinq livres d'eau commune, jusqu'à diminution d'un tiers. Sur la fin de l'ébullition, on mettra les fleurs; on les laissera ensuite infuser; on coulera, et l'on fera fondre dans la liqueur deux chandelles pour un lavement.

Le lavement qui suit doit être employé dans le besoin, et lorsque les tranchées sont vives; on le compose avec

la même décoction, mais au lieu des chandelles, on y ajoute sirop de diacode trois onces, ipécacuanha en poudre demi-once, il produit des effets merveilleux.

Quelquefois on a recours aux détersifs ; prenez feuilles de mille-pertuis et de pervenche, de chacune une poignée ; faites bouillir dans la même quantité d'eau commune indiquée ci-dessus jusqu'à même diminution ; coulez, ajoutez-y térébenthine de Venise deux onces, et quatre jaunes d'œufs, le tout broyé ensemble pour un lavement.

Le nitre, le camphre sont souvent très-efficaces.

Prenez sel de nitre une once ; faites fondre dans deux livres de décoction d'oseille ; donnez avec la corne en deux doses.

Ou bien prenez nitre, camphre, de chacun deux dragmes ; mêlez avec suffisante quantité de miel pour un bol.

Il seroit au surplus très-difficile d'indiquer ici tous les cas où la méthode doit varier. C'est d'après les différens caractères des maladies et la diversité de leurs progrès et de leurs effets, que le maréchal doit se déterminer ; il n'est point de règle immuable dans les traitemens que l'on entreprend : aussi le plus grand praticien est-il communément fort au-dessous de son art, dès qu'il est dépourvu de l'avantage supérieur que donne une saine théorie.

(25) Ni le safran des métaux, ni l'assa-fétida ne sont point purgatifs, ils sont diaphorétiques ; et en ce sens, on peut les regarder comme évacuans, mais non comme ayant les effets qu'on leur suppose ici.

(26) Les soins les plus assidus pour préserver les champs et les pâturages de la naissance et de la pousse d'herbes mauvaises et nuisibles, seroient toujours superflus. On ne peut en effet les purger de toutes celles qui y croissent, en détruire le mélange et s'opposer d'ailleurs aux effets des vents qui y portent indifféremment des semences de toutes les espèces. Du reste, tous les efforts prescrits ici par l'auteur pour décharger l'herbe d'une rosée pernicieuse et de la rouille, sont aussi insuffisans, qu'il est impraticable de

donner dans certains pays aux animaux une autre nourriture que celle que la terre, en quelque façon souillée, fournit à leur détriment et à leur ruine.

(27) L'auteur est, quant aux précautions auxquelles il invite, parfaitement d'accord avec Lancisi, dans son traité indiqué note 7. Nous observerons qu'on n'a point assez d'attention à celles que doivent avoir les maréchaux, de ne point entrer dans les écuries des malades avec leurs habits ordinaires de laine et de coton, qui se chargent trop aisément des vapeurs et des exhalaisons, et qui les conservent trop long-temps; ils devroient du moins les couvrir d'un surtout de toile cirée, et se laver soigneusement les mains et même le visage, avec du vinaigre, en sortant des étables; car très-souvent ils portent eux-mêmes le mal dans celles qui sont exemptes de la contagion. Il seroit encore à désirer que de malheureux cultivateurs ne fussent pas les premiers à en fomenter les progrès et la durée, soit par leur négligence à se conformer à ce qu'on leur prescrit de soins pour leurs bestiaux malades, soit par la crainte qu'ils ont d'accepter les secours qui leur sont offerts. On en a vu, dans la paroisse de Sauvagnat en Auvergne, cacher soigneusement la maladie de leurs bœufs, et enterrer secrètement dans les étables, où ils étoient confondus avec des animaux sains et exempts de tous maux, ceux que la mort venoit de leur enlever. C'est moins à la défiance qu'ils ont de l'efficacité des remèdes qu'on leur propose, qu'à l'appréhension des dépenses dans lesquelles ils redoutent d'être entraînés, qu'on doit imputer une conduite aussi répréhensible, et qu'on n'aura peut-être plus à leur reprocher, lorsque, dans toutes les circonstances de maladies épizootiques, on chargera les provinces de subvenir aux frais qu'il est inévitable de faire, non-seulement pour l'avantage des paroisses infectées, mais pour celui des paroisses qu'il importe de préserver et de garantir du fléau qui dévaste les premières.

(28) La mâchoire supérieure du bœuf n'a point de dents

incisives ; il ne suit pas de cette privation que cet animal coupe l'herbe avec la langue. Il se sert de cette partie quand il broute pour ranger, pour ramasser l'herbe en forme de faisceau, et ses mâchelières en coupent la pointe ; aussi ne broute-t-il que celle qui est longue, et ne porte-t-il aucun préjudice aux prairies sur lesquelles il se nourrit. Il n'ébranle nullement les racines, il enlève les grosses tiges, et détruit peu-à-peu l'herbe la plus grossière ; c'est ainsi qu'il bonifie les pâturages.

PAR LE CITOYEN BUNIVA.

MÉMOIRE

Contenant les plus remarquables notices historiques, et les résultats les plus intéressans de ses observations et expériences, relatives à l'épizootie boshongraise (1), *qui fait des ravages en Piémont depuis la fin de l'an* 1793.

Epoques des plus désastreuses épizooties des bêtes à cornes, en Piémont, depuis l'an 1711.

Introduction en Italie d'une épizootie semblable à celle qui y règne actuellement.

1. Le 17 août 1711, plusieurs bœufs venus malades de la Hongrie, passèrent à la pointe du jour près de *Serméola*, lieu éloigné de

(1) En employant cet adjectif composé, je tâche d'éviter de trop longues phrases, et me conforme en même temps à l'opinion la moins contestée, concernant la principale source de l'épizootie en question, par rapport à l'Italie et autres pays de l'Europe; presque tous les écrivains sont d'avis que cette épizootie provient constamment de Hongrie, ou des régions confinantes.

Padoue d'environ deux milles ; un de ces bœufs, en s'écartant des autres, descendit de la grande route appelée *Maestrina*, sans que les conducteurs s'en aperçussent ; il se retira dans la cour des *Pampagnini*, fermiers du comte *Trojano* et des frères princes *Borromeo ;* il se coucha tout près des arcades de l'écurie ; le lendemain matin, les fermiers l'ayant aperçu, se proposèrent de l'envoyer au propriétaire dès qu'il seroit connu ; ils le firent entrer dans l'écurie, où il resta avec beaucoup d'autres depuis le matin du jeudi, jusqu'à deux heures du soir du même jour, moment de son départ pour un village nommé le *Brentelle*, où se trouvoit le propriétaire, qui le conduisit sur le champ à une écurie de Padoue. Les *Pampagnini* remarquèrent que ce bœuf étranger étoit mélancolique, qu'il ne mangeoit que bien peu, qu'en un mot il étoit malade. Après cet accident, tous les bœufs de cette écurie devinrent malades, et en six à huit jours ils périrent presque tous ; dans l'espace de quinze jours, la maladie se répandit dans le voisinage et se propagea peu à peu, et plus ou moins régulièrement à

de fort grandes distances. Toutes les fois qu'on a voulu remonter à l'origine de l'épizootie en question, on a toujours été obligé de revenir à cet événement ; c'est pourquoi plusieurs savans ont décidé que cette peste qui dura jusqu'en 1717, avoit été occasionée par le bœuf dont nous venons de parler. *Lancisi*, dans une circonstance aussi déplorable, ne manqua pas de se montrer ; il proposa de suite le système de l'assomement et plusieurs autres moyens, qui tous tendoient à détruire jusqu'au moindre germe de cette peste désastreuse ; aussi c'est sur les avis de ce grand homme que sont fondées toutes les meilleures mesures qui, depuis ce temps, ont été adoptées à cet égard par plusieurs gouvernemens de l'Europe.

Cette épizotie s'introduit en Piémont l'an 1712. — Auteurs Italiens qui ont donné des conseils utiles aux gouvernemens à cet égard.

2. Les écrits et les conseils de *Lancisi*, *Fracastori*, *Michelotti*, *Scola*, *Fantasti*, *Pascoli*, *Nigrisoli*, *Mazini*, *Gazola*, *Sitoni*, *Orsati*, *Navara*, *Molinetti*, *Vis-*

cardi, *Donnoli*, *etc.*, mais particulièrement de *Ramazzini*, devinrent fort utiles aux gouvernemens des autres contrées de l'Italie, en leur apprenant les vrais moyens de se défendre contre un aussi terrible fléau Néanmoins cette épizootie passa de la Lombardie en Piémont, du côté de la province proprement dite *Lomelline*, et ensuite aux autres plus voisines, et cela vers le printemps de l'an 1712. Elle y dura jusqu'à la fin de l'année 1717, et occasiona la perte de quatre-vingt mille bêtes à cornes environ; encore la perte auroit-elle été beaucoup plus considérable, si le gouvernement, qui publia alors des édits et des règlemens nombreux (1), n'eût pas su tirer parti de ce que l'expérience avoit ailleurs démontré utile pour arrêter et même anéantir l'épizootie.

(1) En fouillant dans les archives du roi, j'ai trouvé qu'ils ont été publiés à différentes époques, savoir :

4 décembre, 23 janvier; 4, 7, 12 février 1712.
4 mai; 9, 21 septembre; 9 novembre 1713.
24 mars; 1, 28 août; 19 septembre 1714.
28 mai; 16 juillet; 21 août; 10 octobre 1715.

Semblable épizootie introduite en Piémont l'an 1735.

3. Une épizootie, qui au moins par les ravages qu'elle fit, ressembloit fort à celle dont je viens de faire mention, après avoir parcouru différentes provinces de l'Allemagne, et s'être insinuée en Italie, à l'occasion de la guerre, s'introduisit enfin en Piémont, lors de la retraite d'une quantité de bœufs qui appartenoient aux entrepreneurs des vivres de l'armée du roi de Sardaigne ; elle se termina vers la fin de l'année 1739 ; le mal qu'elle occasiona fut plus grave pour les habitans du Piémont, parce qu'ils venoient à peine d'échapper à une épidémie qui avoit fait de grands ravages, lorsque ce nouveau malheur s'appesantit sur les bêtes à cornes. Le gouvernement donna différens ordres basés sur ce qui avoit été observé dans les maladies précédentes, avec les instructions nécessaires aux commissaires (1).

(1) Les ordres sont contenus dans les édits et manifestes publiés.

Le 6, 10 novembre ; 17 décembre ; 2 janvier 1735.

9, 26 février 1736.

25 mars ; 22 avril ; 12 mai.

31 août 1737 ; 22 avril 1739.

La surveillance devenoit encore plus nécessaire dans cette occasion, à cause de la peste de 1716, 1717, qui dévastoit des populations du levant, et spécialement à *Contivaro* et à *Smirne ;* et certaines circonstances du temps faisoient que l'Italie avoit beaucoup à craindre. Il régnoit en outre, à la même époque, des épidémies fort meurtrières dans la Catalogne, dans la Pologne, dans la Bohême et dans quelques autres contrées de l'Italie ; malgré toute la vigilance du magistrat de santé de Turin, l'épizootie ne fut regardée totalement éteinte que vers le mois d'avril de 1739.

Autre épizootie semblable qui eut son commencement vers la fin de l'an 1743.

4. Il parut, vers la fin de l'an 1743, dans les bêtes à cornes de la Swabe et de Salzbourg, une maladie épizootique qui, malgré les diverses précautions prises par les Suisses, pénétra dans leur pays du côté de *Soleure*, *Fribourg et Bâle ;* elle s'avança ensuite jusque dans la Franche-Comté et dans le Dauphiné. A la première nouvelle

de cette calamité, le magistrat de santé de Turin donna des ordres pour en garantir les frontières du Piémont ; mais la guerre qui désoloit alors ce beau pays, n'en permit pas l'exécution exacte. La maladie épizootique se fit plus facilement jour du côté des vallées de *Varayta*, de Po et de Mayra, lorsque l'armée Gallo-Espagnole qui occupoit la majeure partie du Piémont, entreprit le siége de Coni. Après la levée du siége il se manifesta dans les villages des environs, une contagion qui gagna de proche en proche, et couvrit bientôt les provinces voisines ; les édits et les règlemens qui furent alors publiés, diffèrent peu de ceux dont j'ai indiqué la publication (1).

L'un, en date de janvier 1745, portoit l'obligation à tous les habitans de consigner leurs bêtes à cornes. Il parut à plusieurs

---

(1) 26 septembre 1744.
17 septembre ; 2 novembre ; 9 janvier 1745.
24 mai ; 28 août 1746.
7 septembre ; 3 décembre 1747.
10 septembre 1748.
27 août 1749.

ecclésiastiques, qui, quoique membres du corps civil, se regardoient exempts de l'exécution des lois données pour l'avantage de l'état; il leur parut, dis-je, qu'ils n'étoient pas tenus d'exécuter la consignation ordonnée par le magistrat; mais le roi ayant approuvé cette mesure, le gouvernement ordonna aux juges-mages des villes de province où les ecclésiastiques s'étoient montrés récalcitrans, de les mander, afin de leur faire sentir les inconvéniens qui ne pouvoient manquer d'être la suite de leur désobéissance, et de leur intimer, en cas d'obstination, de se rendre à Turin, pour y recevoir les ordres qui leur seroient donnés en conséquence; alors les ecclésiastiques en défaut trouvèrent bon de prévenir les délibérations ultérieures du gouvernement, en se soumettant entièrement à l'article ci-dessus. Le 27 août 1749, le magistrat révoqua presque tous les ordres concernant l'épizootie, parce qu'elle étoit entièrement éteinte.

Epizootie qui règne encore aujourd'hui, et dont le commencement remonte à la fin de l'an 1793.

5. Au commencement de la dernière guerre, l'empereur fit passer en Lombardie de nombreux corps de troupes approvisionnés, suivant l'usage, de bœufs tirés de la Hongrie; ces bœufs, quelque soit la cause de la maladie qu'ils apportoient avec eux, la communiquèrent bientôt aux bêtes à cornes de la Lombardie, d'où elle devoit bientôt passer dans les contrées limitrophes. En effet, l'épizootie éclata en Piémont les premiers jours de 1794; aussitôt le magistrat de santé proposa quelques mesures pour en arrêter les progrès. Le 6 août 1794, il publia une ordonnance conforme à celle de 1745; toutes les recherches que l'on fit alors, servirent à prouver que la contagion tiroit son origine des bœufs venus du côté de la Hongrie, à la suite de l'armée Autrichienne. La *Lomelline*, les provinces d'Alexandrie, de Voguère, de Novare, de Tortone, d'Asti, furent les premières

infectées; celles de Casal, Verceil, Turin, Suze, Saluces suivirent bientôt; en un mot, en 1796, l'épizootie devint générale, et causa des désastres effrayans.

Une péripneumonie contagieuse fait en même temps des ravages parmi les bêtes à cornes du Piémont.

6. Ces désastres devinrent d'autant plus sensibles, qu'ils se combinoient avec les effets d'une autre maladie venue du côté de la Savoie; c'est la péripneumonie contagieuse du bétail de la Suisse, qui fournissoit alors au Piémont quarante à cinquante mille bêtes à cornes, dont une partie étoit versée dans les boucheries : mais cette dernière épizootie donna moins d'inquiétude, parce que l'expérience avoit appris depuis bien long-temps que son cours s'arrêtoit bien plus facilement que celui de la première.

Nombre de bêtes à cornes mortes en Piémont, à cause de l'épizootie actuelle.

7. Tous les soins physiques et politiques se tournoient du côté de l'autre épizootie,

et bien à propos, car elle nous faisoit voir de bien loin le malheur qui ne manqua pas de nous arriver. Le Piémont comptoit déjà, l'an 7, 3 à 4 cent mille bêtes à cornes mortes de cette malheureuse contagion.

Renseignemens donnés au gouvernement Piémontois par l'auteur, concernant le parti à prendre pour étouffer cette peste dès son commencement.

— *Projet d'assommement proposé au gouvernement par l'auteur.*

8. Afin de prévenir une aussi grande calamité, j'avois, dès le principe, proposé au gouvernement d'adopter, sans hésiter, l'exécution du système de l'assommement; j'appuyai particulièrement ma proposition sur l'autorité de *Haller*, dont je traduisis le mémoire sur la contagion du bétail; ma traduction en Italien a été publiée. En lisant à l'académie l'histoire des épizooties qui avoient désolé le Piémont en 1712, 1735 et 1743, je tâchai de lui faire sentir et de lui prouver tous les avantages dont on étoit privé, en n'adoptant pas le système

de *Lancisi ;* je m'empressai aussi de traduire les règlemens que le magistrat de santé avoit donnés pour le même motif, pour les lui communiquer, parce qu'ils s'accordoient avec le susdit mémoire de *Haller ;* je m'étois fait aussi une espèce de devoir de faire part à l'académie de tout ce qui se pratiquoit à cet égard, tant en Italie qu'en Helvétie, toujours dans le but de la convaincre de la rectitude de mon idée, relativement au système de *Lancisi*, dont j'avois proposé la très-prompte exécution ; mais malgré tous les argumens qui sembloient porter jusqu'à la conviction, le magistrat de santé s'y refusa, et crut mieux faire de donner de temps en temps des règlemens destinés à offrir des lois tendantes à empêcher toute communication ; il publia aussi, pour le traitement des animaux malades, une instruction, avec une invitation aux gens de la campagne de la suivre avec la plus scrupuleuse exactitude.

Projet du système d'inoculation.

9. Quelques-uns, séduits par le résultat des expériences de *Schwerche*, de *Layard*, de

de *Zannoni*, de *Fantini* et de beaucoup d'autres, proposèrent le système de l'inoculation; mais après m'être pénétré des principes tirés de la dissertation de *Vic-d'Azyr* sur cet objet, insérée dans les volumes de la société royale de médecine, je vins à bout d'arrêter un projet qui me paroissoit contraire aux intérêts de la nation.

Parti de l'inaction gouvernative.

10. D'autres n'espérant rien de ces ressources de l'art, furent d'avis de s'abandonner à la nature et d'attendre tout des événemens; mais cette idée devoit être repoussée par des citoyens à qui leur place imposoit le soin de combattre les progrès de l'épizootie.

Système du traitement curatif, plutôt nuisible.

11. Les ministres, les magistrats, et pour dire la vérité, les propriétaires, presque tous penchoient vers le système du traitement curatif; en conséquence, on publioit de toute part des recettes admirables, dont le

succès n'étoit que fort tard révoqué en doute ; cette multitude de remèdes, dont très-peu étoient jusqu'à un certain point appropriés à la maladie, causa le plus grand mal ; car les gens de la campagne qui avoient en ces remèdes une confiance aveugle, négligeoient les seuls moyens qui auroient pu empêcher la propagation du mal. Quelques curés, excités sans doute par de bonnes intentions, distribuoient aussi des préservatifs anti-épizootiques ; il y en eut cependant qui, à l'exemple du respectable et célèbre évêque de Périgord, inspirèrent de bonne heure à leurs paroissiens des maximes propres à les disposer à tous les sacrifices nécessaires pour arrêter les progrès de la contagion ; d'autres distribuoient de l'eau bénite, faisoient des processions, des neuvaines, bénissoient les étables et les cordes qui servent à attacher les bestiaux : les paysans du territoire de *Raconis*, de *Caramagne*, de *Cardé* et de bien d'autres villages, avoient tant de vénération pour les moines, qu'ils se rendoient exprès au couvent de Saint-Dominique de la ville de

Raconis, pour avoir de leur urine ; ils en donnoient à chaque bête une cueillerée tous les jours, pour les préserver de la contagion ; cependant, comme la maladie, malgré ces précautions, finissoit par attaquer leurs bêtes, les paysans montroient alors la plus édifiante résignation, croyant tout bonnement que le bon Dieu les frappoit de cette manière, parce qu'ils avoient manqué de confiance en lui. Dans les vallées de Lanzo, un curé qui n'existe plus, distribuoit une eau qu'il croyoit anti-épizootique ; j'ai voulu analyser cette eau pour mon amusement, c'étoit simplement de l'eau médiocrement salée avec le muriate de soude le plus pur.

Une quarantaine générale pour toutes les bêtes à cornes dans le Piémont, auroit été ou inutile ou fort désavantageuse.

12. Les lois nombreuses que le gouvernement publia n'étoient que des demi-mesures ; et pendant qu'il sembloit hésiter ainsi sur le parti qu'il avoit à prendre, l'épizootie continuoit à faire des ravages, lorsqu'une personne, d'ailleurs bien intentionée, son-

geant à concilier les opinions différentes à cet égard, proposa le plan d'une *quarantaine* pour toutes les bêtes à cornes dans le Piémont ; toute bête à cornes devoit y être assujettie ; il vouloit que les animaux restassent dans leurs étables, ou au moins dans l'enceinte de la ferme, pendant l'espace de quarante jours, persuadé que dans cet intervalle, toute bête infecte ou suspecte, seroit ou morte, ou guérie ; le reste devoit, ainsi croyoit-il, nécessairement être exempt de la maladie ; ce moyen que quelques personnes éclairées jugeoient très-insuffisant, parut pourtant avoir quelque chose de séduisant pour la plupart des magistrats, qui devoient en prendre part officiellement. C'est pourquoi je crus de mon devoir de faire des remarques critiques sur ce projet, de l'analyser, d'en déduire les conséquences nécessaires, ce que je fis avec avantage ; car je crois avoir beaucoup contribué à empêcher la publication d'une loi qui pouvoit devenir extrêmement dangereuse. D'abord elle étoit injuste pour les provinces encore intactes ; son exécution pour tous les pays à la fois, devenoit absolument impossible ; elle auroit

exigé de nouvelles lois dans un moment où celles qui étoient déjà publiées étoient négligées ; et de plus, la force armée, seule propre à en assurer l'exécution, auroit été si grande, qu'il auroit été impossible de la trouver dans le Piémont ; elle auroit occasioné de funestes accidens par les mouvemens populaires, presque inévitables en pareils cas : cette mesure étoit d'ailleurs impraticable par plusieurs autres raisons ; car les abreuvoirs éloignés des fermes, le défaut d'espace des étables pour contenir un nombre considérable de bêtes saines et malades ; certaines circonstances où se trouvent les bêtes qui sont aux frontières de l'état ; la nécessité, dans quelques provinces du Piémont, de se servir des bœufs pour l'agriculture ; les manœuvres et les artifices des bouchers et des tanneurs ; les passages inévitables des fermiers à des fermes éloignées, circonstances toutes qui auroient obligé d'enfreindre la loi ; en un mot, je crois avoir prouvé aux magistrats que cette quarantaine étoit presque impossible ; et que si par des moyens de violence l'on eût essayé de mettre à exécution cette loi, elle

auroit produit alors des effets plus funestes encore que l'épizootie elle-même. D'ailleurs, en supposant qu'elle eût pu avoir lieu dans toute son étendue, elle n'auroit pas donné le résultat que l'on se proposoit d'obtenir ; car, à la fin de la première quarantaine, il auroit fallu en commencer une seconde ; à la fin de celle-ci une troisième, et ainsi de suite, de manière qu'on peut dire que le moyen de la quarantaine, sans l'assommement, pouvoit être regardé comme un moyen de propagation, plutôt qu'un moyen de destruction de la maladie ; aussi le parti de renoncer à ce projet a-t-il été adopté.

Publication des mémoires de l'auteur sur l'épizootie dominante, par le citoyen Riccardi, agronome distingué.

13. Les choses étant dans cet état, le citoyen *Riccardi*, homme de loi et amateur distingué d'agriculture, qui offroit à cette époque une nouvelle édition des élémens d'agriculture de *Mitterpaker*, m'invita avec empressement de lui fournir pour le premier volume de cet ouvrage, quelque chose

concernant cette maladie ; je ne pouvois mieux faire, pour répondre à son invitation, que de lui donner les « memorie lette » alla società reale Agraria di Torino intorno » alle prowidenze emanate dagli eccellentissimi magistrati di Sanità di Torino, e » di Berna contro la corrente epizoozia » nelle bovine, coll'aggiunta della memoria » del grande Alberto *Haller* sul contagio » nel bestiame. » Le magistrat de santé ayant observé que cet ouvrage pouvoit réellement être utile à la patrie, ordonna qu'on en fît passer un exemplaire à toutes les communes du Piémont ; il ne poussa pas plus loin le zèle, et il laissa aller l'épizootie à son gré, espérant vraisemblablement qu'elle se seroit éteinte spontanément, ce qui malheureusement n'a pas encore eu lieu (1).

---

(1) Les édits et manifestes du magistrat, relatifs à cette épizootie, furent extrêmement nombreux, ils furent publiés le

25 novembre 1795.

28 novembre ; 28 décembre ; 14 février 1796.

17 mars 1796,

sans compter le premier, dont nous avons fait mention au chap. 5 ; quelques-uns s'étoient rendus tellement en opposition entr'eux, que le magistrat ayant vu mes réflexions,

Mesures prises par le gouvernement provisoire, relativement à l'épizootie. Commission établie pour donner des décisions là-dessus.

14. Quelque temps après la retraite du roi de Sardaigne, le gouvernement provisoire nomma une commission qui devoit particulièrement s'occuper de cet objet, et décider enfin sur les meilleurs moyens d'anéantir cette maladie pestilentielle ; les membres de la commission étoient les citoyens *Giulio*, *Brugnoni*, *Nota*, artiste vétérinaire distingué ; *Toggia*, directeur de l'hôpital vétérinaire de *Turin*, et moi ; on y avoit joint le citoyen *Lumelli*, autre vétérinaire digne de toute estime. Je communiquai à la commission un mémoire tendant à prouver que le système de *Lancisi* devoit obtenir la préférence, même dans les

---

se vit forcé, quelque temps après la publication de mes mémoires, de reviser toutes les lois, et de rapporter celles qui étoient mauvaises, ou qui présentoient des contradictions, afin de publier ensemble des lois moins obscures, mieux digérées, et par conséquent susceptibles d'une exécution plus facile.

circonstances où le Piémont se trouvoit à cette époque ; le gouvernement fit imprimer à ses frais le mémoire que je proposai d'envoyer à toutes les municipalités, pour les éclairer et concilier par ce moyen cette opinion, et la loi du gouvernement qui lui auroit succédé, avec la persuasion populaire ; mais l'entrée de l'ennemi en Piémont s'opposa entièrement à l'exécution de ce plan, dont l'utilité avoit été évidemment prouvée.

Conseil de l'auteur donné à l'administration centrale du département de l'Isère, pour prévenir l'entrée de cette contagion dans ce département.

15. Les progrès de cette maladie alloient toujours croissant en Piémont, particulièrement lorsque l'armée Françoise fut obligée de se replier ; l'épizootie se fit alors sentir dans quelques cantons des hautes-Alpes, du mont-Blanc et de l'Isère ; j'en avertis le lycée de Grenoble, dans un mémoire que j'y lus à cette époque ; le lycée nomma une députation pour le présenter à l'administration centrale du département, qui accueillit

favorablement mon mémoire, contenant le projet des différens moyens que je proposois, pour empêcher les progrès de cette maladie.

Ce département étoit à la veille de se voir exposé à un semblable malheur, si l'administration ne l'avoit pas prévenu ; déjà une partie de la Savoie, et en particulier la Tarantaise, étoient infectées, de même que l'Alsace, le margraviat... de Baden, le duché de Wirtemberg, le pays de la Montagne noire, le Furstemberg, le Foralberg, le pays des Grisons, le canton de Schaffusen, et la vallée de Suze jusqu'au Mont-Cenis et Briançon ; la vallée de Pragelas jusqu'en deçà de Fenestrelle, la vallée de St-Martin et celle de Château-Dauphin.

Epizootie rallumée en Piémont, à l'occasion du retour de l'armée Russ-Autrichienne. Ordonnance relative à l'épizootie publiée par le magistrat de santé.

16. Le retour de l'armée Autrichienne en Piémont contribua encore à augmenter le mal ; l'épizootie prenoit de jour en jour un caractère plus effrayant ; cependant le

magistrat de santé se borna à publier, au mois de janvier 1800, une ordonnance, en vertu de laquelle ont été rappelées à l'exécution d'abord les dispositions de ses ordonnances des 25 et 28 novembre 1795, ainsi que des suivantes, des 14 fevrier, 17 mars, 19 juillet, et 7 novembre 1796.

1. Il a été défendu, sous peine de trois mois de prison, toute espèce de vente ou d'achat des animaux malades.

2. Il a été défendu à toute personne de faire usage de la viande des animaux attaqués de la maladie.

3. Des peines infamantes et afflictives ont été prononcées contre les bouchers ou leurs préposés, qui contreviendroient à l'article 3 ci-dessus.

Venoit ensuite une instruction concernant une maladie qui s'étoit manifestée dans la province d'Ivrée et les contrées voisines, connue sous le nom de *fonzetto* ou *vajuolo*, à laquelle maladie se rapportent aussi particulièrement différens articles de ladite ordonnance (1).

(1) Je n'ai point encore vu cette maladie, par conséquent je ne puis rien avancer sur tout ce qui est rapporté

État actuel de cette épizootie dans le territoire de la république Cisalpine, et autres régions de l'Italie.

17. L'épizootie a continué dans plusieurs régions de la Cisalpine, lesquelles confinent

---

dans l'instruction en question ; cependant je suis d'avis que dans le but de compléter son histoire, il faut donner de la publicité à tout écrit concernant cet objet ; ainsi je n'hésite point de publier le suivant, que le cit. Toggia m'a communiqué depuis 7 à 8 mois ; je préviens d'avance le lecteur, que je n'entends nullement être juge dans les discussions qui peuvent avoir lieu sur cet objet ; je ne veux qu'être historien à cet égard.

Réflexions sur la maladie des bêtes à cornes, appelée le fonzetto, *par le citoyen* Toggia, *professeur vétérinaire.*

1. Sous le nom de *fonzetto*, le vulgaire entend l'ulcère chancreux de la langue, ou le *chancre volant*.

Dans l'épizootie du *fonzetto*, il n'y a aucune bête à cornes qui soit attaquée du susdit ulcère chancreux, et les aphtes de la langue ne sont point constantes dans toutes.

Elle a aussi été appelée mal à propos *petite vérole ;* l'on sait que la petite vérole se manifeste par de petites tumeurs inflammatoires qui s'élèvent sur la superficie de la peau, et spécialement sur les parties les plus dépourvues de poil ; on n'observe point ces tumeurs aux mamelles, aux lèvres, ni aux narines d'aucune bête à cornes ; ces parties sont seulement attaquées par des ulcères de nature aphteuse,

avec le territoire du Piémont , comme il résulte par différentes ordonnances qui ont

---

lesquelles sont moins fréquentes aux mamelles ; l'on a de plus constamment observé des troupeaux entiers de vaches, qui ont été tout-à-fait exempts des aphtes dans cette partie, comme dans le *fonzetto* , au moment que la fièvre se manifeste , qui dans plusieurs animaux est grave , jusqu'à être accompagnée par intervalle de tremblemens aux cuisses et aux jambes ; surviennent la rigidité aux quatre extrémités, la claudication , une grande difficulté à se mouvoir , à se lever et à se coucher sur la litière , à mâcher et avaler même les alimens liquides ; ainsi il semble qu'il seroit plus à propos d'appeler cette maladie une *fièvre spasmodique* aphteuse et contagieuse des bêtes à cornes.

2. La fièvre est plus ou moins grave chez tous les animaux ; ils sont tristes pendant plusieurs jours consécutifs ; le froncement de l'épine dorsale , et la diarrhée dans quelques-uns , ne s'observent point au commencement de la maladie , mais bien lorsque les aphtes de la bouche se sont crevées ; je suis d'avis que ces symptômes sont alors produits par la matière âcre et corrosive des susdites aphtes , laquelle a été engloutie par l'animal.

3. Les aphtes de la langue , comme j'ai déjà dit , s'observent dans toutes les bêtes à cornes , et même dans quelques-unes on observe seulement deux ou trois *pustules* au gosier , ou à la face intérieure des lèvres. L'auteur de l'instruction sur le *fonzetto* , dit très-bien que la langue s'écorche , à cause de la séparation en grands morceaux de son épiderme ou tunique extérieure ; on ne doit donc pas confondre cette maladie avec le *chancre volant* , qui est un vrai charbon de la langue , et qui quelquefois , malgré les soins les plus appropriés , la fait tomber gangrénée.

4. Les aphtes qui occupent la bouche , les narines et

été publiées à différentes époques dans ledit pays ; aujourd'hui elle paroît s'approcher

---

l'œsophage, peuvent très-bien produire la difficulté que l'animal éprouve dans la mastication, dans la déglutition, et dans la respiration ; mais comme ces accidens s'observent aussi dans celles des bêtes à cornes qui ont très-peu d'aphtes dans ces parties, et qu'elles ne sont point apparentes comme celles de l'œsophage, et qui soupçonnent seulement leur existence, on peut en attribuer la cause au spasme de ces parties, qui diminue régulièrement en proportion de la diminution, de la rigidité des extrémités, de la difficulté dans le mouvement, de la fièvre, etc.

5. Le crevassement de la peau au fond de la division des deux ongles, ou à leur face interne, survient ordinairement au troisième, ou tout au plus au quatrième jour de la maladie, ce qui n'est pourtant d'aucune mauvaise conséquence, pourvu qu'on fasse une dilatation convenable, afin de procurer un libre écoulement à la matière séreuse. L'ongle peut tomber, si l'on abandonne l'ulcère à la nature ; mais si le vétérinaire ouvre aux premiers jours avec le bistouri, la petite tumeur cutanée qui, ordinairement, s'élève au fond de la division des deux ongles, ou à leur face intérieure, ou qu'il en fasse la dilatation nécessaire, l'ulcère guérit dans dix, ou tout au plus dans quinze jours, en faisant usage de lotions simples de vin miellé, etc.

6. Il n'est aucune bête à cornes qui soit morte de cette maladie ; l'on voit donc qu'elle est d'un bien meilleur caractère que celle qui a été décrite par le célèbre docteur *Michel Sagard*, laquelle attaqua, en 1764, le bétail du cercle d'*Iglaw* en *Moravie* (*Mich. Sagard*, *libellus de aphtis pecorinis. Viennæ*, 1765, *in*-12).

Cette dernière épizootie n'attaqua pas seulement les bêtes à cornes, mais aussi les brebis, les chèvres, qui presque toutes perdirent les ongles, comme aussi les cochons,

de son extinction totale dans la plus grande étendue de la république Italique. Tels sont les rapports que les différens magistrats sanitaires de cette république font au conseil supérieur de santé en Piémont. Il en est de

---

dont plusieurs ont péri ; le même *Sagard* a aussi observé que le lait des vaches a produit des aphtes aux animaux, et aux hommes qui en ont fait usage.

Dans notre épizootie du *fonzetto*, dont les seules bêtes à cornes furent attaquées, le lait n'a fait aucun mal aux personnes qui en ont fait usage ; mais il peut très-bien avoir donné la maladie aux veaux qui tètent.

La maladie aphteuse que le vétérinaire Lafosse a décrite, est d'un bien plus mauvais caractère que celle décrite par *Sagard ;* elle infecta, en 1771, les vaches de quelques départemens de la France, et tua toutes celles qui eurent le malheur d'en être attaquées. (*Dictionnaire raisonné d'Hippiatrique*, *tom.* 1.er, *au mot Aphtes*).

En général, la gangrène à la langue n'eut point lieu dans cette maladie, parce que les aphtes ne sont point de nature chancreuse ; nous ne devons pas cependant nous étonner si cet accident a pu arriver à quelqu'animal, parce que l'on n'ignore point qu'un ulcère de la langue, quoique de bonne nature, peut dans un sujet *cacochyme* le faire devenir de très-mauvais caractère.

7. Nul remède interne n'est nécessaire dans cette maladie ; toute la guérison consiste à nettoyer les parties ulcérées de la bouche, de la langue, des narines, etc. etc., avec du vinaigre, ou du vin rouge austère, saturé de poivre, de sauge, d'ail et de sel marin : pour ce qui concerne les ulcères qui existent entre les ongles, il suffit de les laver, comme j'ai déjà dit, avec du vin miellé, et il faut faire en temps et lieu les dilatations nécessaires.

même dans plusieurs autres régions de l'Italie, comme dans le territoire de la république de Gènes, de Luques, des États du pape, de la Toscane, de Venise, où le terrible fléau n'a pas manqué de se faire sentir avec plus ou moins de force, dans une plus ou moins grande étendue.

Etat actuel de cette épizootie dans le territoire de l'Helvétie.

18. J'ai dit qu'en Helvétie l'épizootie avoit aussi fait des ravages ; des détails que j'ai pu avoir à cet égard et relatifs à ce pays, me prouvent qu'effectivement elle avoit occasioné des pertes considérables ; mais elle y est actuellement entièrement éteinte, comme l'atteste une lettre que le ministre de l'intérieur de cette république a écrite au conseil supérieur civil et militaire de santé.

Mesures prises par le magistrat suprême de santé, quelques mois avant l'institution du conseil supérieur de santé.

19. De retour dans ma patrie, le gouvernement m'ayant honoré de la place de président

président du magistrat suprême de santé; je crus devoir solliciter, avant tout, l'exécution de celles des mesures qui étoient censées être en vigueur, et qui paroissoient au magistrat les plus propres à donner fin au fléau en question. Autant de collégues dans le magistrat, autant de collaborateurs très-actifs. Nos premiers efforts ne furent pas sans succès, malgré les contrariétés dépendantes des circonstances politiques d'un pays, qui venoit d'essuyer toute sorte de malheur à cet égard.

Efforts du conseil supérieur de santé tendans à l'extinction de l'épizootie. — Etat actuel de l'épizootie dans le territoire du Piémont.

20. Le 19 germinal an 9, la commission exécutive créa le conseil supérieur civil et militaire de santé, que j'ai aussi l'honneur de présider; comme, en vertu du §. 4 de l'arrêté portant ladite création, entre autres, toutes les attributions et juridictions attribuées au magistrat suprême de santé, lequel avoit été supprimé, devoient être exer-

cées par le nouveau conseil de santé ; comme celles qui concernent les épizooties étoient dans l'ordre des plus importantes ; il est facile de concevoir que le conseil n'a rien négligé à cet égard ; il a effectivement employé indistinctement tous les moyens qui étoient en son pouvoir pour atteindre le grand but, l'extinction de l'épizootie : aussi pouvons-nous rassurer le public là-dessus, en lui annonçant que le malheur paroît toucher à sa fin en Piémont. Il faut que je rende ici justice à tous les conseillers correspondans avec le conseil ; l'activité, l'énergie, l'intelligence montrée par eux dans une pareille circonstance, est au-dessus de tout éloge. Nous ferons aussi mention très-honorable de quelques auteurs Italiens, et en particulier, des Subalpins qui, par leurs écrits, nous ont donné des lumières très-propres à nous indiquer la route à tenir pour exterminer le fléau dont il s'agit. L'état actuel du Piémont, par rapport à l'épizootie, est cependant tel, qu'il ne nous est point permis de dire qu'aucun de ses départemens soit totalement exempt de cette cruelle calamité. L'épizootie, il est vrai, paroît éteinte

dans la plus grande partie du Piémont ; mais il n'est pas moins vrai que dans très-peu de lieux l'on a fait les désinfections très-nécessaires ; de sorte que cette seule circonstance nous fait toujours craindre de nouveau, son développement ; en effet, nous venons d'apprendre qu'elle a encore fait des ravages, il y a quelques décades, dans des écuries tout près de cette commune.

Les observateurs des maladies épidémiques et épizootiques doivent, dès le commencement de pareils malheurs, faire des recherches expérimentales, avec toutes les précautions imaginables, afin de déterminer si lesdites maladies sont contagieuses ou non.

21. La peste et la nature pestilentielle des différentes maladies dépopulatives, n'ont pas toujours été découvertes, dès leur commencement, par les gens de l'art, même les plus habiles ; l'histoire de la médecine nous le prouve : nous n'oublierons jamais le faux jugement des célèbres *Capivace* et *Mercurial*, lors de la peste qui ravagea

Venise, l'an 1576 et suivans ; nous avons aussi toujours sous les yeux l'opinion erronée de *Chicoinneau*, *Deidier* et du *Weras*, qui, sous les auspices de *Chirac*, nièrent le caractère contagieux de la terrible peste de Marseille (1). Pour l'ordinaire les épizooties, dans leur commencement sur-tout, nous mettent aussi dans une sorte de perplexité à cet égard ; pareillement dans ces cas les avis précités ont provoqué des déterminations législatives, funestes à l'état ; ou bien leur indécision a laissé les gouvernemens dans une inaction également funeste ; ainsi, prévenus dès le premier bruit occasioné par l'épizootie en question, et de crainte de me tromper, j'invitai différens médecins, et en particulier les citoyens *Chiove*, *Curti*, *Damilano*, *Finazzi*, *Grella*, *Marini*, *Razeri*, *Sandrone*, *etc.*, qui exercent l'art sanitaire avec distinction dans différens endroits du Piémont, à vouloir bien m'aider de leurs observations, afin de statuer solidement sur la nature contagieuse ou non contagieuse de cette épizootie ; ces méde-

(1) Réflexions sur la peste de Marseille.

cins, à l'instar de nos anciens maîtres (1), n'hésitèrent pas de donner cours à ce genre

---

(1) *Hippocrate*, le père de la médecine, a fait remarquer l'analogie qui règne entre les maladies des brutes et celles de l'homme : dans son livre *de articulis*, il cherche à expliquer pourquoi le bœuf, plus que les autres animaux domestiques, est sujet aux luxations du fémur. *Galien*, *Celse*, *Oribase* et plusieurs autres anciens ont bien mérité de l'art vétérinaire ; nous pouvons en outre remarquer que les plus illustres auteurs en médecine des siècles moins reculés, aussi bien que quelques modernes, également respectables, n'ont pas regardé l'art vétérinaire comme étranger à la médecine dite de l'homme ; ils s'en sont occupés sérieusement, ils ont publié des essais très-intéressans ; nous ferons mention de quelques-uns. Les fameux *Kerckring* et *Tulpius* nous ont laissé une description curieuse d'une sorte de *démence* (ainsi l'appeloient-ils) des bêtes à laine. *Scheuchzer* donna la description d'une espèce de vertige des chevaux. *Stahl* a traité de l'*asthme* de ces mêmes animaux. *Riolan* a écrit sur la *bulymie* des loups. *Sennert* a donné l'histoire de la *gale* des chiens, et de la *plica* des chevaux. *Jonston* a donné celle de l'*éléphantiasis*, celle du lion. *Willis* celle d'une hydropisie vésiculaire de poitrine des bêtes à laine, qui quelquefois est très-meurtrière. *Malouin* a traité spécialement de la *morve*, et a cherché à rectifier les idées d'un vétérinaire très-accrédité. Tout le monde connoît le traité tant recommandable de *Vitet* sur la médecine vétérinaire. *Hédoard*, médecin d'Henri IV et de Louis XIII, Marc-Aurèle *Sévérin*, Conrade *Peyer*, Jacques *Douglas*, Michel *Bernard*, *Valentini*, Philippe *Ingrassias*, *Camerarius*, *Gmelin*, *Guetard*, *Fracastor*, *Wiherus*, Gaspard *Bauhin*, *Vesch*, *Winckler Schrock*, *Gerbesius*, tous médecins de la plus grande célébrité,

de recherches utiles ; ils ne dédaignèrent point de pratiquer au besoin les fonctions de

---

contribuèrent par quelques-unes de leurs productions, aux progrès de l'art vétérinaire, de même que nos excellens docteurs *Ramazzini*, *Michelotti*, *Lanzoni*, *Nigrisoli*, *Cogrossi*, *Fantasti*, *Guillo*, et particulièrement *Lancisi ;* en un mot, bien d'illustres médecins de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Suède, du Danemarck, n'ont point manqué d'exercer leur talens, sur-tout lorsqu'une épizootie semblable à celle dont nous nous entretenons, ravageoit leur pays ; aussi voyons-nous inscrits dans cette liste *Hermann*, *Scheuchzer*, Jean *Ranold*, *Chaumel*, *Mauchard*, *Boissier de Sauvages*, *Ens*, *Blondel*, Jean Ernest *Hebenstreit*, Georges-Auguste *Languth*, *Nayer*, *Wagner*, *Layard*, *Arduin*, *Dechaignebrum*, *Ruguer*, *Dessmart*, *Sigwart*, *Sagar*, *Burleret*, *Clerc*, *Paulet*, *Haller*, *Vic-d'Azyr*. En 1745, *Délépine*, *Doyen*, *Bouvard*, *Cochu*, *Malouin*, *Bertin*, *Chaumel*, *Lémoine*, *Lémonnier*, *Léthuillier*, *Ferrein* et *Procope*, sortoient tous les jours de Paris pour donner leurs soins aux bêtes à cornes pestiférées qui se trouvoient dans le voisinage de cette ville. Tout médecin sincèrement attaché à sa patrie, doit habituellement suivre, à la rigueur, l'exemple des grands hommes que je viens de citer, lors sur-tout qu'une épizootie quelconque menace ou ravage le pays ; tout médecin dont la conduite à cet égard est contraire à celle qui nous a été frayée par ces grands hommes, est bien digne du reproche Lancisien. « Delicati, et fastidiosi non personæ, et dignitatis » esse arbitrantur, mentem, atque animos ad eam medi» cinæ partem demittere, quæ veterinaria dicitur, bruto» rumque valetudini inservit, quasi genus hominum suæ » præcepta salutis in scholis tradita animantium maximo » documentis non debeat, quorum beneficio illa profluxit

l'artiste vétérinaire, d'autant plus que l'on donne ainsi aux observations le caractère de la confiance ; je me flatte d'avoir, à cet égard, suivi la route que, dans une circonstance pareille, le savoir et la prudence ont indiqué aux illustres collaborateurs *Huzard* et *Desplaces :* par exemple, aucune expérience positive ne leur ayant prouvé la nature contagieuse de l'épizootie qui affectoit les bêtes à cornes du département de l'est, d'une partie de l'Allemagne, et des parcs d'approvisionnemens de *Sambre* et *Meuse*, et du *Rhin* et *Moselle*, ils ont invité les officiers de santé, les vétérinaires, et en général tous ceux qui étoient à portée de faire des expériences, d'en tenter

---

» curandorum corporum disciplina, quæ a græco nomine » ab experientia empirica appellatur. » (in dissertat. epistolar. ad Antonium Mar. Borromæum) Au surplus, ceux parmi les docteurs qui ne seroient pas assez convaincus que ce genre d'occupation ne compromet point leur dignité, pourroient utilement lire le chapitre *veterinarii medici*, dans les *commentarii de nobilitate et jure primigeniorum* du *Tiraquel ;* et en outre, le chapitre IX d'une dissertation curieuse du célèbre *Ingrassias*, intitulée : « Quod veterinaria medicina formaliter una, eademque » cum nobiliore hominis medicina sit, materiæ duntaxat » dignitate, seu nobilitate differens. »

quelques-unes : « leurs connoissances (di-
» soient-ils) (1) sont assez étendues,
» pour que nous n'ayons pas besoin de leur
» indiquer ici la marche à suivre ; nous
» pensons seulement que ces expériences
» ne doivent être faites que sur des animaux
» importés des pays où les autres causes
» qu'on soupçonne pouvoir donner lieu à
» la maladie, n'existent pas. » Je conviens avec eux, qu'ici les commissaires-experts doivent se conduire avec toute la circonspection imaginable ; car donner au gouvernement pour contagieuse une maladie qui ne l'est pas, c'est entraîner le gouvernement à décréter le système de l'assommement, qui (comme ils l'observent très-bien) dans le second cas, est inutile et ruineux aux armées, il favorise trop évidemment les abus des fournisseurs des *vivres-viandes*, et décourage le cultivateur dans les campagnes.

---

(1) Instructions sur les maladies inflammatoires, épizootiques, publiées par le conseil d'agriculture, et rédigées par les citoyens *Huzard* et *Desplaces*, p. 16.

Faits qui prouvent le caractère contagieux de cette épizootie.

22. Je vais faire mention de quelques faits qui prouvent le caractère contagieux de cette maladie épizootique en Piémont, qui se présentent à ma mémoire, lesquels réunis prouvent à l'évidence que cette espèce de maladie épizootique passe d'un individu à l'autre de la même espèce par différentes voies de communication, de manière à manifester son caractère contagieux.

Accouplement. . . .

Dans le village de *Cossato* et dans plusieurs autres, il arriva qu'un taureau infecta plusieurs vaches, qui en furent couvertes pendant le développement du germe de la maladie dans le taureau; dans plusieurs pays j'ai remarqué que les vaches la communiquèrent aux taureaux, dans la circonstance pareille à celle dont il s'agit.

Bêtes à laine.....

L'épizootie a été apportée par des bêtes à laine dans les communes de *Revello*, de *Carmagnola* et d'*Avigliana*. A différentes époques du passage des troupeaux de bêtes à laine de la plaine du Piémont à la montagne, j'ai remarqué que quelques-uns de ces troupeaux portèrent l'infection par-tout où ils passèrent.

Boyaux de bêtes infectes....

Le professeur *Toggia* remarqua dans le village de *Palazzuolo*, situé à la distance d'une lieue de la ville de *Trin*, que des boyaux tirés d'un animal infect et lavés dans une écurie où il y avoit un certain nombre de bêtes saines, y occasionèrent la contagion, de manière que ces dernières y périrent presque toutes.

Bouchers et boucheries....

Les bouchers portèrent la maladie assez loin, sur-tout parce qu'ils introduisoient

leurs mains imprégnées du principe épizootique dans la gueule des animaux qu'ils visitoient.

Dans plusieurs villages et hameaux l'on a ouvert des boucheries, où la viande étoit débitée à très-bas prix, par la raison qu'on n'y tuoit que des bêtes infectes, ou bien qu'on y apportoit des cadavres de bêtes pestiférées ; ces endroits devinrent des foyers de cette peste ; nulle bête à cornes ne pouvoit y passer sans en être attaquée.

Certificats faux....

A *Orivo*, *Masso*, *Crescentino* et *Incisa*, et dans un très-grand nombre d'autres pays, l'épizootie y fut introduite, parce qu'on avoit expédié de faux certificats relatifs à cette épizootie aux conducteurs, qui ont introduit des bêtes à cornes dans les territoires desdites communes.

Chats, cochons, mouches et autres insectes, etc.

Dans mon mémoire sur la maladie épizootique des chats, il est fait mention de la

même aptitude des chats pour produire un tel effet, les cochons en firent de même ; le docteur *Razeri* et moi, nous observâmes que les mouches ordinaires, et plusieurs autres espèces d'insectes volans, occasionèrent le même malheur, par la raison que les mouches, par exemple, qui se nourrissoient sur les cadavres des bêtes contagieuses, ou bien sur quelque partie imbue du principe pestilentiel, voloient sur les yeux, sur les naseaux, et sur les autres parties du corps des bêtes saines (1).

---

(1) A l'occasion de l'épizootie de 1711, quelqu'un prétendit soutenir que cette épizootie, pareille à la nôtre, étoit occasionée par un insecte qu'on appeloit *bupreste ;* mais *Lancisi*, en soutenant le contraire, prononça les mots suivans, bien mémorables sur-tout aujourd'hui : « non bu» prestium vulneribus, aut volatu, sed callidorum hominum « avaritia plane detestanda, quæ reipublicæ labes, atque » pernicies esse consuevit factum est, ut gravissima conta» gionis semina in agris nostris a primo dispersa fuerunt. » (De lue bovilla).

Quelques autres rapportent, que certaines mouches cherchent avec grande avidité les excroissances ulcérées des malades affectés du yavos, pour y sucer le poison ; que souvent elles le déposent ensuite, par une espèce d'inoculation, sur le visage des personnes saines, et propagent ainsi ce mal chez un grand nombre d'hommes en peu de temps et à la fois. (*Swediaur*, chap. XIV).

Chevaux....

Deux chevaux provenans de *Castagnole*, lieu infect, apportèrent l'épizootie à *Vigon*; la même chose arriva dans plusieurs autres endroits.

Chiens....

Les chiens, déterrant les cadavres des bêtes pestiférées pour s'en nourrir, apportoient la maladie dans les écuries; j'ai une foule de ces exemples. A *Mongrano*, le chien d'un vétérinaire, qui but le sang d'un bœuf malade, y introduisit l'épizootie; des chiens de chasse l'apportèrent à *Livourne*.

Cordes....

A *Sommariva*, l'infection y fut introduite par des bœufs qui léchèrent une corde qui avoit servi à tirer le cadavre d'une bête à cornes, morte de l'infection. Lors du départ des troupes Napolitaines, qui s'étoient campées près de *Saluce*, l'administration

de cette ville fit procéder à la vente des différens objets qui avoient servi à ces troupes ; un paysan acheta à cette occasion une longue corde qui avoit servi à attacher les bœufs qui appartenoient à ce corps de troupes ; le paysan porta cette corde chez lui, elle empesta les bœufs de son écurie, et un très-grand nombre d'autres qui appartenoient à des particuliers du même village de *Cardé :* de-là l'épizootie passa aux régions circonvoisines.

Cuirs frais. . . .

Le marquis de *Courtivron*, et après lui *Vic-d'Azyr*, assurent que cette maladie ne se communique point par le moyen des cuirs frais. « J'ai (dit ce dernier) inutilement » renouvelé le cuir sur le dos de huit va- » ches, à quatre reprises, sans qu'elles » aient éprouvé d'autres symptômes que » du dégoût pour les alimens, l'appétit leur » est revenu ensuite ; à plus forte raison les » cuirs passés à la chaux ne la communi- » quent point ; les bestiaux qui ont servi » à ces expériences, faites sous les yeux

» et sous les ordres du baron de *Lusignan*,
» près l'*Eytoure*, jouissent encore (disoit-
» il) de la meilleure santé (1).» Cependant le marquis de *Courtivron* avertit bien sagement que, d'après ces expériences, l'on ne peut pas tirer des instructions pour le général, et il pense qu'une semblable expérience doit être encore répétée; peut-être aussi celles de *Vic-d'Azyr* ont-elles besoin d'être rectifiées. Quant à moi, j'ai eu occasion, moi et mes coobservateurs, de voir tant de fois l'épizootie propagée par la voie des cuirs frais, que j'ai été forcé de déclarer au sénat de Turin, comme on peut voir à la page 87 de mon mémoire, sur l'article de police médicale, concernant l'art du tanneur et du corroyeur, que ces cuirs étoient contagieux, même par excellence; et j'ai observé que les tanneries où l'on travailloit beaucoup de peaux d'animaux morts de l'infection, devenoient un vrai foyer de la contagion; aussi je pense avec les auteurs de l'instruction sur les maladies

(1) Exposé des moyens curatifs, pag. 103.

inflammatoires épizootiques, que non-seulement dans le cas de la maladie vraiment contagieuse, telle que celle dont nous nous entretenons, mais encore dans celles dont le caractère contagieux n'est pas développé, telle que celle qui fait l'objet de ladite instruction ; je pense, dis-je, qu'il faut à cet égard mettre en pratique les règles que *Vic-d'Azyr*, aidé par *Rubigny* de *Berteval*, tanneur habile, demeurant à Paris, ont publiées dans leur instruction sur la manière de rendre ces cuirs propres à être travaillés dans les tanneries, sans craindre cette contagion. *Le Compte*, médecin à *Evreux*, dans une dissertation *de morbo boum*, observe que l'attouchement, de quelque manière qu'on l'exécute, soit par les habits, soit par les mains, soit par les cuirs frais, est le moins dangereux de tous les moyens d'inoculation ; il appelle, à l'appui de cette assertion, les observations anatomiques de *Deidier*, sur les cadavres des pestiférés, et les tentatives de *Duhamel* avec les cuirs frais. Malheureusement les résultats de mes expériences ne se trouvent pas toujours

d'accord

d'accord avec ceux des expériences de *Vic-d'Azyr* (1).

---

(1) Je remarque bien des différences dans les résultats des recherches des observateurs des maladies épizootiques ; en grande partie les différences en question sont occasionées par les fortes difficultés qu'offrent les recherches expérimentales et les observations pratiques de ce genre, lesquelles dans le cabinet, la plume à la main, paroissent très-peu difficiles ; mais comme *Vic-d'Azyr* ne manquoit certainement pas de cette finesse de tact, nécessaire dans ces circonstances ; comme il connoissoit toutes les précautions qu'il faut exercer dans ce cas ; comme, en un mot, ce savant investigateur de la nature étoit doué de la plus ample et de la plus profonde perspicacité, j'aime à croire que, vu les détails nombreux et variés de sa commission anti-épizootique, il s'en sera rapporté tout bonnement (quelquefois au moins) aux narrations qui lui étoient faites par ceux qui s'occupoient aussi des recherches concernant la maladie dont il est question. Si j'avois dû me rendre à tous les rapports de ce genre, j'aurois rempli mon journal d'un grand nombre d'histoires, qui auroient choqué les véritables naturalistes, et qui auroient été démenties à la fin par ceux qui ne prêtent foi qu'aux faits bien constatés ; j'ai donc pris le parti de rarement croire ce que je n'avois pas observé moi-même ; et par cette raison, toutes les fois que quelques-uns, même parmi nos correspondans choisis, m'annonçoit quelque phénomène qui tenoit tant soit peu de l'extraordinaire, j'ai cherché à m'en assurer par moi-même ; j'en avertis ceux qui aimeroient à s'occuper de cet objet infiniment intéressant, afin qu'ils se mettent à l'abri des erreurs, qui ne sont que trop fréquentes. Je dis qu'après avoir acquis les connoissances qui concernent la pratique vétérinaire, il faut se familiariser avec les vétérinaires, même

Eau. . . .

L'épizootie fut introduite dans la commune de *Mortara* par un petit ruisseau d'eau, appelé *rio del Solbrito*, où les bêtes à cornes alloient boire ; à *Saluggia* on jeta des cadavres de bêtes dans un canal appelé *del Rotto*, qui porta l'infection par-tout où ce canal passe.

Ecuries. . . .

Les Autrichiens avoient mis un petit nombre de bêtes à cornes, venant de la Hongrie, dans les écuries de l'hôpital de

---

les moins instruits et avec les paysans ; fréquenter habituellement les écuries, et ne pas hésiter à faire indistinctement toutes les fonctions du vétérinaire : toute autre manière de procéder laissera toujours un champ très-vaste à la méprise ; et par conséquent, alors les médecins proprement dits, loin de se rendre doublement utiles à la société, en reculant aussi les limites de la médecine vétérinaire, agrandiront au contraire le champ des préjugés et des erreurs qui règnent encore aujourd'hui parmi la multitude des hommes qui pratiquent cet art ; et les illustres professeurs vétérinaires seroient au désespoir, voyant que de semblables demi-collaborateurs ne leur ont offert que des élucubrations désavantageuses ou infidèles.

St-Jean à Turin ; après le départ de ces bœufs, quelques conducteurs de vin des villages de *Piscina*, *Piossasco*, *Cumiana*, ayant placé leurs bœufs du pays dans la même écurie, eurent le malheur de les voir infectés, et qui plus est, ces bœufs portèrent la même contagion dans lesdits villages, où elle fit des ravages cruels.

L'épizootie s'introduisit dans la commune de *Cirié*, parce que l'on y avoit retiré quinze bêtes à cornes infectes, et provenant de *Caselle ;* il en arriva de même à *Novara*, *Vercelli*, *Carpignano*, *Sandiano*, *Fossano*, *etc.*

Il est notoire en Piémont, que les écuries qui n'ont pas été désinfectées reproduisirent constamment la maladie pestilentielle.

Enterrement. . . .

La négligence à enterrer les bêtes à cornes mortes de cette maladie contribua beaucoup à la propagation de cette peste ; nous en eûmes des preuves convaincantes dans beaucoup de communes, et nommément dans le village de *St-Paul*, près la ville d'*Asti*, où

les paysans eurent la bêtise de jeter dans un puits des bœufs morts de l'épizootie ; quelques bœufs ayant bu de l'eau de ce puits, devinrent affectés de la maladie.

Le citoyen *Bottazzi*, chirurgien collégié établi à *Pozzuolo*, dans un mémoire présenté au conseil de santé sur l'épizootie actuelle, rapporte la cause de la propagation de cette maladie dans les campagnes de ladite commune et autres voisines, à la tête d'un veau mort de cette maladie, laquelle tête avoit été flairée par une bête à cornes.

Foin....

La maladie fut introduite dans la commune d'*Acqui*, et devint ensuite plus meurtrière, parce qu'on laissa manger aux bêtes saines le foin qui avoit déjà été touché par les malades ; ce qui arriva aussi à *Casal*, *Rosignano*, *Sommariva*, *Caramagna*, *etc.*

Les propriétaires de bêtes à cornes, qui achetèrent à très-bas prix et qui firent manger aux bêtes saines, le foin qui se trouvoit près des écuries où avoit régné, où régnoit la maladie, virent à la fin leurs bêtes aussi attaquées de la contagion.

Fumier....

A *Biandrate* l'épizootie fut introduite par le moyen du fumier transféré de *Pecetto*, lieu infect.

Graisse....

Quelques infracteurs aux lois concernant cette épizootie ayant établi dans plusieurs forêts de la plaine du Piémont, des fabriques de graisse tirée des cadavres des bêtes pestiférées, le gouvernement ne laissa pas subsister long-temps ce scandale ; mais l'on observa que les bêtes à cornes que l'on avoit conduites au pâturage dans ces forêts, furent attaquées de la maladie.

Habits....

D'après des expériences faites en France, il résulte que les habits des personnes qui ont été quelque temps dans les étables des bêtes infectes, étant appliqués sur le dos des bêtes saines, la maladie s'est communiquée à trois sur six bêtes prises pour faire

l'expérience ; les mêmes expériences faites en Piémont, ont eu des résultats semblables.

Lazarets....

Les Lazarets établis à *Villa-franca* et à *St-Damien*, donnèrent la plus grande expansion à ce mal contagieux ; semblable observation avoit déjà été faite en Piémont à l'occasion de l'épizootie dont j'ai parlé au §. 3.

Marchés et foires....

L'épizootie fut introduite dans la commune de *Castelletto sotto Ticino* par une bête achetée au marché de *Chieri ;* elle le fut de la même manière dans les communes de *Villafalletto*, *Costigliole*, *Saluce*, *Bielle*, *Cavaglià*, *Montegrano*, *Cossato*, *Scalenghe*. L'épizootie diminua beaucoup par la suspension des grands marchés des bêtes à cornes, lesquels se tiennent à *Montcalier*, à *Carignan*, *etc.* Leur établissement produisit l'effet contraire : la foire de *Carignan*, et toutes les autres foires où il y a grand concours de bêtes à cornes, propagèrent énormément la maladie.

Maréchaux. . . .

Un maréchal avoua qu'il étoit persuadé d'avoir donné la maladie à plusieurs bêtes, parce qu'il avoit introduit son bras infect dans le *rectum*, pour procéder à l'examen des matières fécales.

L'on a pu croire qu'un vétérinaire de *Pianezza* donna la maladie aux bêtes de ce pays, en les saignant avec des lancettes qui avoient servi pour les bêtes infectes.

La plus grande partie des vétérinaires ineptes, et toute sorte de guérisseurs de cet ordre, passoient des écuries infectes à celles qui ne l'étoient pas, sans les précautions nécessaires ; ils propagèrent ainsi la maladie. On peut bien dire encore aujourd'hui avec *Paulet*, que c'est un problème à résoudre ; savoir si, dans certains cas, l'avantage qu'on tire des gens de l'art, des artistes, des maréchaux, etc., est capable de contrebalancer les dangers qui résultent de leur approche, en supposant qu'ils ne soient pas attentifs au danger de la communication.

Oiseaux, et spécialement ceux de basse-cour. . . .

J'ai recueilli plusieurs faits, par lesquels il est prouvé que les oiseaux, et spécialement ceux de basse-cour, portèrent la contagion, en transportant sur-tout des morceaux de viande ou autre chose infecte. Parmi les autres oiseaux, le corbeau s'est distingué à cet égard.

Tirage et conduites, etc. . . .

Lorsque BONAPARTE descendit en Piémont, beaucoup de bêtes à cornes qui se trouvoient aux environs de *Carmagnola*, *Fossano*, furent à la hâte employées, par ordre du roi, au prompt transport à la capitale, des grains renfermés dans les magasins des susdites communes; les animaux sains se trouvèrent alors mêlés avec les infects, et la contagion reprit avec une fureur et une manière étonnante.

Trafic et commerce. . . .

Sans entrer dans des détails trop minutieux, il m'est permis de dire que le trafic et le commerce peuvent être regardés comme les causes les plus fréquentes, et les plus puissantes de la propagation de cette maladie en Piémont.

Viandes infectes. . . .

Il a été prouvé, par les juges, que des scélérats ont introduit dans les écuries, des morceaux de viande infecte, qu'ils avoient cachés sous la litière, dans le foin, dans la paille, et jetés dans des puits tout exprès pour communiquer la maladie ; ce qui malheureusement n'avoit pas manqué d'arriver.

La maladie s'est prodigieusement étendue dans le pays où l'on a fait un usage habituel de viande infecte, soit en la faisant bouillir ou rôtir, soit en la salant de différentes manières, pour en faire des saucissons, etc. Il est des approvisionnemens dans diverses forteresses qui ont été faits de cette manière ; aussi les bœufs qui y

entraient, pour y conduire du vin, du riz ou autres provisions, sortoient ordinairement avec le germe de la maladie. J'ai été témoin de plusieurs faits pareils au suivant. Un mendiant vagabond dormit une nuit dans une écurie du village de *Frossasco*, qui étoit encore intact par rapport à l'épizootie. Ce misérable avoit dans un sac cinq ou six livres de viande crue infecte ; il partit de bon matin, et ne revint plus : quelques jours après, cette peste se manifesta dans cette écurie, et passa ensuite à d'autres ; de sorte que le pays souffrit une perte très-considérable de bêtes à cornes.

HISTOIRE RAISONNÉE

Sur l'Épizootie des bœufs en Piémont et les moyens prompts à y remédier; par M. Buniva, docteur en médecine et professeur Vétérinaire; lu à la société d'Agriculture de Turin, 1798.

L'état actuel de l'Épizootie exige-t-il que l'on ait recours à l'assommement ?

Le fléau de l'épizootie se fait sentir avec plus de force que jamais en Piémont, parmi les bœufs. Nous ignorons encore la nature de ce fatal miasme, ainsi que le spécifique qui pourroit y remédier. Quel parti prendre dans des circonstances si pénibles, et lorsque le danger est si grand ? Plusieurs personnes ont eu le courage de déclarer qu'en pareille conjoncture de ces premiers signes du mal, il faut abattre indistinctement toutes les bêtes atteintes de l'épizootie, et celles avec lesquelles elles ont eu quelque communication. Parti cruel et violent, s'écrie *Fantini*, et que l'impérieuse nécessité peut seule autoriser.

L'assommement a été proposé par les anciens et les modernes.

Ce parti n'est pas absolument nouveau ; Virgile le proposa dans une épizootie survenue parmi le menu bétail. Wier, savant médecin du duc de Clèves, nous apprend que quelques médecins de Luques le conseillèrent en 1552 ; il fut encore indiqué et approuvé en 1712, par le savant Lancisi, par Gazzola, par Planco ; il fut loué par Dufot, Vic-d'Azyr, le Clerc, Tronchin, Bordeu, Monnier, Bourgelat, Lieutaud, Lassone, Lorry, Cochu, Poissonier, le Thieullier, Vachier-Montabourg, et plusieurs autres écrivains François, Anglois, Allemands et Italiens, tant anciens que modernes.

Ce projet, quoiqu'évidemment plausible, a besoin d'être appuyé par de bonnes autorités.

J'ose me placer à la suite de ces écrivains célèbres. Pendant tout le cours de ce terrible fléau, j'ai rappelé mainte et mainte fois, et de différentes manières, à mon pays,

ce système appuyé principalement sur l'opinion de l'illustre Haller. Je me suis autorisé de l'avis d'un grand homme, à l'exemple de Bourgelat, professeur vétérinaire très-renommé, qui, dans un cas absolument semblable, après avoir consulté les médecins les plus marquans de Versailles et de Paris, eut recours aux lumières de Haller. « Il me reste encore, lui écrivoit-il, à ob-» tenir votre sentiment, qui ne peut que » donner un très-grand poids à celui des » personnes estimables que j'ai recueilli. » C'est en vain, poursuit-il, que mes prin-» cipes sont établis sur des faits, et con-» firmés sous nos yeux et de nos jours par » l'expérience : j'ai grand besoin d'une au-» torité aussi respectable que la vôtre, pour » me faire écouter. » J'ai aussi reconnu par l'expérience, combien Bourgelat avoit raison de parler ainsi; et je puis me vanter d'avoir été écouté par quelques personnes de distinction, et en particulier, par feu le ministre Graneri, lorsqu'au commencement de l'épizootie, je lui fis présenter ce projet avec la traduction du mémoire de Haller, dont j'ai parlé plus haut (1).

Ce projet est appuyé par les plus fortes raisons.

Ce projet n'a pas seulement pour lui l'approbation des juges que j'ai cités, et dont l'autorité est très-grave, il est encore soutenu et confirmé par les raisons les plus solides. En voici quelques-unes qui servent de base au plan de Bourgelat, plan conforme à celui des autres auteurs que j'ai rapportés.

1.° L'impossibilité certaine et reconnue de rompre toute communication entre les bêtes malades et celles qui ne le sont pas; en effet, la sévérité des ordres n'a pu jusqu'ici déterminer les habitans des campagnes à s'assujettir rigoureusement aux précautions nécessaires, mais d'un succès assuré, pour arrêter le cours et les progrès de l'épizootie.

2.° L'avidité de l'imprudent cultivateur, qui, en pareille occasion, désolé de la perte qu'il redoute, cherche à la diminuer en vendant à vil prix, à quelque marchand ou à quelque boucher mercenaire, un

animal dont le transit contraire aux lois va infecter, par des écoulemens pestilentiels, des territoires plus ou moins éloignés, qui peut-être auroient été à l'abri de la contagion.

3.° L'action meurtrière que commet le cultivateur, en dépouillant de leurs peaux ses bestiaux morts, et en cherchant un dédommagement dans la vente des cuirs, dont l'exportation portera bientôt l'infection, même à de très-grandes distances.

4.° La défiance ordinaire des paysans, leur peu d'attention à veiller sur leur bétail, leur incapacité à reconnoître les maladies dont il peut être atteint, lors même qu'elles ont fait des progrès sensibles; leur refus obstiné de séparer les animaux malades de ceux qui ne le sont pas, de nettoyer les étables, d'empêcher l'introduction de l'air, de ne pas y entasser une quantité considérable de bêtes, de tenir celles qui sont atteintes du mal à la diète rigoureuse que l'on a prescrite, et de les séparer des pâturages et des abreuvoirs publics.

5.° L'empressement de ces mêmes pay-

sans à les cacher, l'imprudence avec laquelle plusieurs les enterrent, même dans les étables dans lesquelles les bêtes saines continuent à demeurer, leur ignorance et leur défaut absolu de connoissance et de bonne volonté dans l'administration des remèdes nécessaires, les retranchemens ou les additions mal-entendues qu'ils y font de leur propre mouvement, ou d'après cette foule d'empyriques qui courent les campagnes en pareille occasion; enfin, l'impossibilité où se trouvent un petit nombre d'hommes instruits, de suivre et de servir les nombreux malades dispersés en différens lieux plus ou moins éloignés les uns des autres, et d'employer méthodiquement les remèdes convenables pour parvenir à un heureux résultat.

En voilà assez pour prouver que j'ai eu raison de proposer, d'après Bourgelat, l'assommement, comme le parti le plus convenable dans une épizootie contagieuse, et que cette proposition n'est pas un paradoxe.

L'inaction

L'inaction de l'administration, dans ce cas, est un motif de plus de préférer l'assommement.

Qu'il me soit permis d'ajouter à tout ce que j'ai dit, quelques exemples qui achèvent de prouver, que dans des circonstances aussi tristes et aussi critiques, non-seulement l'abattage est préférable à cause de l'inaction totale de l'administration, mais qu'il l'emporte de beaucoup sur le système curatif. Pour établir la première de ces propositions, il me suffira de citer les faits suivans : Le comité de Gand abandonna à elle-même une certaine étendue de pays infecté dans la châtellenie de Furnes, et l'entoura d'un cordon de troupes, parce que la contagion y étoit trop répandue. On a fait la même chose pendant un certain temps en Brabant et dans les provinces méridionales de la France ; mais il fallut à la fin recourir au système d'un massacre général, sans lequel, comme l'avoit dit Vic-d'Azyr, ces provinces seroient encore en proie à ce fléau. Les gouvernemens doivent donc renoncer

au honteux parti de l'inaction, qui a des suites si funestes ; et le plus court comme le plus sûr de tous les moyens, est de mettre à mort les bestiaux malades, ainsi que ceux qui sont soupçonnés de l'être.

Le système curatif doit être rejeté.

Pesons maintenant ce que l'expérience nous a fait connoître sur le mérite du système curatif, je l'ai toujours dit : il faut abattre ou guérir méthodiquement ; mais je n'ai que trop reconnu, par une pratique habituelle, qu'il est impossible de déterminer les paysans aux systèmes de curation que j'ai indiqués comme les plus conformes aux règles de l'art. Je le répète donc ; il faut abattre. » Nos voisins, écrivoit le grand » Haller au célèbre Bourgelat, et vos gens » de la Franche-Comté, ont voulu guérir » leur bétail et le soustraire au massacre ; » tout ce qu'ils y ont gagné, c'est que le » mal a duré des années entières, et a ra- » vagé à diverses époques plusieurs de leurs » districts. » Dans une autre lettre en date du 31 mars 1776, il lui mandoit que les

efforts de quelques personnes qui, dans certains villages de la république, avoient tenté de guérir les animaux malades, avoient été complètement inutiles ; il répétoit à peu près la même chose à Vic-d'Azyr en 1777. Les auteurs des instructions aux habitans des provinces méridionales de la France, sur la maladie putride et pestilentielle qui y régnoit parmi les bêtes à cornes, ont fort bien observé, qu'en 1713 quelques contrées de l'Italie perdirent presque tout leur bétail, parce qu'au lieu de suivre le conseil de Lancisi, ils voulurent tenter tous les moyens curatifs. En Hollande, dans une occasion semblable, on s'obstina à chercher des remèdes et des préservatifs, plus de trois cents mille bêtes en furent la victime, et le fléau dura plus de trois ans ; il est certain que dans la Flandre Autrichienne, où l'on prit le parti d'abattre les bêtes infectées ou soupçonnées de l'être, on n'en perdit que trois sur huit cents ; tandis qu'en Suisse où on laissa la contagion s'accroître en cherchant à y remédier, on en perdit plus de quatre mille en un an ; et sur mille trois cents, à peine put-on en sauver huit cents.

L'impératrice Marie-Thérèse fit partager la Flandre en deux cantons, et ordonna que dans l'un, qui contenoit cent onze mille neuf cent soixante bêtes, on abattît toutes celles qui étoient atteintes de la maladie ; il y en eut quatre cent vingt-quatre de sacrifiées, et tout le reste fut sauvé. Dans l'autre canton, qui est celui de Franc-de-Bruges, on prit le parti de ne pas tuer les animaux, mais de chercher à les guérir. Sur vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-treize bêtes qu'il contenoit, il y eut, au mois de décembre 1770, dix mille neuf cent quarante-trois bœufs infectés ; la moitié périt, et la contagion n'avoit pas cessé, lorsqu'en 1771 on imprima à Bruxelles la relation de ce désastre. Enfin, qu'est-ce qu'a gagné le Piémont à ce système curatif si répandu et si pratiqué dans nos campagnes ? Si nous considérons avec Vic-d'Azyr, que dans tous les lieux où l'on a suivi le plus généralement le système de l'assommement, le fléau a été détruit, tandis qu'il a subsisté long-temps par-tout où l'on s'est attaché à guérir le bétail, nous aurons raison de conclure que les gouvernemens ne doivent que très-rarement admettre le système

curatif, qui ne sauroit convenir et avoir des effets salutaires que dans un très-petit nombre de cas. La conduite des François, qui n'ont pas adopté un parti si sage, nous fournira de nouvelles preuves de ce que nous avançons. Pour n'avoir pas voulu en quelques endroits condamner à l'assommement les bœufs infectés ou suspects, ils ont maintenant le désagrément de voir la peste aux portes de Paris.

Exposition de plusieurs faits qui prouvent directement le mérite réel du système de l'abattage.

Tout ce que nous avons dit suffiroit pour justifier la préférence que l'on doit donner au système de l'abattage ; nous l'appuyerons cependant par d'autres faits plus convaincans encore.

1.° On prononça une sentence de mort dans les châtellenies de Courtray et de Vieuxbourg, dans le pays de Wals d'Alort, dans le Métier de Bouchantes, contre toutes les bêtes infectées, ainsi que contre celles

qui avoient communiqué avec elles, et l'on obtint l'effet que l'on en attendoit.

2.° Le massacre de quatre cent vingt-quatre bêtes en divers cantons, en a sauvé cent onze mille cinq cent trente-six ; et dans la seule châtellenie de Courtray, cent vingt-huit sacrifiées, ont suffit pour en préserver vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-treize ; de sorte qu'il est démontré par les calculs raisonnés qui furent donnés à Bourgelat, que, dans le premier cas, la perte réelle ne fut que de trois huitième pour cent, tandis que dans le second cas, le nombre de deux cents bêtes se réduisit à une seule.

3.° La Flandre Autrichienne profita utilement du conseil de Lancisi, lorsque la contagion qui régnoit en Hollande s'étendit jusque dans cette province ; l'assommement des premières bêtes malades y fut ordonné avec un plein succès.

4.° On prit le même parti en Angleterre, lors de la contagion de 1713 et 1714. Le sacrifice fut, il est vrai, d'environ six milles bêtes dans les provinces de Middlesex, Essex

et Surry ; mais le fléau cessa en moins de trois mois, comme on peut le voir dans les transactions philosophiques, n.° 358.

Sous ce point de vue, l'Angleterre représentoit une partie du continent qui, étant infectée, peut avoir des communications avec les contrées voisines ; comme les provinces dont nous avons parlé pouvoient en avoir avec celles qui sont limitrophes.

5.° L'assommement exécuté, selon Vic-d'Azyr, avec un plein succès, en 1770 et en 1771, dans les provinces Autrichiennes des Pays-Bas, et précédemment en Angleterre ; celui de 1775, dans le Périgord, dans la Saintonge, dans le Bordelais, dans le pays de Médoc, dans l'Agénois, à Comminges, dans le Couserans, dans la généralité de Soissons, dans un grand nombre de cantons près des Pyrénées et à Bayonne, est une preuve de plus en faveur de ce système.

6.° Dans les proclamations et les règlemens émanés du gouvernement de Bruxelles, relativement à cette maladie, l'on trouve plusieurs preuves de faits de ce que nous avançons ici.

7.° Dès 1769 l'épizootie avoit fait successivement des ravages en diverses parties du Brabant et de la Flandre Autrichienne. En 1770, vers le mois de septembre, elle avoit passé dans la Flandre Françoise, et de là dans l'Artois et dans le Calaisis. En 1772 le territoire de Landrecies, qui depuis 1747 étoit resté intact, se trouva attaqué. En 1773 le mal y fit de nouveaux progrès; à la même époque il pénétra dans le Boulonois, et depuis ce temps-là il s'y étoit pour ainsi dire perpétué. Le mal étoit dans toute sa force dans ces provinces, lorsque le roi y envoya Vic-d'Azyr, au commencement de cette année. On y exécuta, pour la première fois, le plan d'un massacre général; il fut continué avec la plus grande exactitude, et il y ramena un calme universel. En effet, dans le Boulonois, où l'on avoit perdu en peu de temps mille quatre bœufs, on en sacrifia à propos soixante- quatre, et peu après on en compta trente-deux mille au moins en très-bon état.

8.° Quinze bœufs suspects furent massacrés avec un résultat aussi heureux dans

le pays de Bredenarde, où les renseignemens et les visites faites très-exactement par le chirurgien le Breton, prouvoient qu'il y avoit alors deux mille quatre cents bêtes très-saines.

9.° Soixante-deux bœufs mis à mort dans la châtellenie de Bourbourg, y ont assuré la conservation de tous les autres.

10.° La perte du Calaisis prise dans toute son étendue, c'est-à-dire en comptant les bêtes tuées et celles qui étoient mortes naturellement avant l'exécution de l'arrêt du conseil, s'élevoient à un sixième, et celles de Landrecies étoient beaucoup moindres.

11.° Dans la province de Malines, l'extirpation de l'épizootie n'a coûté que la perte de vingt-quatre bêtes en quatre ans.

12.° En 1776 on tua à Gênes environ quinze bœufs, qui y étoient arrivés d'un pays étranger infecté, et le territoire de Gênes fut préservé de l'épizootie.

13.° La contagion ayant pénétré, il y a quelques années, dans la Toscane, le grand duc ordonna l'assommement, et le mal cessa.

14.° Le même moyen produisit un semblable effet dans la république Cisalpine.

15.° Lancisi raconte qu'une troupe de bœufs étoit renfermée dans un parc voisin de Caprarola, et qu'un bœuf des pâturages de Rome s'étant approché des palissades du parc, communiqua le mal à cinq de la troupe ; ils furent tués sur le champ, et la contagion n'eut pas de suite.

16.° J'ai publié plusieurs cas semblables arrivés en Piémont, à l'occasion de l'épizootie actuelle, dans mes mémoires sur ce sujet (3).

17.° Nous nous sommes comportés, écrivoit de Bernes, Haller à Bourgelat, le 19 mars 1776, dans ces cas conformément à mon mémoire. Le voisinage de la Franche-Comté, et sur-tout celui des Montagnes des deux états qui se touchent, a contribué plusieurs fois à infecter les nôtres. Nous avons fait tuer toutes les vaches d'une montagne et celles d'un village.

Le nombre des bêtes massacrées est de plus de trois cents ; nous avons cru devoir sacrifier non-seulement celles qui étoient

infectées, mais encore celles qui avoient vécu avec elles, ou sur la même montagne, ou dans la même étable. L'expérience nous avoit appris que toutes ces bêtes étoient extrêmement suspectes, et que de retour dans les métairies, malgré les défenses, elles avoient manifesté et communiqué quelques semaines après le même mal. Les sacrifices que nous avons faits ont préservé notre pays, qui, sur une frontière de quatre-vingts lieues, étoit entouré de l'épizootie qui régnoit dans le Valais, en Franche-Comté, dans les environs de Bâle, et dans les cantons de Zurich et de Schaffouse (4).

18.° Le meilleur moyen d'arrêter promptement les épizooties de la morve dans les chevaux, ainsi que plusieurs autres également fatales aux animaux domestiques, c'est de tuer ceux qui en sont atteints.

19.° Les relations les plus exactes nous assurent qu'en Amérique, en Chine, en Perse et en d'autres pays éloignés, l'assommement est l'unique remède que l'on emploie dans les maladies contagieuses des animaux. Je puis donc dire sans hésiter, comme je l'ai indiqué dès le commencement,

que l'expérience démontre que le meilleur moyen de mettre un terme à ces fléaux, consiste à suivre le système de l'assommement.

L'auteur a invité les membres de la société d'agriculture, à proposer les difficultés qui s'opposent à ce projet.

Néanmoins, dans la crainte de me tromper, et n'ignorant pas que des personnes plus habiles que moi, avoient à cet égard des idées bien différentes des miennes, j'ai formellement invité les membres de la société d'agriculture à examiner impartialement la chose, et à me communiquer en particulier les difficultés qu'il y auroit à surmonter pour l'exécution des mesures que je propose, non-seulement dans un pays où la contagion auroit pénétré tout à coup pour la première fois, mais encore en quelque lieu que ce fût, où le mal auroit fait quelques progrès, ou même auroit étendu fort loin ses ravages. Les résultats de cette invitation de ma part ne pouvoient être plus flatteurs pour moi : j'ai vu mon projet approuvé de la plupart des associés, et spécialement de

MM. Nota, Lomelli, Baldi, vétérinaires extrêmement recommandables. M. Toggia, directeur de l'hôpital vétérinaire de Trin, s'est empressé de l'appuyer par de nouvelles expériences, ainsi qu'un grand nombre de mes correspondans en Piémont.

Pour rendre cette dissertation plus complète, et mettre le lecteur plus à portée d'examiner et de décider, je vais rapporter ici quelques difficultés qui ont été faites, et j'y joindrai les réponses que l'on peut y donner.

Objection d'un savant vétérinaire.

Voici ce qu'écrit un vétérinaire illustre : Le parti le plus sûr seroit celui que propose le célèbre Haller, et qu'il dit être pratiqué depuis long-temps dans le canton de Berne ; il consiste à faire abattre les animaux, tant malades que sains, s'ils ont communiqué ensemble ; mais si ce moyen est avantageux, lorsque la maladie est limitée et renfermée dans une étable, il deviendroit pire que le mal, quand l'épizootie est très-étendue. Il y a des moyens ordinaires et sûrs pour contenir les épizooties dans les limites du

pays où elles se manifestent, pourvu qu'il ne soit pas d'une grande étendue ; ce sont donc les premiers qu'il faut employer, et le danger de la communication une fois écarté, il semble qu'il est beaucoup plus convenable au bien public de chercher à guérir les animaux malades, et de donner des préservatifs à ceux qui sont suspects ; de cette manière on parviendra peut-être à trouver un spécifique pour chaque épizootie. On ne doit la médecine qu'à l'expérience, et ne rien tenter, c'est vouloir ne rien savoir. Tout le monde se plaint du peu de progrès qu'à fait la médecine vétérinaire dans la cure de ces maladies ; mais elle restera toujours dans le même état si on lui ôte les moyens de tenter les expériences nécessaires. Supposons, qu'en administrant des remèdes on ne parvienne à guérir qu'un petit nombre de malades, ce sera toujours un grand pas de fait, puisque ces mêmes remèdes sont ordinairement un préservatif assuré... Quels ravages n'a pas causé le chancre volant parmi les bœufs et les chevaux, lorsqu'il parut pour la première fois ? et cependant, de nos jours, il n'effraie plus ; on le guérit par des

remèdes faciles, communs, peu coûteux, et maintenant connus du plus grossier paysan; dans notre cas, etc.

Réponse.

Le respectable auteur dont je viens de citer les objections, me permettra de les accompagner de quelques observations.

1.° Quant à l'étendue des pays et de la contagion, il faut remarquer qu'elle n'est que relative. La Suisse, par exemple, si elle étoit toute entière en proie à l'épizootie, considérée par rapport à l'Allemagne, à l'Italie et à la France qui l'avoisinent, ne formeroit qu'un très-petit pays, où, pour le bien des contrées limitrophes, en cas que la contagion menaçât d'y porter ses ravages, il faudroit massacrer toutes les bêtes infectées ou suspectes (5). 2.° Accordons que les autres moyens indiqués soient faciles et sûrs, nous serons forcés de répéter qu'à la longue ils deviennent impraticables. 3.° Lorsqu'on est à peu près assuré de l'exécution, que l'on préfère le système mixte, c'est-à-dire le système politico-curatif que j'ai tant loué dans mes

mémoires, à la bonne heure ; mais dans le cas contraire, il faut agir différemment. 4.° Sans avoir jamais avancé qu'en faisant ces expériences, on trouvera peut être avec le temps un spécifique pour chaque épizootie, j'ai toujours déclaré qu'il falloit profiter de ces occasions funestes pour tenter quelques essais, et j'en ai fait moi-même plusieurs dans les campagnes de Piémont avec une satisfaction très-grande ; satisfaction que j'aurois cependant sacrifié volontiers au bien public, si en prenant le parti de l'assommement, je ne l'eusse trouvé préférable. Laissons cette ressource aux habitans de la Hongrie et des autres pays continuellement désolés par ces fléaux. Ne seroit-ce pas une chose étrange que de ne pas opposer les moyens les plus sûrs à la propagation de la peste, de la lèpre, ou autres maladies semblables, dans l'intention de profiter de l'occasion pour chercher un remède propre à les guérir? 5.° Je trouve injustes les plaintes que l'on fait contre les progrès de la science vétérinaire ; on a coutume de dire que si l'assommement fait le triomphe de l'administration, il est l'opprobre de l'art. Je

souscris

souscris à la première proposition, mais je combats la seconde. Sera-t-il permis, dit Vic-d'Azyr, de tromper le gouvernement, quand il invite tout le monde à l'éclairer, et cela par un excès d'amour-propre, ou par une présomption coupable et déplacée, qui promet plus qu'on n'en doit attendre ? Et quelle honte peut-il y avoir pour un médecin qui trace lui-même la ligne où s'arrête la puissance de l'art, démontre qu'il ne lui est pas possible de dépasser certaines limites, développe un projet utile, et en dirige l'exécution ? En un mot, les médecins vétérinaires instruits ont indiqué à leurs gouvernemens respectifs les véritables moyens de se délivrer tout à fait de ces fâcheux accidens, quand il leur en ont attesté le caractère contagieux ; quand ils leur ont fait connoître les mesures à prendre pour prévenir la communication ; quand ils leur ont expliqué la manière de faire exécuter les précautions convenables ; quand ils leur ont découvert le véritable système à adopter. En guérissant un petit nombre de malades, on fait, il est vrai, un grand pas vers la science ; mais nous avons vu

plus haut qu'on en fait un gigantesque vers la ruine de l'état. Il faut toujours avoir dans l'esprit que l'on doit chercher à diminuer jusqu'à l'anéantissement la masse contagieuse. Mais en traitant la maladie, nous ne faisons que l'accroître, parce que, pendant le traitement, et avant la parfaite guérison, l'animal malade infecte les vêtemens de ceux qui l'entourent, les chiens, les chats, les harnois, les instrumens dont on se sert, la paille, le foin, le laitage, etc. tandis que si on l'avoit tué et enterré avec les précautions convenables, on auroit de suite arrêté le mal. Qu'on applique ce raisonnement au cas d'une étable infectée de vingt, trente ou quarante bêtes, et que l'on considère jusqu'où iront les progrès inévitables de la contagion, si elles viennent toutes à être traitées pendant plusieurs jours.

Autres objections.

Passons maintenant à d'autres objections, que l'on a présentées avec confiance parce qu'elles sont tirées d'un écrit qui a fait beaucoup de bruit, sur-tout dans le temps où

j'avois exposé qu'on avoit réussi ailleurs, au moyen de l'*assommement*, à faire cesser l'épizootie. On a dit récemment que le massacre général des animaux infectés ou suspects, dans l'épizootie qui eut lieu en France en 1776 et 1777, avoit été plus nuisible qu'utile ; et l'on a tenu pour certain que, outre l'énorme dépense qu'a coûté cette mesure, elle n'a servi qu'à mécontenter les propriétaires et à multiplier les pertes, puisque plus on abattoit d'animaux, plus l'on se trouvoit dans le cas d'en abattre encore.

Réponse.

Quant à la dépense qu'on représente comme énorme, je n'en parlerai pas d'après ma propre expérience, elle me manque. Je ne dirai pas non plus tout ce que j'ai entendu de la bouche même de Vic-d'Azyr, qui plus que tout autre pouvoit me donner des renseignemens certains sur ce point. Je me contenterai de rapporter fidèlement quelques considérations de cet auteur relatives au sujet que je traitois, et qui ne sont pas assez connues. 1.° Il faudroit, dit-il, autant et peut-être plus de commissaires dans le

système du traitement, que dans celui de l'*assommement*, à moins qu'on ne voulût abandonner les choses au hasard, et ne pas empêcher les communications. 2.° Il nous assure en outre que l'*assommement* bien ordonné et exécuté promptement, devient un moyen d'extirpation si peu dispendieux, qu'il ne fait presque pas sensation dans les lieux où il a été une fois établi. 3.° Il soutient que l'estimation des bêtes assommées ayant été faite au prix ordinaire, il en est résulté que la perte d'un canton de la Flandre Autrichienne occidentale, comparée à celle d'un semblable canton de la Flandre Françoise, où l'assommement s'exécutoit alors, fut dans la proportion d'un à cinq. 4.° En ne donnant à la Hollande que trois millions d'habitans, et en supposant que chaque habitant ne consommât que cinquante livres de viande par an, l'augmentation du seul prix de la viande dans les Provinces-Unies, causée par l'épizootie, doit équivaloir à un impôt perpétuel de vingt-quatre millions de florins, ou de cinquante millions de France. Considération importante, et qui, selon lui, ne doit pas échapper à la pénétration du

gouvernement François. Il faut donc conclure avec lui, qu'en sacrifiant mille ou deux mille bêtes, pour la destruction de l'épizootie, la Hollande se seroit menagé la ressource de l'impôt qu'elle supportoit à cette époque sans aucun avantage. Ces considérations doivent suffire pour répondre à l'objection que l'on tire de l'énorme dépense que coûteroit un *assommement* général. Remarquez en outre que, d'après mon système, la plus grande partie des bêtes abattues ne perdroit qu'un tiers de leur valeur; car je voudrois qu'on se servît de leur cuir et même de leur chair, comme font aujourd'hui beaucoup de paysans; mais toutesfois en prenant les précautions nécessaires en ce cas, précautions qu'ils ont toujours négligées.

Quant à la dépense qu'exigeroit l'*assommement*, comparée à celle de la méthode curative, voici ma réponse : Je pense que le kina est un remède indiqué pour le traitement de cette maladie, et je suis par conséquent du nombre de ceux qui ont proposé de l'employer. Or, à quelle somme ne s'élèveroit pas la dépense, en supposant qu'en ce cas chaque paysan s'en fût

servi ? Supposons que quatre cent mille bœufs soient morts de l'épidémie en Piémont, et que six cent mille aient été malades ; qu'en conséquence on ait donné à chacun de ces six cent mille une livre seulement de kina, qui, aujourd'hui au prix moyen vaut huit francs ; réfléchissez à la dépense que cette mesure auroit coûté au Piémont. Observons enfin que l'on pourroit avoir un débit assez avantageux des animaux assommés pour pourvoir à une grande partie de l'indemnité, et peut-être les cuirs et une portion de ces mêmes animaux suffiroient-ils au payement des personnes employées à cette opération. D'ailleurs les hommes les plus sensés croient qu'en ce cas on peut porter atteinte au droit sacré de propriété, toutes les fois qu'il y a danger, ou insuffisance dans les remèdes, ou impossibilité de contenir par la sévérité des ordres, les propriétaires et les marchands de bestiaux. Le gouvernement peut donc user de cette mesure ; la rigueur avec laquelle des particuliers sont dépouillés d'une propriété qui leur appartient, n'est un acte contraire au droit des

gens et vraiment tyrannique, que lorsque quelques conditions essentielles et l'impérieuse nécessité n'en font pas une mesure utile et légitime. Il est juste et conforme à l'ordre universel que l'intérêt particulier cède à l'intérêt général : j'ai peine à croire, d'après cela, que dans ces circonstances les propriétaires François aient été mécontens; je suppose au contraire que le plus grand nombre d'entr'eux en a été très-satisfait, sur-tout ceux qui ont eu le bonheur de voir leur bétail échapper à la contagion, au moyen de l'assommement des bêtes malades ou suspectes qui ne leur appartenoient pas. Ajoutons à cela, que ceux même qui ont eu le plus à souffrir ont trouvé une indemnité dans la munificence du gouvernement; munificence que nos adversaires voudroient représenter comme à charge à l'état. Mais est-il vrai que ce motif ait multiplié la perte des bestiaux? Appuyés sur des faits authentiques, nous avons dit plus haut qu'à l'époque indiquée, l'assommement a totalement fait cesser l'épizootie dans le pays dont nous avons parlé. Auroit-on pu, sans donner lieu à des réclamations, avancer des

choses contraires aux faits ? Nous devons à la vérité de convenir que, dans le principe, l'opération n'alla pas très-bien, au moins en quelques endroits, et cela par plusieurs raisons dont je crois devoir indiquer la principale, afin qu'on puisse l'éviter dans l'occasion. Lorsque l'on commença à exécuter ce plan, les dépenses furent réellement énormes ; les experts feignoient de ne pas apercevoir des signes d'épizootie dans les animaux infectés les premiers ; ils administroient en secret des remèdes curatifs, et gagnoient, soit comme préposé à l'assommement par le gouvernement, soit comme médecins. Ces experts se livroient à des malversations de tout genre, et le gouvernement s'épuisoit en efforts inutiles, tandis que le fléau continuoit ses progrès et ses ravages ; il y avoit encore beaucoup d'autres abus : on a fini par les découvrir ; on les a réprimés avec une juste sévérité, et le mal a disparu. Concluons que cette loi, excellente si elle est exécutée convenablement, devient très-préjudiciable si on l'exécute mal, et c'est le résultat naturel et infaillible de toutes les mesures extraordinaires.

Autres difficultés.

Notre célèbre professeur national Malacorne, pour démontrer que le système de l'assommement est sujet aux plus graves inconvéniens, rapporte que dans le ci-devant duché de Modène, il fut mis en usage par M. Gerard Rangon, et que le gouvernement payoit aux propriétaires la moitié du prix des bêtes condamnées à l'abattage ; mais que l'avarice ruina un plan si généreusement concerté, parce que certains propriétaires tenoient leurs bestiaux cachés, jusqu'à ce qu'ils fussent à l'extrémité et qu'ils eussent déjà communiqué la contagion, et qu'ils les livroient alors pour extorquer par un moyen si détestable l'argent destiné par le gouvernement au soulagement des honnêtes gens.

Réponse.

Cet inconvénient a eu lieu aussi en d'autres endroits dont nous avons parlé, et où l'on a exécuté l'assommement ; c'est une raison pour que les gouvernemens qui voudront adopter ce système se tiennent sur leurs gardes, afin de prévenir par des

mesures convenables cette manière d'éluder la loi ; la facilité de la contravention ne doit pas décourager les législateurs.

Le projet des lazarets ne sauroit convenir dans les circonstances actuelles.

Le même écrivain, après beaucoup d'autres, préfère les lazarets à l'assommement. Voici ses paroles : « Quel autre expédient » pourroit-on trouver à un tel mal, au milieu » de tant de désordres, de tant de résis- » tances, de tant d'obstacles ? J'oserai en » proposer un qui me paroît extrêmement » économique, absolument sûr, et aisé à » pratiquer en tout temps, en tout lieu. »

Je respecte trop les idées d'un si grand personnage pour les contredire ouvertement ; j'oserai toutefois mettre sous ses yeux l'opinion du grand Bourgelat, concernant l'établissement des lazarets en cas d'épizootie. On a pensé, dit Bourgelat, que le moyen de faciliter les cures seroit d'établir des lazarets ou hôpitaux vétérinaires, dans lesquels on rassembleroit les malades. Mais dès-lors les étables de la campagne, qui sont comme le centre et le foyer de la conta-

gion, dès le moment qu'aucun animal ne pourroit en sortir ; formeroient un établissement de ce genre, où l'on pourroit administrer pendant quelque temps divers remèdes, toutes les fois qu'il ne seroit pas plus à propos d'abattre les animaux attaqués, conformément à la loi prononcée contre eux. En second lieu, si l'on avoit le projet de former dans chaque campagne des lazarets, admissibles tout au plus dans le cas d'une épizootie simple et non communicable, les dépenses qu'entraîneroient la construction, la disposition et le service à y faire, seroient immenses ; et d'un autre côté, non-seulement le nombre des malades risqueroit d'être plus grand que n'en pourroit contenir le lieu, mais encore ce même nombre en devenant plus considérable, ne feroit qu'accroître la masse du venin, et le rendroit infailliblement plus mortel et plus terrible. Si, au contraire, ces hôpitaux n'étoient placés que dans certaines parties des pays où se seroit manifesté l'épizootie, l'on comprend qu'en y conduisant les malades des diverses communes, ceux-ci répandroient l'infection par-tout où ils passeroient, et

sèmeroient pour ainsi dire à chaque pas les miasmes destructeurs qui amèneroient le prochain anéantissement de l'espèce. Qu'il me soit permis de faire observer que les faits ont prouvé la justesse des raisonnemens de Bourgelat. Je veux parler des expériences faites en Piémont à l'occasion des épizooties passées ; expériences d'où il résulte que les lazarets furent reconnus non-seulement comme inutiles en cette circonstance , mais même nuisibles. « On n'a » point établi de lazaret à l'occasion de » cette épizootie , écrit le docteur Razeri ; » mais dans les lieux où j'en ai vu , comme » à Villa-Franca et à Sandamiano , ils » m'ont paru plutôt nuisibles , sur-tout à » Villa-Franca , parce qu'on y conduisoit » des animaux accablés par le mal , qui laissoient sur la route des excrémens , de » la morve , etc. D'ailleurs on ne les y gardoit point comme on auroit dû ; et pour » tout dire en un mot , il n'est pas permis » d'espérer que les sages vues du gouvernement puissent jamais être secondées » par une race de gens ignorans et méchans , si personne n'y préside en quelque sorte le bâton à la main. »

Le projet de l'inoculation ne peut-être adopté.

D'autres soutiennent que les prétendus avantages du système de l'inoculation s'opposent à notre projet. A ce sujet, j'invite ceux à qui ce beau stratagème pourroit ne pas déplaire, à lire l'examen impartial fait par Vic-d'Azyr, des avantages que l'inoculation de la maladie épizootique produisit en Hollande, et en Allemagne, et de ceux que l'on pouvoit en attendre en France. Il examina les idées des Anglois à cet égard; celles du célèbre Camper, fameux médecin Hollandois, qui a vraiment la gloire d'en avoir parlé le premier avec précision, et d'avoir fait des expériences suivies sur cet objet important; il examina les essais de MM. Dodson, Layard et Bewley faits en Angleterre; ceux de MM. Grashuis et Sandifort en Hollande; ceux de Noseman, de Kool et de Tack; et enfin les expériences tentées en Danemarck, à Brunswick, et dans le Meklembourg. Le même auteur, avant d'exposer les résultats de ces différens essais, jugea nécessaire de rendre compte

des travaux de Camper, de Vaudœweren, de Municks, à ce sujet, parce que c'est sur leurs traces que tous les autres ont dirigé leurs procédés ; et là-dessus il ne nous cache point ses propres expériences, dont les premières ont eu lieu dans le Condomois, où l'épizootie étoit devenue très-funeste. L'exposition de tous ces essais est accompagnée des meilleures règles d'induction. Il en a tiré diverses conséquences, parmi lesquelles je trouve la suivante qui mérite d'être remarquée ; c'est que le reproche fait par quelques étrangers aux médecins François, de n'avoir pas employé l'inoculation dans l'épizootie, à l'exemple des Hollandois, est très-mal-fondée, hors de saison, et indigne de quelqu'attention ; parce que les expériences faites ailleurs ont suffisamment démontré qu'on devoit renoncer à un pareil expédient. Nous avons déjà appliqué la même conséquence au cas de notre épizootie, et nous l'avons fait avec d'autant plus de confiance, que nous avions pour nous l'opinion du célèbre M. Brugnone, directeur de l'école vétérinaire, et notre précieux ami.

La maladie n'a pas perdu de sa malignité.

La maladie, continuent nos adversaires, est devenue à présent d'une nature assez bénigne pour ne pas exiger qu'on eût recours à une si terrible opération.

Appuyé sur une longue expérience, je puis assurer que cet affoiblissement de la maladie est à peine sensible. D'ailleurs j'ai eu lieu d'observer avec l'écrivain que je viens de louer, que la maladie bénigne, dans le pays où elle est invétérée, se communique avec des effets mortels aux pays voisins, et s'y conserve telle jusqu'à ce qu'elle ait pris, avec le temps, les mêmes caractères qu'elle avoit dans le lieu d'où elle est sortie, chose qui n'arrive pas toujours; enfin, quelque bénigne qu'elle soit, on ne doit songer qu'à la détruire.

Objections tirées des difficultés que présente l'exécution du projet.

Mais le parti de l'assommement, quoique bon en lui-même, paroît à plusieurs personnes ne pouvoir pas être parfaitement exécuté; 1.° parce que le venin peut s'in-

sinuer dans le corps de l'animal, et y rester caché trente jours et plus, sans produire des effets sensibles, chose que j'ai observée, ainsi que le professeur Toggia et plusieurs autres, dans le cours de cette épizootie, que Haller, en Suisse, et une foule d'autres ailleurs ont également remarquée ; 2.° parce qu'on ne pourroit réunir tous les animaux malades afin de les abattre ; ils seroient cachés par les propriétaires, ou vendus à vil prix, ou conduits ailleurs par les acheteurs, comme il est arrivé jusqu'à ce jour ; 3.° parce qu'il est impossible de reconnoître toutes les bêtes suspectes, c'est-à-dire celles qui ont eu quelque communication médiate ou immédiate avec les bêtes attaquées, et dans lesquelles le mal ne se développeroit que long-temps après l'abattage des autres ; de manière qu'avant qu'on en vînt à les assommer, elles auroient peut-être déjà communiqué l'infection, et l'extermination des unes ne seroit peut-être pas si prompte que le passage du venin dans le corps d'une foule d'autres ; 4.° parce que l'on courroit le risque de confondre le mal épizootique avec d'autres maladies susceptibles de la plus

heureuse

heureuse guérison ; 5.° parce que les propriétaires, dans la crainte de voir abattre leurs bestiaux, cacheroient au gouvernement non-seulement le véritable mal, mais toute autre espèce de maladie ; 6.° parce que la contagion est devenue trop générale ; 7.° parce que l'assommement devroit être également accompagné de l'exécution des autres mesures déjà présentées et restées sans exécution ; 8.° parce que l'exécution de tant de précautions seroit extrêmement compliquée ; 9.° parce que la durée opiniâtre du mal pourroit donner lieu à quelque scandale ; 10.° enfin, parce que ce parti dépendroit de l'arbitraire, toujours dangereux, etc.

Réponse.

Faisons quelques réflexions sur ces difficultés. Le délai du développement de l'épizootie qu'on allégue, n'empêche pas l'animal d'être condamné ; l'effet est donc le même. Notre force militaire enviée de la Suisse, comme je l'ai fait remarquer dans mes mémoires, étant mise en activité, s'opposeroit fortement à toute contravention, sur-tout

si l'on faisoit marcher les détachemens volans, comme je l'ai proposé, et cette réponse peut servir à résoudre la seconde objection. L'habileté et le zèle des vétérinaires instruits que nous avons, nous préserveroient de l'inconvénient qu'on objecte. En troisième lieu, l'erreur dans laquelle on risqueroit de tomber en jugeant des maladies, ne sera jamais dangereuse pour l'état, lorsqu'on attribuera le caractère de la contagion à une maladie qui ne l'auroit pas réellement, tandis que l'erreur contraire peut avoir les suites les plus funestes, comme il est arrivé dernièrement en France, par la faute d'un vétérinaire, d'ailleurs digne de sa réputation, qui, conjointement avec un homme aussi instruit que lui, ne jugea pas contagieuse l'épizootie qui y fait en ce moment de si affreux ravages (6). Les propriétaires auroient bien de la peine à cacher les maladies de leur bétail, si des visites domiciliaires se faisoient avec rigueur (7). Les François, lors de l'épizootie de 1764, ne se sont pas laissé décourager par l'étendue de la contagion; et nous pourrions suivre avec avantage leur

exemple et celui de la république Cisalpine (8). L'on ne peut nier que la plus grande partie des précautions prescrites devroient avoir lieu dans le temps même que l'on employeroit celles qui dépendent du système de l'assommement ; mais cela ne prouve pas autre chose, sinon que le mérite des unes et des autres dépend de leur réunion. Ensuite, l'ordre et la fermeté écarteront toujours la confusion que l'on aperçoit au premier aspect dans les lois multipliées et compliquées. Et qui oseroit accuser nos paysans d'être moins dociles que les Hollandois et les Brabançons ? Qui oseroit avancer que, dans quelques coins que ce soit du Piémont, une seule personne ait osé se révolter contre celui qui, assisté de la force ou non, a fait exécuter les ordres du magistrat ? Et qui ne sait qu'en plusieurs cantons, nos paysans eux-mêmes se sont réunis pour assommer les premières bêtes infectées qu'on avoit poussées chez eux ? Qui ne sait qu'à cette époque ils ont été les premiers à demander des troupes au gouvernement ? Qui ignore enfin le res-

pect qu'a l'habitant des campagnes pour la force armée, toutes les fois qu'elle est employée à son avantage ? Nous avons dit qu'en pareils cas, dans les Pays-bas, l'on choisit pour officiers des personnes distinguées par leur probité et leur instruction, qui règlent tout à leur gré, et cette mesure est assez approuvée. Pourquoi, dans les mêmes circonstances, nous déplairoit-elle ? Il est aussi à propos de modifier les précautions selon les cas, comme l'ont fait les intendans de Lille et d'Amiens ?

Récapitulation.

Récapitulons. La contagion exerce dans nos contrées des ravages plus affreux que jamais. Les auteurs anciens et modernes qui ont écrit sur les épizooties, ont proposé le système de l'assommement. Des vétérinaires instruits et d'un grand mérite, ont cru comme moi, qu'on ne pouvoit prendre un parti plus convenable ; des homme d'un excellent jugement l'ont regardé comme préférable à tout autre. Au lieu de traiter, d'inoculer ou d'établir des lazarets, il faut

donc se décider pour l'assommement. Nous avons d'ailleurs résolu les principales difficultés que l'on peut proposer, et rien ne sauroit désormais empêcher de l'adopter.

Avertissemens et précautions relatives à l'exécution de l'assommement.

Prenons garde cependant que ce projet, quoique très-simple en apparence, est réellement très-compliqué, et d'une exécution très-difficile. N'oublions pas en conséquence cet important aveu de Vic-d'Azyr, que nous avons si souvent cité. « Que l'on se garde » bien d'une loi aussi sévère, lorsqu'on n'a » pas assez de courage pour la faire exé- » cuter par-tout en même-temps ; alors, » au lieu d'un projet utile, on exerceroit » une suite de vexations aussi onéreuses à » l'état qu'elles sont à charge aux particu- » liers. » Il faut recourir à la force armée, et sur-tout aux troupes de ligne, pour assurer le succès des opérations de détail. Le plan se trouvant d'une utilité démontrée par une suite de succès et par l'expérience de plusieurs années, ayant été pratiqué en

plusieurs pays différens, lors même que par la première fois il n'auroit pas tout le succès qu'on doit en attendre, il faudra y revenir, en cas de besoin, sans se lasser, sans se décourager. Il n'est pas hors de propos de remarquer que, dans les Pays-Bas Autrichiens, on avoit coutume de choisir pour cette opération des magistrats distingués par leurs lumières et leur crédit, qui ne refusoient point de s'abaisser à ces détails; il en résultoit deux avantages : l'opération étoit mieux faite, et le peuple se soumettoit plus facilement à la sévérité de la loi. Que l'on ne jette pas pour cela l'alarme dans l'état, déjà accablé de mille maux; que l'on choisisse la saison de l'hiver pour l'exécution d'un projet si rigoureux; que l'on sévisse contre quiconque s'oppose à la désinfection nécessaire, ou la néglige; que l'on renouvelle l'édit publié en 1771 dans le Brabant, édit qui défendoit absolument aux experts et aux propriétaires mêmes d'administrer des remèdes aux bêtes attaquées de l'épizootie, et enjoignoit aux officiers d'y veiller; que l'on ne perde pas les résultats d'une expérience malheureuse,

qui, en 1774, dans quelques communautés du Hainaut, montra que rien n'est plus dangereux que de laisser en ce cas sortir les animaux de leurs étables. On assomma long-temps et inutilement, jusqu'à ce que le gouvernement informé que le bétail n'étoit pas renfermé, y eût pourvu par les ordres les plus sévères. Souvenons-nous que dans la Flandre Autrichienne, ainsi qu'ailleurs, dès qu'une fois on s'est déterminé à l'assommement, on tue et on enterre aussi les chiens et les chats de la maison où l'infection s'est manifestée, que même on y met à mort tous les lapins que l'on peut trouver dans un canton infecté. Qu'on songe d'avance au moyen le plus propre à ôter la vie aux animaux condamnés. En un mot, que l'on s'occupe de donner une instruction sur le plan qui doit s'exécuter, et que tout y soit prévu. Et vous, ministres des autels, instruisez-vous par la lecture de la belle lettre pastorale, dont j'ai fait insérer la traduction dans le calendrier, sur la manière dont vous devez vous conduire dans ces occasions; suivez les traces de ce prélat philantrope; suivez les exemples des évêques de Condone,

de Tarbes, de Lectour, de Boulogne, et de l'archevêque d'Auch, qui, dans des circonstances semblables, surent disposer le peuple à la résignation, et l'amener à une obéissance absolue aux sages décrets du gouvernement.

NOTES.

(1) Par M. Chiarle, mon ami, alors secrétaire assistant dans le secrétariat des affaires intérieures, auteur de considérations critiques très-importantes, publiées il y a peu de jours, sur le projet de banque patriotique de M. Ponte.

(2) On regarde communément, comme prouvé par l'expérience, que l'épizootie peut se communiquer par le véhicule de l'air. Je ne suis pas encore convaincu de la vérité de cette proposition; j'ai tenté plusieurs expériences, exprès pour m'éclairer sur ce point. J'ai fait boire de l'eau imprégnée des écoulemens provenant de substances pestilentielles de ce genre; j'ai fait respirer un air de cette sorte à un veau sain, avec l'eau susdite renfermée dans une bouteille; j'ai baigné à plusieurs reprises une blessure faite exprès sur le dos de ce même veau. J'ai introduit de l'air dont j'ai parlé, dans le *rectum* de cet animal, que l'on devoit tuer ici; et malgré tout cela, il a vécu quarante jours, exempt de l'épizootie; il fut ensuite assommé. Je prie sincèrement les personnes qui s'occupent de l'épizootie, de répéter cette expérience. Vic-d'Azyr, qui préfère toujours le parti le plus sûr, nous invite à nous défier de cette manière dont la maladie peu se propager. Mead dit que l'air ne communique point le virus variolique; il nous assure cependant avec Swieten, que la fumée des habillemens brûlés des personnes atteintes de la petite vérole, a porté ce venin dans les maisons où elle s'est introduite. Je me propose toutefois de répéter l'expérience ci-dessus, et d'en publier les détails et les résultats. Heureusement l'air ne s'imprègne pas aisément du virus épizootique; puisque, si cela étoit, presque toutes les précautions prises jusqu'à présent contre la contagion auroient été inutiles.

(3) La multitude de montagnes, le commerce des bœufs de la Suisse avec plusieurs pays voisins, la disposition intérieure des montagnes de la Suisse, la proximité

des pâturages des Alpes, la liberté avec laquelle les troupeaux peuvent y paître pendant l'été et l'automne, rendent l'exécution des précautions tendantes à prévenir toute communication, et même l'assommement, bien moins facile en Suisse que dans le Piémont, borné presque de tout côté par des fleuves et des montagnes, sans en être entrecoupé en mille manières comme la Suisse.

(4) Il semble que les confins du pays se trouvant plus étendus, le remède devroit être plus fort et plus décisif, sur-tout lorsque les pays voisins emploient le même expédient. Telle est notre position : Nous sommes entourés des Gênois, des Cisalpins, des Suisses, des Savoyards, des François et des Niçards. Or, comme nous l'avons dit, les Gênois adoptent ce système ; les Cisalpins l'embrassèrent l'année dernière ; il est inutile de répéter qu'il est également suivi par la Suisse, la France, la Savoie et le comté de Nice : c'est une raison de plus pour nous de ne pas le rejeter.

(5) Voyez les différens articles concernant l'agriculture, insérés dans la bibliothèque Italienne, et développés par M. G. F. Scarrone, membre honoraire de la société nationale d'agriculture. Voyez aussi l'article du mémoire déjà cité, dans lequel on indique quelques précautions importantes, publiées par le magistrat de santé à l'occasion de semblables événemens arrivés en 1713, 1735, 1743. Il y est dit, que le 19 septembre 1736, le magistrat déclara au public que ses propres expériences lui avoit fait reconnoître le danger des lazarets.

(6) Cette considération trompeuse, appuyée de quelques assertions de personnes estimables, pourroit peut-être détourner le gouvernement d'adopter le parti de l'assommement. Selon ces personnes, la contagion épizootique perd chaque jour de sa violence, au point qu'elle se réduit insensiblement à rien, comme on peut en juger, disent-elles, par l'affoiblissement progressif du virus vénérien. Je ne présente pas cette proposition avec beaucoup d'assurance,

parce que je la vois contredite par d'excellens observateurs. Ecoutons au moins un instant l'un d'entr'eux; je choisis M. Scudéri, écrivain distingué en médecine. Voici ce qu'on lit à la pag. 693 de son grand ouvrage *de Variolarum, morborumque contagiosorum origine, causâ atque facili extinctione.* On a, dit-il, promis depuis long-temps, et l'on espère encore que le mal vénérien, affoibli successivement par le temps, disparoîtra enfin de l'Europe.... Deux siècles se sont écoulés depuis que Fracastor (1) et d'autres médecins François, contemporains de Fernel (2), n'ont pas hésité de promettre à l'Europe accablée sous le poids de tant de maux, que le mal vénérien cesseroit à la fin et s'éteindroit de lui-même; et de nos jours, il ne manque pas de gens qui regardent ce bonheur comme très-prochain. Mais ceux qui fréquentent les hôpitaux consacrés au traitement de cette maladie; ceux qui donnent leurs soins aux personnes qui en sont atteintes; ceux qui voient ce virus multiplier ses ravages, résister à l'ancienne méthode d'administrer le mercure, et traîner à sa suite des fièvres intermittentes d'une mauvaise nature, la langueur, la phtisie, l'hydropisie, des affections scorbutiques, scrophuleuses, etc. etc.; ceux-là regardent cet espoir comme vain, et c'est ce que démontrent les dernières observations de Dominique Cirilli, l'un des plus illustres médecins du royaume de Naples (3); observations absolument conformes à celles que l'on peut trouver en Piémont, sur-tout dans l'ouvrage intitulé *il Martinetto.* Dans un de mes rapports sur l'épizootie actuelle, fait à la société d'agriculture, et inséré dans le calendrier de 1797, en traitant des fausses maximes avancées au sujet de cette maladie, je faisois la remarque suivante : « On nous » assure encore aujourd'hui que cette espèce de contagion » n'a pas coutume de durer plus de trois ou quatre ans,

(1) De morbo contag., lib. II, cap. II, pag. 91.
(2) Lib. II, de abd. rer. caus. cap. XIV, p. 631.
(3) Osservazioni pratiche intorno alla lue venerea, Venezia, 1786.

» et que nous devons tenir pour certain que l'épizootie ac-
» tuelle ne passera pas ce temps ; comme si on ignoroit
» qu'elle a commencé en 1795 , et que , sans un massacre
» général de tout animal infecté ou suspect , et une obéis-
» sance absolue aux ordres du magistrat sur ce point , elle
» n'aura pas même cessé en 1798. Oh ! combien il seroit
» à propos , pour détruire cette erreur , que tout le monde
» sût qu'en quelques provinces d'Allemagne , de Hollande
» et de France , le mal dura dix ans , et ne céda qu'aux me-
» sures politiques auxquelles on eut recours , lorsqu'on vit
» que l'on ne pouvoit l'extirper autrement. Que l'on ré-
» fléchisse que ce mal peut se perpétuer dans la suite parmi
» les animaux , comme la petite vérole parmi les hommes ;
» que l'on sache en outre que , dans les mémoires de l'aca-
» démie de Berlin , année 1766 , Cothenius prétendit avoir
» démontré que la contagion de 1711 n'étoit pas encore
» éteinte en Europe , qu'elle n'avoit jamais cessé d'y faire
» des ravages , et que le bœuf infecté , amené de Hongrie ,
» doit être regardé comme le premier et le seul auteur de
» tous les maux de ce genre qui s'y sont fait sentir. »

Ce que j'avois prédit est arrivé : nous sommes en 1798 , et l'épizootie dure encore. Il y a cependant des gens qui assurent que le temps du développement apparent de la maladie , depuis le moment de l'introduction du principe matériel de la contagion , est plus long qu'auparavant. Je dois dire que ce n'est pas là le résustat de mes observations , et de celles de beaucoup d'autres ; mais pour ne pas donner cours à des assertions dictées le plus souvent par l'esprit de système , j'ai invité mes collaborateurs à profiter des occasions favorables à l'inoculation , afin de résoudre tous les doutes par l'expérience. Remarquons en attendant que divers moyens employés , et entr'autres l'inoculation , ayant rendu l'épizootie permanente en certains pays , elle est allée de là porter ailleurs d'affreux ravages. Remarquons que les cas où elle est mitigée sont extrêmement rares aujourd'hui ; que presque par-tout la totalité des bestiaux a

péri, et qu'il ne s'est écoulé que dix ou douze jours depuis l'invasion du mal jusqu'à son développement. Recourons, non pas à des observations inexactes, mais à l'inoculation elle-même, pour apprécier la force de contagion du principe épizootique; et souvenons-nous toujours, que « le plus » ou le moins de miasme variolique tiré d'un pus de bénigne » ou maligne nature, n'importe nullement pour produire » des petites véroles, soit discrètes ou confluentes, soit » malignes; » d'après l'assertion de Swieten, assertion conforme aux expériences de Vic-d'Azyr, relatives à la maladie épizootique. Observons en outre qu'il seroit impolitique de répandre dans les campagnes l'idée d'un affoiblissement dans le caractère de la maladie, cela ne serviroit qu'à rendre l'agriculteur moins attentif à la prévenir, et moins habile à employer la véritable méthode curative. Je veux parler d'une méthode bien simple, dont j'ai prouvé l'utilité, et qui, si elle eût été employée indistinctement par tout le monde dès le commencement de l'épizootie, auroit prévenu l'erreur de ceux qui croient à la dégénération du principe épizootique. La marche de la maladie, par sa nature, doit être semblable dans les cas semblables, différente dans les cas différens. Mais le principe ne souffre probablement pas de variations, et parmi les circonstances capables de changer les apparences de cette maladie, la méthode curative tient la première place. C'est à l'expérience à décider de telles questions. Autrement il arrive en Piémont ce qui est arrivé à quelques vétérinaires François, qui, selon moi, se sont trompés au dernier point, quand ils ont rapporté aux autorités constituées que l'épizootie qui ravage les départemens de l'est et du nord de la France, qui se fait sentir en plusieurs provinces d'Allemagne, en Suisse, et dans les parcs des bestiaux destinés pour la provision des armées de Sambre et Meuse, du Rhin et de la Moselle; que cette épizootie, dis-je, n'étoit pas contagieuse.... Si dans la suite elle l'est devenue, ne l'étant pas dans ses commencemens, je ne puis plus comprendre

l'opinion de ceux qui prétendent que le mal épizootique perd de sa force avec le temps. Quelques personnes se flattent que, pourvu que de nouveaux bœufs de Hongrie ne viennent pas renouveler le mal, il ira désormais en s'affoiblissant. Dispensons-nous de montrer la futilité de cet espoir. D'autres observations de M. Lomelli prouvent, 1.° que dans le principe, l'épizootie tardoit quelquefois quarante ou cinquante jours à se manifester; 2.° que le délai le plus ordinaire aujourd'hui, comme alors, est de six, huit, neuf ou dix jours; 3.° que la longueur du délai ne prouve point que le mal doive perdre de sa malignité; 4.° j'entends, dit-il, j'entends répéter que l'épizootie ne dure pas plus de cinq ou six ans; tandis que d'un autre côté je lis dans Vic-d'Azyr, pag. 194, que l'épizootie de 1730, qui se manifesta près de Francfort, et qui sembloit s'adoucir et même s'éteindre tout à fait depuis 1731 jusqu'en 1740, s'étoit bientôt montrée plus meurtrière que jamais, et avoit ravagé pendant dix ans consécutifs les divers états de l'Europe, dans la plupart desquels elle ne fut pas encore détruite à cette époque funeste; que l'épizootie de 1745 jeta de profondes racines en Angleterre; qu'en 1756 elle n'étoit pas encore éteinte, et que cette durée ne pouvoit être l'effet de l'inoculation, puisqu'il ne paroît pas qu'elle y ait été pratiquée; 5.° qu'il est faux que les symptômes qui accompagnent l'épizootie qui s'est manifestée dans le Piémont, en 1794, 1795 et 1796, se soient adoucis et changés en 1797, comme quelques-uns le prétendent; 6.° que les communications moins fréquentes pendant l'hiver, sont le seul motif qui ait pu donner lieu à l'erreur de ceux qui regardent le mal comme moins contagieux, tandis qu'il l'est autant qu'à son origine; 7.° qu'en certain cas l'épizootie paroît moins meurtrière, parce qu'on emploie une méthode curative plus simple.

Les observations de MM. Toggia, Nota et Baldi se rapportent également à celles que je viens d'exposer.

(7) Il est certain que l'on a attribué à l'épizootie la mort

de plusieurs animaux, dont la véritable maladie étoit le charbon, la péripneumonie, l'esquinancie maligne, le mal sanguin, ou même une simple fièvre inflammatoire ; mais il n'est pas moins vrai que, par les précautions qu'ont prises les paysans pour tenir caché le mal épizootique, un grand nombre en a été atteint et en a péri, malgré les assertions contraires des paysans, et même de quelques vétérinaires d'accord avec eux. Le charbon est moins fréquent dans les campagnes du Piémont ; on y remarque rarement la péripneumonie, depuis que le commerce des bestiaux de Savoie avec ceux du Piémont est moins habituel. J'ai observé que la maladie épizootique a quelquefois l'apparence de l'esquinancie maligne ou du mal sanguin. Les fièvres inflammatoires simples, pour l'ordinaire, ne sont pas mortelles ; mais, dans l'état actuel des choses, elles le deviennent quand elles sont traitées par des maréchaux, qui souillés du virus épizootique, le communiquent à l'animal qu'ils traitent.

(8) On parviendra aisément à empêcher de soustraire à l'assommement les bêtes infectées ou suspectes, en procédant à une description exacte de celles qui existent dans chaque territoire, en notant le nom, le prénom des propriétaires, le nombre, la taille, l'âge et le signalement particulier des bœufs de chacun d'eux, avec défenses d'en faire venir d'ailleurs, fussent-ils sains, et cela sous les peines les plus graves, sans une permission expresse du subdélégué, ou du commissaire, que l'on choisira à cet effet parmi les citoyens les plus recommandables par leur probité.

(9) La contagion faisoit dans la république Cisalpine des ravages plus grands encore qu'en Piémont. Le grand conseil ordonna l'assommement, et en régla le mode. Mais comme cette mesure n'exclut pas les autres précautions, on suspendit toute communication entre les pays voisins qui étoient suspects et le territoire de la république. On défendit absolument le passage aux bœufs, aux brebis, aux

chèvres, etc. jusqu'à la cessation de la contagion ; on proscrivit les foires et les marchés de bestiaux dans les lieux voisins des pays infectés ; on établit des correspondances, des commissaires de santé entr'eux ; on nomma des commissaires subordonnés pour l'exécution de la loi ; on leur donna les instructions nécessaires ; on prescrivit des règles sur la manière de marquer, d'enregistrer, d'assommer, de séquestrer, de faire les visites, d'user de la force armée, de faire les séparations, d'indemniser, de transporter les viandes et les cuirs, de conduire au lieu de l'abattage les bêtes infectées, de les enterrer, de vendre la viande, de la distribuer en rations aux troupes, de les saler, etc. etc. ; et tout cela s'exécuta très-paisiblement : la même chose eut lieu en Suisse et en plusieurs autres pays.

Quelques personnes ont assuré que, malgré ces précautions rigoureuses, la république Cisalpine n'est point encore délivrée de la contagion. Pour détruire l'erreur que cette assertion pourroit entretenir dans le public, il suffit de citer la lettre du ministre des relations extérieures à M. Bossi, ministre plénipotentiaire de la république, en date du 19 ventôse en7 ; il y est dit positivement « que, grace à la vigueur » et à l'efficacité des dispositions prises à cet égard, la » maladie contagieuse a entièrement cessé. »

(10) D'après la sage observation du vétérinaire Lomelli, la crainte que le venin épizootique ne soit encore transporté de l'étranger chez nous, ne doit pas nous empêcher d'adopter ce sytème. D'abord, on peut employer les mesures nécessaires pour en prévenir l'introduction, en ne laissant plus entrer de bœufs étrangers dans notre pays. En second lieu, faut-il continuer à souffrir les ravages d'un venin déjà introduit, par la seule raison qu'une fois détruit, il s'en introduira un nouveau ? n'est-il pas plus raisonnable de détruire l'un et de tâcher de prévenir l'autre ?

APERÇU SUR LE CLAVEAU (1),

RÉDIGÉ

POUR LE DÉPARTEMENT

DES ALPES-MARITIMES;

Par M. E. B. Revolat, médecin militaire près l'hospice de Nice, membre du jury médical du même département, etc.

§. I. Les mesures ordonnées par l'arrêté de M. Dubouchage, préfet du département des Alpes-maritimes, *du 24 septembre dernier*, relativement à l'épizootie (2) qui venoit de se manifester parmi les moutons des communes de *Triora*, la *Briga* et *Robion*, ont sans doute suffi pour en arrêter les ravages, puisqu'on n'a point eu avis, depuis lors, qu'elle ait fait des progrès. Sa disparition néanmoins pouvant aussi tenir à l'approche de l'hiver (ce qui arrive fort souvent), et inspirer une sécurité que détruiroit le retour des chaleurs, M. le préfet désire faire parvenir à temps dans toutes les communes de son département, des ins-

(1) Vulgairement dit *la clavelée*, maladie contagieuse des brebis et des moutons.

(2) Maladie contagieuse des bestiaux.

tructions médicales propres à en prévenir le développement et les effets désastreux.

§. II. Jaloux de répondre à la confiance dont veut bien m'honorer ce magistrat distingué par ses lumières et par son zèle constant à faire le bien de ses administrés (1), j'ai l'honneur de lui adresser un aperçu sur cette maladie des bêtes à laine (*le claveau*), pour être, s'il le juge à propos, répandu par la voie de l'impression, d'autant mieux que jusqu'à la réception des deux élèves de ce département qui sont actuellement à l'école vétérinaire de *Lyon*, il ne sera pas possible d'envoyer des artistes dans les communes où elle se manifesteroit de nouveau.

Puissent mes réflexions, à l'appui des avis réitérés et pressans de M. le préfet, convaincre les habitans des Alpes-maritimes de la nécessité d'appeler parmi eux des hommes instruits, et à même de pratiquer avec succès un art qui a pour objet la conservation et le perfectionnement des animaux utiles! Cette circonstance, j'aime à le croire, fera paroître des concurrens pour la troisième place vacante et gratuite (*d'élève*) à l'école de Lyon.

---

(1) Sunt autem optimæ curæ, de salute patriæ : Cicer. *De Somnio Scip.*

§. III. Le claveau ayant reçu différentes dénominations, relativement à son analogie avec la petite-vérole de l'homme, à la ressemblance de ses pustules desséchées avec des têtes de clous, et à la promptitude de ses ravages, a été désigné, selon les divers pays, sous les noms de *clou* ou de ses dérivés, tels que *clavelée*, *clavelin*, *claviau*, *glaveláde*, *cloubiau*, *etc.*; de *vérole*, *variole*, *rougeole*, *picote*, *etc.*; de *mal-rouge*, *rache*, *bourgeon*, *pustuláde*, *peste*, *etc.*

§. IV. Pour éviter les inconvéniens résultans de cette confusion de mots, et de cette variété de noms donnés à cette maladie contagieuse et si meurtrière parmi les bêtes à laine, il paroît à propos de la décrire succinctement, d'en exposer la marche, les effets, ainsi que les altérations qu'elle produit sur les viscères (1); d'en désigner les causes, de faire connoître les voies ordinaires par lesquelles elle s'introduit dans les troupeaux, et d'indiquer, en dernier lieu, les moyens propres à les en garantir, ou à les en délivrer lorsqu'ils n'auront pu en être préservés.

§. V. Il est à remarquer, avant tout, que,

(1) Parties de l'animal destinées à quelques fonctions, et contenues dans la tête, la poitrine et le bas-ventre.

le plus souvent, le claveau ne se communique et ne fait de grands ravages que parce que, de prime abord, les cultivateurs dont une partie des troupeaux est infectée, craignent de se mettre en dépense, et en dérobent la connoissance à leurs voisins, dont ils compromettent l'intérêt, sans s'apercevoir qu'ils se nuisent beaucoup plus à eux-mêmes en étendant la contagion (1), qu'il leur eût été facile de borner dans le principe, soit en sacrifiant les premières bêtes affectées, soit en les isolant.

§. VI. Une fièvre inflammatoire suivie d'une éruption de pustules plus ou moins grosses et plus ou moins rapprochées, particulièrement sur les parties du corps dégarnies de laine, telles que la tête, la poitrine, les mamelles, le ventre, l'intérieur des épaules et des cuisses, les parties de la génération, etc., constitue le *claveau*, maladie qui, d'après les observations des artistes vétérinaires, est le produit de la communication, et ne naît jamais spontanément.

§. VII. Les pustules s'enflamment, suppurent, se dessèchent et tombent par écailles à des intervalles plus ou moins réguliers,

(1) Communication d'une maladie par le contact médiat ou immédiat.

selon la bénignité ou le degré de malignité dont se revêt la maladie dans les divers individus, à raison de leur âge, de leur tempérament (1), de la disposition des humeurs, des causes qui l'ont développée, de la saison et d'autres circonstances locales.

§. VIII. A ces irrégularités, observées par les différens praticiens dans la marche du claveau, sont sans doute dues les distinctions nombreuses qu'ils en ont faites, et qui véritablement n'existent pas. Delà, le claveau *discret* (2) ou *confluant* (3), le *cristallin*, le *volant*, le *simple*, le *cordelé*, le *pourpré*, etc. qu'on ne doit considérer que comme des modifications de la même maladie, parce qu'il n'est pas rare de voir ces prétendues espèces de claveau dans le même troupeau, dans le même individu, comme aussi de le voir, tantôt *discret*, et en même temps, malin et meurtrier; ou bien *confluant*, et parcourant cependant ses périodes sans accidens remarquables. Je passerois les bornes que je me suis prescrites, si je m'arrêtois à démontrer le vice de ces distinctions, et de quelques autres

---

(1) Constitution particulière du corps, propre à chaque individu.

(2) Dont les pustules sont distinctes et séparées les unes des autres.

(3) Dont les pustules sont très-rapprochées ou se touchent.

encore plus absurdes, telles que celles du claveau *de première* et *de seconde lune*, *etc.*

§. IX. Ces prétendues espèces ayant le même principe et les mêmes caractères principaux, étant de la même nature, et souvent le produit l'une de l'autre, ne différant entr'elles que par des variétés purement accidentelles, ne seroit-il pas plus simple, et beaucoup plus avantageux pour la pratique (1), de distinguer seulement le claveau qui parcourt toutes ses périodes avec régularité et sans aucun symptôme fâcheux, et le claveau dont le cours est dérangé par des accidens plus ou moins graves ? cette division, bien plus naturelle que celles qui l'ont précédée, conduiroit aussi plus surement à la simplicité et à la réussite du traitement.

§. X. Dans ces deux variétés, le cours de la maladie est marqué par quatre périodes essentielles à distinguer : *l'invasion*, *l'éruption*, la *suppuration* et *l'exsiccation*.

1.° La maladie s'annonce par la tristesse de l'animal, son abattement, la lenteur de sa marche, l'anorexie (2) et la fièvre. On ne tarde pas à s'apercevoir de l'intensité graduelle de ce dernier symptôme, par l'agi-

(1) A l'imitation de M. le professeur *Gilbert*.
(2) Inappétence, défaut d'appétit.

tation sensible du flanc et les pulsations violentes du cœur.

2.° Au quatrième jour, d'ordinaire commence l'éruption. Tous les symptômes précédens diminuent, la fièvre même semble disparoître entièrement. On aperçoit pour lors, sur les parties nues et sur celles où la peau est plus tendre et la chaleur plus forte, telles que l'intérieur des cuisses et des épaules, des taches rouges qui s'élèvent et forment insensiblement des pustules. Celles-ci, tantôt écartées, tantôt rapprochées et quelquefois réunies, s'enflamment, et la suppuration s'annonce communément du huitième au neuvième jour.

3.° Cette troisième période s'établit graduellement comme la seconde, mais en ramenant la fièvre que l'éruption avoit fait cesser.

4.° L'exsiccation des boutons succède à la suppuration, et s'opère ordinairement en quatre ou cinq jours, selon néanmoins que l'éruption a été plus ou moins prompte, et que les boutons sont plus ou moins nombreux. La maladie est ainsi terminée : malgré ce, on doit encore pendant long temps éloigner l'individu affecté, des animaux sains. Cette mesure prophylactique est de rigueur (1).

(1) Voyez ci-après le §. XIX.

§. XI. Le claveau ne parcourt pas toujours ses périodes avec la même régularité. Si l'invasion ne dure que deux jours, ou si elle se prolonge aux septième et huitième, on peut, dans l'un et l'autre cas, présager une maladie orageuse. Il en est de même lorsque l'éruption n'apaise pas la fièvre et les autres symptômes d'invasion. Le claveau présente toujours du danger lorsque les pustules plus rapprochées sont larges et aplaties, ou lorsqu'elles sont beaucoup plus petites, livides, noires, affaissées; lors sur-tout que les différentes parties du corps, spécialement la tête, s'engorgent, et que les paupières tuméfiées recouvrent entièrement le globe de l'œil, que la suppuration détruit d'ordinaire en ce cas; lorsque la gangrène (1) affecte les oreilles, les lèvres, la langue, la voûte palatine, et entraîne la chute; lorsque l'oppression est considérable et la respiration bruyante. Un flux salivaire abondant, ou l'écoulement d'une humeur épaisse et très-fétide par les narines, du quatrième au cinquième jour, sont aussi des signes du plus mauvais augure. Toutes les parties recouvertes par les pustules sont quelquefois si douloureuses, qu'on ne peut

(1) Commencement de mortification et de destruction de quelque partie du corps.

les toucher sans exciter des mouvemens convulsifs. Par fois les boutons noircissent, et se dessèchent sans éprouver de suppuration ; dans quelques cas encore, survient une diarrhée abondante que suivent l'affaissement des boutons, la rentrée de l'humeur et la mort de l'animal.

§. XII. La température atmosphérique, et particulièrement l'excès de la chaleur ou du froid, influent sur l'intensité et les effets de la maladie. Le claveau parcourt communément avec plus de régularité ses quatre temps (1) dans le printemps et en automne. Son cours ordinaire est de quinze à dix-huit jours ; mais, s'il est dérangé par certains accidens (2), il se prolonge jusqu'à vingt, vingt-cinq et même trente jours.

§. XIII. Il est assez ordinaire qu'un troupeau soit affecté (en entier) de la maladie en trois fois, et à des intervalles à peu-près réguliers ; on a remarqué pareillement que les premiers, ainsi que les derniers individus infectés, offroient des symptômes moins graves que ceux qui l'étoient dans le temps intermédiaire. D'une part, à la vérité, quelque nombreux que soit un troupeau, la maladie ne se manifeste d'abord que sur

---

(1) Ou ses périodes.

(2) Voyez ci-dessus le §. 11.

quelques individus, parce qu'elle est due presque toujours à une cause fortuite momentanée, qui a échappé à la surveillance du propriétaire et du berger ; ce n'est aussi que plusieurs jours après l'exsiccation des boutons des premiers individus affectés, que les symptômes d'invasion s'aperçoivent sur d'autres. D'autre part, comme les derniers individus (du même troupeau) atteins de la maladie, sont le plus souvent en petit nombre, et qu'ils ont eu moins de disposition à la contracter, elle est chez eux moins dangereuse.

§. XIV. Le claveau occasione presque toujours l'avortement des brebis qui en sont attaquées dans le temps de la gestation (1); il donne également lieu assez fréquemment à des dépôts, dont la cure se prolonge bien au-delà du terme ordinaire de la maladie.

§. XV. Parmi les altérations produites par le claveau dans les viscères des individus qui en ont été victimes, l'autopsie (2) cadavérique a montré la mollesse et l'affaissement du cerveau et du cervelet; un sang noir et épais dans leurs vaisseaux ; le pharynx, le larynx, l'arrière bouche, la trachée artère, les bronches, les poumons, l'inté-

(1) Temps où elles portent leur fruit.
(2) Recherche qu'on fait sur les cadavres.

rieur de l'abdomen (1) recouverts de pustules semblables à celles qui existoient à l'extérieur, ainsi que des vésicules aqueuses, des vers, et assez souvent un grand nombre d'ulcères sur l'estomac, les intestins, le foie, la rate, les reins, etc. ; l'épiploon, enfin, soit en partie ou même entièrement détruit, et le péricarde (2) fréquemment rempli d'eau.

§. XVI. Je m'abstiendrai de longs détails sur les causes présumées du claveau, ainsi que sur les voies ordinaires de son introduction dans les troupeaux, en les faisant plutôt pressentir par la désignation (3) des moyens préservatifs, dont l'expérience a constaté l'efficacité. On soupçonne assez généralement au claveau la même origine qu'à la petite vérole, avec laquelle il a beaucoup d'analogie. *Joubert* et *Rabelais* paroissent en avoir parlé les premiers au commencement du seizième siècle. Le claveau se transmet par l'inoculation (4) ; cette opération a été pratiquée avec succès par le célèbre *Venel*, professeur de médecine de l'ancienne université de Montpellier ; par

---

(1) Bas-ventre.
(2) Enveloppe du cœur.
(3) Voyez ci-après le §. XIX.
(4) Opération par laquelle on communique artificiellement un virus.

Tessier et quelques praticiens modernes. Plusieurs auteurs, dont les opinions nécessiteroient encore de nouvelles expériences, ont prétendu que des bergers varioleux ont communiqué le claveau à leurs moutons, et que, par la même réciprocité, des moutons claveleux ont transmis la petite vérole aux personnes qui les soignoient. Quelques autres ont pensé que le claveau provenoit presque toujours des dindons, chez lesquels cette maladie est spontanée ; les dindons, effectivement, sont sujets à une maladie éruptive qui leur fait enfler la tête, le col, les paupières, fait souvent tomber les yeux en suppuration, et paroît avoir une grande ressemblance avec le claveau. D'autres encore, comme *Ramazzini*, attribuent cette maladie à la rouille des plantes; *Hastfert*, à l'abondance des humeurs ; *Carlier*, à la mal-propreté des bergeries, à la mauvaise nourriture et à l'ennui qu'éprouvent les moutons dépaysés. *Paulet*, *Barrier*, et *Robinet* ont pensé qu'elle se développoit spontanément, etc. *Bourgelat* enfin, a prétendu que presqu'aucune bête à laine n'arrivoit au terme de sa carrière sans l'avoir éprouvée.

§. XVII. Comme on connoît assez aujourd'hui le cas qu'on doit faire de ces différentes assertions, j'observerai seulement

qu'il est démontré par un trop grand nombre de faits que le claveau est dû à un virus (1) particulier, volatil, qui s'insinue par l'intermède de l'air, des meubles, des vêtemens, des animaux, tels que les volailles, les cochons, les chiens, etc. : telle est l'opinion manifestée par le conseil général d'agriculture.

§. XVIII. Les maréchaux, les bouchers, et les marchands qui parcourent les campagnes et sont dans le cas de visiter des troupeaux infectés par le claveau, sont des voies ordinaires de sa communication. C'est aussi dans les bergeries des auberges, et sur les routes qui conduisent aux foires, que cette maladie se contracte, spécialement si un troupeau claveleux y a passé très-récemment, pendant la dessication des boutons et dans un temps sec : une pluie un peu forte fait cesser le danger de la contagion. Le transport des peaux, des laines, des fumiers provenans des moutons qui ont été atteins de la maladie, ainsi que l'exhumation des cadavres par les chiens, sont autant de voies propres à la transmettre. Le cantonnement des troupeaux claveleux dans les bergeries, devient, à raison de la chaleur qui

(1) Mot latin conservé en françois, pour exprimer un vice caché d'une nature inconnue.

résulte de l'entassement des animaux, une des causes les plus puissantes pour aggraver la maladie et la rendre plus meurtrière, plus expansive et plus contagieuse : on les cantonne de préférence dans les pâturages(1).

§. XIX. Le premier moyen de préserver les troupeaux sains de la contagion, est sans contredit de les éloigner des circonstances qui peuvent en développer le germe ; c'est pour cette raison que le cantonnement des animaux infectés a toujours été l'objet spécial des lois et des usages à ce sujet. L'arrêt du conseil *du* 16 *juillet* 1784, contient des dispositions relatives à la police dans le cas où le claveau se manifeste dans un troupeau. Le décret *du* 28 *septembre* 1791, rappelle plusieurs de ces dispositions ; il en est de même de l'arrêté du directoire exécutif, et de la lettre du ministre de l'intérieur, l'un et l'autre *du mois de messidor an* 5, ainsi qu'en dernier lieu, pour ce département, de l'arrêté sus cité de M. le préfet Dubouchage. Pour garantir les animaux sains de la contagion, on en éloignera donc très-soigneusement, 1.° les hommes, les autres maux, et même les substances inanimées qui, directement ou indirectement, ont séjourné dans le foyer de la maladie.

(1) Voyez le n.° 9 du §. suivant.

2.° On évitera de les conduire sur les routes ou les pâturages fréquentés par des moutons claveleux. Lorsqu'on y sera forcé, ce ne devra être qu'après la rosée du matin.

3.° On ne les fera passer sous le vent d'un troupeau infecté, qu'à une très-grande distance.

4.° On ne recrutera son troupeau qu'avec des agneaux qu'on aura élevés soi-meme, ou pris dans des troupeaux voisins et connus; on n'y joindra des bêtes achetées aux foires, ou en d'autres lieux éloignés, qu'après les avoir isolées péndant dix à douze jours.

5.° On sacrifiera sur le champ les premières bêtes affectées; on les fera tuer dans la fosse même, à laquelle on donnera deux mètres (1) au moins de profondeur, afin que les cadavres ne puissent pas être exhumés par les chiens, ni même flairés par des bêtes saines.

6.° On séparera le plus promptement possible tous les animaux sains.

7.° On fera baigner, pendant quelques jours, et même plusieurs fois le jour, en grande eau, tous ceux qui auront été exposés aux effets de la contagion.

8.° On fera brûler le fumier qu'on reti-

(1) Six pieds environ.

rera des bergeries où ont séjourné des moutons claveleux.

9.° On aura l'attention d'établir le cantonnement le plus loin possible des pâturages destinés aux troupeaux sains, et de le prolonger au-delà de trois mois ; ce terme, quoique fixé presque par-tout par l'usage, ne paroît pas suffisant pour borner la contagion. On fermera pareillement avec soin les passages qui pourroient se trouver établis de la bergerie au cantonnement, et de celui-ci à la bergerie.

10.° Un moyen très-propre à diminuer les effets de la contagion, s'il ne les annulle pas entièrement, est d'établir un seton (1) au fanon (2) des animaux qui y auront été exposés.

11.° On les nourrira moins qu'à l'ordinaire, ceux qui ont le plus d'embonpoint étant toujours plutôt et plus grièvement affectés.

12.° On évitera spécialement de ne point entasser les bêtes affectées dans une bergerie, pour exciter la sueur et hâter l'éruption ; ce procédé, ainsi que je l'ai déjà

---

(1) Petit cordon, ou mêche qu'on passe à travers la peau et le tissu cellulaire.

(2) Peau qui pend sous la gorge.

fait

fait entrevoir (1), seroit infiniment dangereux.

13.° A ces différens moyens préservatifs on pourra ajouter l'inoculation (2), parce qu'il est plus que probable, que le claveau inoculé a sur le claveau naturel le même avantage que la petite vérole inoculée sur la variole naturelle. Les résultats obtenus de l'insertion du vaccin aux bêtes à laine, par diverses sociétés de médecine ou d'agriculture, doivent également déterminer à la mettre en usage dans ce département.

§. XX. Il me paroît inutile de rappeler dans une pure notice sur le claveau, tous les moyens curatifs qui ont été vantés jusques à ce jour avec une sorte d'enthousiasme, et qui sans doute n'ont été si multipliés qu'à raison de leur insuffisance. Il est peu de substances en effet dans les pharmacies qui n'aient été tentées par des empiriques (3), par des artistes vétérinaires qui en ont établi l'emploi sur des principes, ou par des auteurs agronomes qui se sont bornés à donner des recettes, sans indiquer les cas et les circonstances qui pourroient en déter-

(1) Voyez ci-dessus le §. XVIII.
(2) Voyez ci-dessus le §. XVI.
(3) Charlatans.

miner l'application. Je m'abstiendrai pareillement de désigner certains traitemens conseillés par des écrivains beaucoup plus instruits, tels que *Bourgelat*, l'auteur anonyme d'un mémoire (sur cette maladie) qu'on trouve dans la savante collection publiée par *MM. Chabert*, *Huzard et Flandin*, *etc.*; traitemens établis, il est vrai, selon les différens accidens que présente le claveau dans ses diverses périodes, mais qui ne sont pas à la portée des personnes préposées à la conduite des troupeaux, et dont l'emploi ne peut être que difficile et trop dispendieux pour des troupeaux considérables.

§. XXI. La plupart des remèdes désignés pour le traitement de cette maladie, sont pris parmi les substances échauffantes; leur usage cependant est marqué par trop d'écueils, pour ne pas en être proscrit comme il l'est de celui de la petite vérole chez l'homme.

On ne doit employer les purgatifs qu'avec réserve, parce qu'ils sont presque sans effet dans les animaux ruminans, à moins qu'ils ne soient donnés à des doses énormes, et d'ailleurs, parce qu'on ne peut faire avaler des drogues aux moutons sans courir le risque de les suffoquer. Les purgatifs occasionent l'affaissement des pustules, la

disparition de l'enflure, et une diarrhée toujours funeste (1).

La saignée faite à contre-temps, produit absolument les mêmes effets, sur-tout si la maladie se revêt d'un caractère de malignité. Quoique de prime bord, si l'animal est jeune et vigoureux, et la fièvre intense, une ou deux saignées semblent indiquées, on ne doit pas perdre de vue le danger de trop l'affoiblir.

L'action des vésicatoires est trop foible et trop lente sur le mouton, pour qu'on puisse en espérer un effet avantageux.

§. XXII. Le but qu'on se propose étant la séparation de l'humeur claveleuse et son expulsion, il s'agit de ménager les pustules, de manière à ce qu'elles parviennent à suppuration sans s'affaisser ou disparoître. A cet effet, on diminuera la quantité de nourriture, et on donnera en boisson de l'eau blanchie avec le son, ou une décoction de foin.

On passera un seton au fanon, dès le début de la maladie, pour diminuer les accidens, et sur-tout pour prévenir les dépôts par lesquels le claveau se termine fort souvent.

On préfèrera l'infusion de sommités de

(1) Voyez ci-dessus le §. XI.

sureau, à la dose d'une chopine au moins chaque fois, aux cordiaux incendiaires qu'on est dans l'usage d'employer lorsque l'éruption paroît difficile.

La température qui se rapproche le plus de la chaleur naturelle du corps, est la plus favorable; elle convient non-seulement pour faciliter l'éruption, et pendant le temps de la suppuration, mais encore pendant et après la desquamation, afin de prévenir des dépôts qu'on voit souvent se manifester au moment où on s'attend à une guérison complète très-prochaine.

L'exposition à un courant d'air, ainsi qu'à un air froid et humide, nuit à l'éruption, donne lieu à la rentrée de l'humeur, et à un écoulement abondant, par les narines, d'une humeur muqueuse et épaisse (1), qui obstrue le conduit aérien et gène la respiration. Des injections réitérées dans les narines avec l'eau tiède miellée, suffisent le plus souvent pour faire couler cette mucosité, et rétablir la liberté de la respiration.

On fait mettre les pieds dans l'eau tiède, s'ils sont atteins par les pustules; et si, à la chaleur plus forte du pied, on a lieu de les croire sous la corne, il faut enlever la partie du sabot sous laquelle elles se trouvent.

(1) Voyez ci-dessus le §. XI.

Lorsque de la réunion de plusieurs boutons résultent des ulcères, et que ceux-ci se gangrènent promptement, il faut aussi, sur-le-champ, enlever tout ce qui est noir et gangrené avec un bistouri, un rasoir, etc.; on emploie ensuite en lotions sur la plaie une décoction de kina, ou celle de feuilles de noyer, de ronce ou d'aigremoine, d'écorce de saule, de chataignier, etc.

§. XXIII. Tels sont en général les moyens les plus simples à employer contre le claveau irrégulier, c'est-à-dire, celui qui offre plus ou moins de malignité ou de variations dans sa marche. Quant à celui qui parcourt avec régularité toutes ses périodes, on doit l'abandonner aux efforts de la nature, se borner à la bonne qualité des boissons et des alimens, en diminuant la quantité de ces derniers, et à rechercher une température modérée, plutôt que de recourir à des médicamens qui pourroient le rendre plus dangereux.

Les animaux guéris ne doivent être que graduellement ramenés à leur nourriture ordinaire.

§. XXIV. Parmi les mesures propres à arrêter la contagion claveleuse, je ne saurois omettre la désinfection des bergeries, qui, sans contredit, est une des plus essentielles.

On inondera et lavera avec force et à plusieurs reprises, avec l'eau bouillante, les murs, les rateliers et le pavé des bergeries, pour en détacher les particules du virus; on les passera ensuite à l'eau de chaux (1).

Si le sol de la bergerie est en terre, on en enlèvera la surface à quelques pouces de profondeur, et on la remplacera par de nouvelle. La terre retirée sera enfouie au loin et très-profondément.

On fera brûler le fumier sur lequel ont séjourné les animaux malades.

On laissera fort long-temps les écuries ouvertes; on y établira même de nouvelles ouvertures correspondantes aux fenêtres, s'il en est besoin.

On aura recours aux différentes espèces de fumigations, entr'autres à celle qu'on obtient de cinq hectogrammes (2) de muriate de soude (3), sur lequel on verse la moitié de ce poids (4) d'acide sulfurique (5) dans une terrine. A cet effet, on tiendra la bergerie close, et on en éloignera les animaux pendant la durée de la fumigation.

§. XXV. Cette instruction (je ne saurois

---

(1) Dite improprement lait de chaux.
(2) Une livre.
(3) Sel marin.
(4) Demi-livre.
(5) Acide vitriolique, ou huile de vitriol.

en douter) laisse beaucoup à désirer, d'après les connoissances acquises sur cette maladie des bêtes à laine, et sur-tout d'après les progrès que l'art vétérinaire (1) a faits depuis quelques années ; j'ose espérer néanmoins que, quoique tracée avec la plus grande rapidité, elle sera favorablement accueillie de M. le préfet, à qui j'ai l'honneur d'en faire hommage, et qu'elle ne sera pas sans utilité pour les propriétaires de troupeaux et les cultivateurs des Alpes-maritimes.

---

(1) Qui consiste à connoître la structure de tous les animaux utiles, leurs diverses maladies et les moyens de les guérir.

Nice, le 18 novembre 1807.

FIN.

AMARD, Traité analytique de la folie, et des moyens de la guérir, in-8. 1 l. 10 s.

Balme, Mémoire sur les efforts considérés comme principes de plusieurs maladies, in-12. 1 l. 15 s.

Barthez, Mécanique nouvelle des mouvemens de l'homme et des animaux, in-4. 1798, 5 l.

Idem, Nouveaux élémens de la science de l'homme, in-8. 2 vol. deuxième édit. 1806, 13 l.

Balme, Réclamations sur les médecins accusés d'irréligion, et sur les nourrices mercenaires, in-8. 1 l.

Baumes, Traité élémentaire de nosologie, in-8. 4 vol. 1806, 20 l.

Blumenbach, Manuel d'histoire naturelle, traduit de l'Allemand par Authaud, in-8. 2 vol. fig. *Metz*, 12 l.

Brown, Elémens de médecine, trad. du latin par Fouquier, in-8. 1806, 6 liv.

Buchan, Médecine domestique, traduite par Duplanil, in-12. 7 vol. *Genève*, 15 l.

Campet, Traité des maladies graves qui règnent dans les pays chauds, in-8. *Paris*, 1802, 5 l.

Cartier, D. de la médecine externe, applicable aux maladies chirurgicales, in-8. 1807, 1 l. 10 s.

Idem, Précis d'observations de chirurgie, faites à l'Hôtel-Dieu à Lyon, in-8. 3 l.

Collection des thèses soutenues à Montpellier en l'an 7 et 8, in-4. 6 vol. br. 36 l.

Curten, Essai sur les jardins, avec le plan et la description du palais et jardin impérial, à Lyon, in-8. fig. 2 l.

Degarangeot, Traité nouveau des instrumens de chirurgie les plus utiles, in-12. 2 vol. fig. 1789, 5 l.

Denman, Essai sur la fièvre puerpérale, traduite de l'Anglois, avec formule, par le docteur Revolat, 1 l.

Desbois de Rochefort, Traité de matière médicale, in-8. 2 vol. 7 l.

Deschamps, Mémoires sur les extraits végétaux, et le dépôt qui s'y forme, etc. *Lyon*, 2 l. 10 s.

Desgaultiere, Discours sur les dangers de l'esprit de système dans l'étude et l'exercice de la médecine, in-8 15 s.

Dictionnaire des plantes alimentaires qui peuvent servir de nourriture et de boisson aux peuples, in-8. 2 vol. 9 l.

Dumas, docteur médecin de Montpellier, Principes de physiologie, in-8. 4 vol. deuxième édit. 1807, 24 liv.

Examen chimique des eaux sortant des fontaines publiques